

Л 63
483

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 12597
VICTOR MERIC

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

MARAT



LIBRAIRIE DU PROGRES
3, Rue des Grands-Augustins, 3
PARIS (6^e)



Jean-Paul Marat

VICTOR MÉRIC



LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION



MARAT



LIBRAIRIE DU PROGRÈS

3, Rue des Grands-Augustins, 3

PARIS (6^e)



Les Hommes de la Révolution

L'histoire de la Révolution française a été faite et refaite.

Les épisodes qui en constituent la trame ont été examinés avec minutie, envisagés sous leurs aspects divers, décrits et présentés sous des jours différents.

*Ce que l'on n'a pas encore tenté de nous donner, c'est l'histoire des **Hommes de la Révolution**.*

Des historiens comme Taine, Michelet, Louis Blanc, Mignet, Aulard, Jaurès, se sont livrés à l'analyse des causes multiples qui déterminèrent le formidable mouvement révolutionnaire ; ils se sont complus à l'étude approfondie des événements qui se succédèrent avec une rapidité vertigineuse pendant une période de six années ; ils se sont attardés à l'examen critique des résultats philosophiques, politiques et sociaux qu'entraîna la Révolution.

Chacun d'eux, nécessairement, devait se laisser guider par des idées et des conceptions personnelles. L'impartialité de l'historien est un mythe,



lorsqu'il s'agit d'un mouvement dont les conséquences sont aujourd'hui encore discutées et d'une époque aussi rapprochée de la nôtre.

A côté des historiens, de méticuleux archivistes ont déterré de vieux papiers, fouillé de vieilles maisons, secoué la poussière de registres et de dossiers déjà séculaires. Là encore, la passion est intervenue. Par l'accumulation de détails souvent inutiles, on a paru atteindre à la vraisemblance, mais on n'a fait dire aux paperasses que ce qu'on avait intérêt à leur faire dire.

A travers ces récits plus ou moins fidèles, ces narrations plus ou moins scrupuleuses, on voit surgir des figures énigmatiques, déconcertantes, inexplicables, qui n'apparaissent qu'à la faveur d'un événement pour s'enfoncer ensuite dans l'ombre, reparaître plus tard, disparaître encore. Marat, Danton, Hébert, Robespierre, Clotz, Desmoulins, Saint-Just, Chaumette, Couthon, Billaud-Varennés, Carnot, les Girondins, les Constituants, les Enragés, les Thermidoriens, etc., ne sont qu'imparfaitement connus du public qui ne sait d'eux que ce que les historiens ont bien voulu leur indiquer à propos de faits et d'actes auxquels ils furent mêlés.

Les événements ne sont pas tout cependant et ne suffisent pas à expliquer un moment de l'histoire. Derrière les événements, il y a les hommes

qui les provoquèrent, les préparèrent, surent les prévenir ou en détourner le cours.

Ces hommes, il faut les connaître, les étudier. Il est nécessaire de bien savoir ce que furent leur existence, leur tempérament, leur idéal. On verra mieux alors l'influence qu'ils possédèrent sur la marche des choses, l'action qu'ils exercèrent sur leur époque.

Dire quelle fut la vie de ces hommes, quels mobiles les poussèrent à la bataille révolutionnaire, quels sentiments les agitaient, quelles passions généreuses ou mesquines les guidaient ; indiquer leurs fautes et leurs erreurs ; marquer leurs faiblesses ; dissiper les préventions qui accablent les uns et détruire la légende qui magnifie les autres ; raconter comme une sorte de témoin impartial le terrible duel qui s'engagea entre eux ; en un mot, de la façon la plus sincère et la plus claire, en dehors de toute opinion a priori, situer les hommes de la Révolution sous leur véritable jour, à leur véritable place, voilà ce que nous avons essayé.

Nous nous sommes abstenu d'un luxe trop facile de détails toujours oiseux ; nous nous sommes gardé de produire, dans ces biographies, une documentation fastidieuse. Le public auquel nous nous adressons nous saura gré, sans doute, de ne lui fournir que le résultat de nos investi-

gations, en lui facilitant cependant, par des indications précises, des recherches et des études plus abondantes et plus complètes.

Nous nous sommes efforcé, obéissant en cela à un scrupule que l'on comprendra aisément, de ne rien avancer qui ne puisse être contrôlé, de ne rien affirmer dont on ne puisse fournir les preuves historiques.

Le lecteur dira si nous avons été bien inspiré en entreprenant cette série de biographies révolutionnaires qui constituera, sous une forme nouvelle et essentiellement populaire, une histoire de la Révolution française, vue et jugée à travers les hommes qui la préparèrent laborieusement, la firent éclater et triompher et la conduisirent au tombeau.



Jean-Paul Marat

I

Marat et la légende

« Le silence des passions, écrivaient les Goncourt (1), ne s'est pas encore fait autour des hommes de la Révolution ». Ces paroles sont toujours vraies. Mais, de tous ceux qui luttèrent pour la cause du peuple, s'il en est un à qui elles peuvent particulièrement s'appliquer, c'est indiscutablement à Jean-Paul Marat.

Nul plus que Marat ne fut calomnié et méconnu. Les outrages qui l'assaillirent de son vivant, à l'heure où il pouvait faire face à ses ennemis et leur tenir tête, ne s'arrêtèrent point au bord de la tombe où le coucha le couteau d'un assassin.

L'influence qu'il avait exercée sur le peuple, l'effroi qu'il avait causé aux défenseurs de l'ancien régime lui valurent des haines qui ne désarmèrent point. Ceux pour qui il était mort oublièrent facilement, mais les autres, à qui il avait livré de si rudes batailles, se souvinrent. Aujourd'hui même, après un siècle écoulé, le seul nom de Marat suscite les mêmes réprobations violentes.

On se demande, quand on examine l'œuvre de

(1) *La Société française pendant la Révolution.*

cet homme, comment a pu naître et se former cette légende qui consiste à le montrer sous un jour si odieux qu'on n'ose le contempler de trop près. Marat! ce nom n'est-il pas synonyme de cruauté? n'évoque-t-il pas des journées de meurtre, du sang répandu, d'abominables forfaits et Victor Hugo ne l'a-t-il pas placé, dans l'échelle du crime, immédiatement au-dessus de Lacenaire (1)? Marat! n'est-ce pas, pour nos contemporains, une sorte de monstre comme en produit, de loin en loin, l'histoire, un de ces fous sanguinaires, destiné à prendre rang à côté des Néron, des Caligula, des Borgia? N'est-ce pas le symbole de l'Assassinat, hideux et repoussant?

Cependant, si l'on réfléchit un instant et si l'on se souvient de la popularité qu'obtint cet homme; si l'on songe aux souffrances qu'il s'infligea délibérément pour la cause populaire; si l'on sait voir quel amour il inspira aux démocrates et aux révolutionnaires qui manquèrent le diviniser et l'adorer comme une sorte de Dieu nouveau, on demeure étonné et déconcerté.

C'est que Marat n'a pas encore trouvé l'historien vengeur qui se charge de le réhabiliter devant la postérité. Tous ont reculé devant ce qui leur semblait le plus détestable des paradoxes. Tous se sont contentés de recueillir les impostures et les malveillances, puisées dans les pamphlets et les mémoires du temps, apportant ainsi leur contribution à l'édification de la monstrueuse légende.

(1) *Les Misérables*.

Ce qui est vrai pour Marat l'est, en général, pour tous les hommes de la Révolution, pour tous ceux, en tous cas, qui prirent position et jouèrent un rôle prépondérant; Quelques-uns mis à part, ces hommes n'eurent pas le temps d'écrire leurs mémoires et de nous léguer leurs souvenirs. Ce qui reste d'eux, c'est leurs actes diversement interprétés et les écrits du moment, composés en pleine lutte sous l'influence des passions et des rancunes. Par contre, les réactionnaires et les modérés eurent tout loisir d'écrire pour leurs descendants; leurs journaux, leurs mémoires, leurs souvenirs abondent et c'est avec ces matériaux que s'est construite l'histoire de la Révolution.

La réaction qui triompha après le 9 thermidor et les années d'empire qui suivirent ne permirent pas l'impartialité de l'historien. La voix des témoins survivants fut brutalement étouffée et l'on ne laissa parler que ceux dont la parole n'était pas gênante. Il faut avoir eu, dans les mains, un manuel de cette époque, pour y voir comment on enseignait aux enfants l'histoire des révolutionnaires. Les Robespierre, les Danton, les Carnot furent, pendant plus d'un demi-siècle, considérés comme des bandits, conduisant au meurtre des hordes de pillards fanatiques et assassins.

Peu à peu, cependant, la vérité se fit jour à travers les calomnies et les mensonges. Il y avait des documents aux Archives qu'on nettoya et qu'on mit en lumière. Lamartine, le premier, timidement, présenta la défense des Girondins. Michelet écrivit le poème de la Révolution. Louis Blanc se fit l'avocat de Robespierre et des Jacobins. D'autres suivirent qui, dans des biographies par-



ticulières, sortirent peu à peu de la nuit et de la boue où on les avait enterrées, les grandes figures de la Révolution.

Mais, parmi tous ceux qui se signalèrent pendant la période révolutionnaire, par leur activité, leur désintéressement, leur dévouement à la chose publique, le plus atteint par la calomnie était Marat. Celui-là parut indécrottable. Aucun historien n'osa se risquer à une opération de nettoyage qui semblait à peu près impossible à exécuter et que les pouvoirs publics, du reste, n'auraient point permise.

Le premier qui s'essaya à ce jeu fut Alfred Bougeart qui publia deux volumes dans lesquels il se livrait franchement à l'apologie de l'Ami du Peuple et qui contenaient également de violentes attaques contre Michelet (1). Mal lui en prit. Son livre, d'abord mis librement en vente, fut poursuivi devant le Tribunal correctionnel de la Seine et sa destruction ordonnée par jugement du 7 juillet 1865; quant à l'auteur, il fut condamné à quatre mois de prison.

Dans ces conditions, Marat risquait fort de demeurer enfoui sous l'amas des mensonges et des calomnies.

Avant d'examiner plus attentivement la légende, nous allons en quelque sorte établir les responsabilités et montrer, à la suite de quelles faiblesses

(1) En 1847, déjà, l'ouvrier Constant Hilbey avait publié une brochure sous le titre : *Marat et ses calomnieux ou réfutation de l'« Histoire des Girondins »*.

coupables et de quelles impartialités mesquines, cette légende a pu subsister.

Si nous prenons les écrits de la période révolutionnaire, nous trouvons une foule de pamphlets dirigés contre Marat, émanant pour la plupart de contre-révolutionnaires. Marat nous apparaît naturellement sous un jour plutôt fâcheux. Charlatan de place publique, tigre altéré de sang, vampire (1), égorgueur, etc..., telles sont les épithètes qu'on lui prodigue. La provenance de ces écrits aurait dû mettre en garde des historiens comme Michelet qui avaient à leur disposition les *Mémoires* de Brissot et de Barbaroux, le *Portrait* de Fabre d'Eglantine, tous ennemis de Marat, mais lui rendant, malgré cela, une suffisante justice.

Il y a bien les *Mémoires* de Madame Roland, mais rien n'est plus suspect que ces mémoires et les histoires croustillantes que Michelet a reproduites, ne résistent pas à l'examen. La description des appartements luxueux de l'Ami du Peuple (2) est plutôt de nature à faire hausser les épaules, quand on songe qu'à la mort de ce dernier, on trouva à peine un assignat chez lui.

(1) Vie criminelle et politique de J.-P. Marat, se disant l'Ami du Peuple, adoré, porté en triomphe comme tel, et après sa mort, projeté saint par la jacobinaille, ou l'Homme aux 200.000 têtes, le vampire le plus remarquable de la République française..., etc... (*Metz chez les marchands de journaux*, in-12, 36 pages).

(2) « ...Il avait un salon très frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies d'un lustre brillant et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles alors rares et de haut prix... » (M^{me} Roland: *Mémoires*).

Cela n'empêcha nullement Michelet de se faire l'écho de toutes les stupidités malveillantes et plus que tout autre, le grand historien, si clairvoyant par ailleurs, contribua à assassiner moralement l'Ami du Peuple.

La laideur physique de Marat était déjà proverbiale. Michelet écrivit :

« Quoi ! c'est là Marat ? cette chose jaune, verte d'habits, ces yeux gris-jaunes si saillants... c'est au genre batracien qu'elle appartient à coup sûr plutôt qu'à l'espèce humaine. De quel marais nous vient cette choquante créature ? »

Plus loin, à propos de son acquittement et de son triomphe au Tribunal révolutionnaire, il ajoutait :

« Son front jaune, son vaste rictus de crapaud souriait effroyablement sous sa couronne de laurier... »

Louis Blanc, lui-même, plus disposé à l'impartialité, ne craint pas de parler des « lèvres de de reptile (!) » de Marat.

Sur la saleté repoussante de Marat, sur sa fureur sanguinaire, Michelet est tout aussi affirmatif. A sa suite, historiens et romanciers nous ont présenté une caricature affreuse, une déformation monstrueuse des traits et du caractère de celui qui fut l'Ami de Peuple.

La légende désormais était trop solidement établie pour que l'on songeât à la détruire. Mieux valait prendre Marat tel qu'on nous le présentait que de s'évertuer à la recherche de sa véritable personnalité (1).

(1) Vermorel et Alph. Esquiros, ce dernier dans

II

Le vrai Marat. — Son portrait.

Son enfance et sa jeunesse.

Sur quoi les historiens dont nous venons de parler ont-ils bien pu s'appuyer pour nous tracer un portrait si repoussant, où la laideur physique n'accuse que d'avantage la hideur morale?

Il existe à la vérité quelques centaines de portraits de Marat, mais ces portraits sont aussi mauvais les uns que les autres et la ressemblance est plus que douteuse. Les seuls qui méritent une mention spéciale sont d'abord le *Marat* de David, peint après l'assassinat, et surtout celui de Boze, représentant le révolutionnaire à la tribune, faisant face aux Girondins dont la troupe hurlante l'entoure et le harcèle.

Il faut avouer que, dans ce dernier portrait, on chercherait vainement le rictus du crapaud ou la lèvre du reptile (1).

Marat, certes, n'était pas un Adonis; la maladie dont il souffrait depuis des années et qu'il con-

l'Histoire des Montagnards, ont pris cependant la défense de Marat.

(1) Mentionnons aussi l'estampe de Gabriel. Marat est représenté à la tribune la tête couverte du fameux mouchoir. « La physionomie de l'orateur, dit M. Aulard (*Les Orateurs de la Convention*), a une douceur grave, un air hardi et bon, une sérénité bienveillante, et, avec cela, une franchise mâle, prête à tout penser, à tout dire, sans politesse, dans l'intérêt des hommes ».



tracta à la suite d'un excès de travail (1) avait laissé une empreinte indélébile sur son visage osseux, au nez écrasé. Mais les yeux s'éclairaient, d'une flamme et décelaient une énergie et une intelligence peu communes. Son maintien à la tribune, où, les bras fortement croisés sur sa poitrine, il tenait tête à tous, déconcertait et réduisait au silence ses adversaires les plus acharnés.

Nous ne pouvions mieux faire que de citer ici le portrait que traça son ennemi Fabre d'Eglantine (2).

« Marat était de la plus petite stature; à peine
« avait-il cinq pieds de haut. Il était néanmoins
« taillé en force, sans être gros ni gras, il avait
« les épaules et l'estomac larges, le ventre mince,
« les cuisses courtes et écartées, les jambes cam-
« brées, les bras forts et il les agitait avec vigueur
« et grâce. Sur un col assez court, il portait une
« tête d'un caractère très prononcé: il avait le
« visage large et osseux, le nez aquilin, épaté et
« même écrasé, le dessus du nez proéminent et
« avancé, la bouche moyenne et souvent crispée
« dans l'un des coins par une contraction fré-
« quente; les lèvres minces, le front grand, les
« yeux de couleur gris-jaune, spirituels, vifs, pétil-
« lants, sereins, naturellement doux, même gra-

(1) A Londres, lorsqu'il écrivait les *Chaînes de l'Esclavage*, Marat travaillait jusqu'à 21 heures par jour, se soutenant avec du café. Cela dura 3 mois. Il en résulta une maladie terrible où il faillit laisser la vie.

(2) *Portrait de Marat*, par Fabre d'Eglantine, Michelet, si toutefois il n'a pas dédaigné cet écrit, aurait pu le consulter avec fruit.

« cieux et d'un regard assuré; le sourcil rare, le
« teint plombé et flétri, la barbe noire, les cheveux
« bruns et négligés; il marchait la tête haute,
« droite et en arrière, et avec une rapidité caden-
« cée qui s'ondulait par un balancement de han-
« ches; son maintien le plus ordinaire était de
« se croiser fortement les bras sur sa poitrine...

« ... Le son de sa voix était mâle, sonore, un
« peu gras et d'un timbre éclatant; un défaut de
« langue lui rendait difficile à prononcer nette-
« ment le *c* et l'*s* dont il mêlait la prononciation
« à la consonnance du *g*, sans autre désagrément
« sensible que d'avoir le débit un peu lourd, mais
« le sentiment de sa pensée, la plénitude de sa
« phrase, la simplicité de son éloquence et la
« brièveté de son discours effaçaient absolument
« cette pesanteur maxillaire...

« ... Il se vêtait d'une manière négligée; son in-
« souciance sur ce point annonçait une ignorance
« complète des convenances, de la mode et du
« goût et l'on peut dire même, l'air de la malpro-
« preté...

« ... Il avait plus que de la bonhomie; l'une
« des bases de son caractère était cette pudeur
« ineffaçable qu'engendrent et nourrissent tou-
« jours, dans une âme honnête, la simplicité,
« l'amour du vrai, le sentiment du beau et du
« bon; aussi, rien ne l'indignait plus que l'impu-
« dence. L'aspect de l'effronterie unie à la dissi-
« mulation lui donnait dans le discours et jusque
« dans l'attitude, une dignité mâle, une fierté grave
« sous lesquelles sa petite stature disparaissait.
« *Je vous rappelle à la pudeur*, était alors sa
« locution favorite, et quoique il ait eu sou-

« vent besoin d'en user, l'expression qu'il y
« mettait en était si fortement sentie qu'elle ne
« parut jamais parasite dans sa bouche...

Ce morceau, quoique un peu long, méritait d'être cité. On connaît maintenant Marat. L'adversaire qui nous le présente ne craignait pas d'avouer son antipathie et n'avait aucune raison pour flatter son modèle; il a su cependant se montrer juste. Que devient, dans tout ceci, l'avorton aux jambes torses, le batracien évadé des marécages pestilentiels, « l'être qu'on ne nomme pas sans hor-
« reur et sans effroi, et que l'histoire a couvert
« de boue et de sang? » (1)

Voyons maintenant Marat au moral. Il a pris lui-même le soin de nous indiquer son caractère et nous a fourni sur son enfance de précieux renseignements.

« C'est de la nature, écrit-il, que je tiens la
« trempe de mon tempérament, mais c'est à ma
« mère que je dois le développement de mon carac-
« tère...

« ... L'amour des hommes est la base de celui
« de la justice, car l'idée du juste ne se développe
« pas moins par le sentiment que par la raison.
« J'avais déjà le sens moral développé à huit
« ans. A cet âge, je ne pouvais supporter la vue
« d'un mauvais traitement exercé contre autrui;

(1) Bibliophile Jacob. Victor Hugo, de son côté, écrit dans *Quatre-vingt-treize*: « Depuis deux mille ans, Caïn
« se conserve dans la haine comme le crapaud dans la
« pierre. Le bloc casse, Caïn saute parmi les hom-
« mes et c'est Marat. »

« l'aspect d'une cruauté me soulevait d'indignation
« et toujours le spectacle d'une injustice fit bondir
« mon cœur comme le sentiment d'un outrage
« personnel...

« Pendant mes premières années, mon physique
« était devenu très débile; aussi n'ai-je connu ni
« la pétulance, ni l'étourderie, ni les jeux de l'en-
« fance. Docile et appliqué, mes maîtres obte-
« naient tout de moi par la douceur. Je n'ai
« jamais été châtié qu'une seule fois, et le sen-
« timent d'une humiliation injuste fit en moi une
« si forte impression, qu'il fut impossible de me
« ramener sous la férule de mon instituteur; je
« restai deux jours sans vouloir prendre aucune
« nourriture. J'avais alors onze ans; on jugera de
« la fermeté de mon caractère par ce seul trait;
« mes parents n'ayant pu me fléchir et l'autorité
« paternelle se trouvant compromise, je fus en-
« fermé dans ma chambre. Ne pouvant résister
« à l'indignation qui me suffoquait, j'ouvris une
« croisée et je me précipitai dans la rue. Je me
« blessai violemment dans ma chute; j'en porte
« encore la cicatrice au front...

« ... Né avec une âme sensible, une imagination
« de feu, un caractère bouillant, franc, tenace,
« un esprit droit, un cœur ouvert à toutes les
« passions exaltées et surtout à l'amour de la
« gloire, je n'ai jamais rien fait pour altérer ou
« détruire ces dons de la nature, et j'ai tout fait
« pour les cultiver... La seule passion qui dévo-
« rait mon âme (étant tout jeune) était l'amour
« de la gloire; mais ce n'était qu'un feu qui couvait
« sous la cendre...

« ... Dès mon bas âge, j'ai été dévoré de l'amour

« de la gloire, passion qui changea souvent d'objet
« dans les diverses périodes de ma vie, mais qui
« ne m'a jamais quitté un instant. A cinq ans
« j'aurais voulu être maître d'école, à quinze ans
« professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à
« vingt, comme j'ambitionne aujourd'hui de m'im-
« moler pour la patrie... (1) ».

Là encore, on cherche sans pouvoir le trouver le tigre altéré de sang, l'homme qui ne rêvait que meurtres et pillages (2).

Arrêtons-nous un instant.

Voilà donc quel était cet homme sur lequel les historiens se sont acharnés et qui se présente devant la postérité en si fâcheuse posture. Après avoir, sa vie durant, essuyé, comme savant (3), comme homme politique, comme écrivain, toutes les injustices et souffert toutes les misères, il lui était dû encore de voir ses ennemis déchirer son cadavre et le traîner dans les ruisseaux.

On a dit de Marat qu'il était un bas ambitieux,

(1) *Journal de la République française*, par Marat, l'Ami du Peuple, député à la Convention nationale, 14 janvier 1793.

(2) Il est établi que Marat alla jusqu'à réclamer 200.000 têtes. Nous verrons par la suite ce qui peut rester de cette allégation. Bougeart prétend avoir lu à plusieurs reprises l'*Ami du Peuple* et les ouvrages de Marat sans y trouver trace de ces 200.000 têtes.

(3) Brissot, dans ses *Mémoires*, parle de la guerre qu'on lui fit et la flétrit. Il faut se souvenir que Brissot marchait à la tête des Girondins, c'est-à-dire des ennemis déclarés de Marat.

un envieux de la gloire des autres, un jaloux de tout ce qui dépassait le niveau ordinaire. On a parlé de sa cupidité, de son égoïsme, de sa lâcheté. Comme l'a fait remarquer Louis Blanc, l'homme qui allait braver sur leurs sièges les juges des tribunaux révolutionnaires; qui forçait toute une assemblée écumante de rage à s'arrêter et à l'écouter, cet homme n'était pas un lâche. Celui qui, sans abri, fuyait de cave en cave, de grenier en grenier, couchant tantôt chez Legendre, tantôt chez M^{lle} Fleury, tantôt à Montmartre, tantôt sur les routes, toujours opprimé, traqué, poursuivi, menacé; manquant de tout, ne songeant qu'au salut public et faisant délibérément le sacrifice de sa tranquillité, celui-là, certes, n'était pas un égoïste.

Sa cupidité? Nous avons dit plus haut qu'on ne trouva, à sa mort, qu'un simple assignat de 25 sols, alors que tant d'hommes en place trafiquaient et s'enrichissaient. La soif de la popularité? Il semait la sienne à tous les vents, s'attaquant aux idoles du jour, ne se souciant même pas de l'avenir qui devait lui être si inclément, ne songeant qu'à la Révolution dont il s'était constitué le gardien vigilant, tout entier au peuple pour lequel, selon sa forte expression, il s'était fait « anathème ».

Sa cruauté? Sa soif de meurtre? Lui que dévorait l'amour de l'humanité! lui qu'aucune haine personnelle ne guidait et qui s'efforçait au contraire d'arracher ses pires ennemis à la mort. Sanguinaire, l'homme qui sauva Dussaulx, Lanthenas et Ducos, qui délivra son implacable adversaire, le physicien Charles; qui tira des mains des tricoteuses la belle Liégeoise, Théroigne de

Méricourt (1), et dont on pourrait citer mille traits de bonté et de générosité (2)?

Alors que reste-t-il contre cet homme? Ceci, c'est que la passion révolutionnaire le transformait. Son amour des hommes se doublait d'une haine féroce contre les oppresseurs et les intriguants. Sa perspicacité lui montrait les trahisons et les embûches qui se préparaient. Il ne pardonnait pas aux ennemis de la Révolution. Soupçonneux, inquiet, il lisait dans les cœurs, flairait les traîtrises, devinait les événements. Sa seule passion était la Révolution dont il fut l'incarnation, le symbole vivant, sur laquelle il veilla avec le soin jaloux d'une mère pour son enfant, pour laquelle il voua son nom à toutes les malédictions.

Dès le numéro 13 de l'*Ami du Peuple*, il s'annonçait ainsi: « J'attaquerai les fripons, je démasquerai les hypocrites, je dénoncerai les traîtres, j'écartèrai des affaires publiques les hommes avides et lâches..... »

(1) « M^{lle} Théroigne, très connue dans Paris, fut arrêtée par le peuple et conduite au comité siégeant aux Feuillants, aux cris répétés: « A la lanterne ! »... lorsque Marat arriva... Ses paroles apaisèrent le rassemblement, Marat profita de ce calme pour enlever M^{lle} Théroigne... et la sauva par cette démarche hardie. » (*Mémoires de Barras*, tome I^{er}.)

(2) Dans le *Portrait* que nous avons déjà cité, Fabre d'Eglantine dit que Marat était très sensible et très faible. Esquiros raconte qu'à la veille du jugement de Louis XVI, M^{lle} Fleury ayant supplié Marat de ne point voter la mort, celui-ci restait indécis. Il ne fallut rien moins que l'intervention de Danton pour le décider. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Esquiros prétend en avoir reçu la confiance de Simone Evrard et de la sœur de Marat. (*Histoire des Montagnards*).

Avec une semblable attitude il devait provoquer des haines farouches, déchaîner contre lui d'irréductibles ennemis. Mais il eut aussi la joie de sentir autour de lui des sympathies ardentes et des admirations peut-être excessives.

Camille Desmoulins, qui ne lui ménageait pas les boutades, l'appelait le divin Marat, et plus tard, à l'heure du danger, il devait se placer sous sa protection posthume (1). Loustalot l'appréciait. Fréron se disait son élève. Lazare Hoche, le futur général, lui adressait des lettres de récriminations et de dénonciations (2). Le Châtelet mobilisait une compagnie entière, et les Cordeliers, Danton en tête, le prenaient sous leur protection. Paris le considérait à l'égal d'un Dieu. Plus tard, à sa mort, les sans-culottes le pleuraient. On lui élevait de petits autels où l'on adorait le cœur de Marat. Des villes réclamaient l'honneur de se placer sous son patronnage. Un jeune officier qui devait devenir roi de Naples demandait la faveur de changer une lettre à son nom *Murat* pour en faire *Marat*.

Mais ses ennemis ne désarmaient point. On me-

(1) — « ... Marat m'appelle aussi quelquefois son fils, son cher fils; car Marat au fond est un bonhomme et d'une meilleure pâte que beaucoup de ces sournois hypocrites de modération que je vois dans l'assemblée et qui feraient pendre, de fort grand cœur, ceux qui ont fait à la barbe du Corps législatif et malgré lui la révolution du 10 août... (Cam. Desmoulins: *Révolutions de France et de Brabant*, 2^e série XII).

Pareillement dans le *Portrait* déjà cité, Fabre d'Églantine nie le prétendu machiavélisme de Marat et affirme, lui aussi, qu'il fut un *bonhomme*.

(2) N^o 164 de l'*Ami du Peuple*.

naçait de la ruine ses imprimeurs auxquels on arrachait leurs privilèges; on arrêtait ses colporteurs; on répandait d'infâmes libelles où l'injure et l'accusation étaient versées à flots; lui-même était traqué, poursuivi, arrêté.

La réaction venue, ses admirateurs morts, dispersés, vaincus, les adversaires avaient beau jeu. La lâcheté des historiens fit le reste.

Au fond, ce que l'on condamne dans Marat, c'est la Révolution elle-même dont il représente tous les excès et tous les débordements, et dont il est devenu le bouc émissaire. La haine dont on le poursuit, c'est la haine du Peuple, du Peuple qui se libère et qui soulève le fardeau d'oppression et d'iniquité.

Ainsi s'expliquent la persistance de la calomnie et l'injustice de l'histoire.

III

Marat avant la Révolution. — Ses voyages, ses écrits. — Marat médecin, philosophe, savant.

Nous avons, d'après lui-même, indiqué quel était le caractère de Marat. Il nous faut ajouter quelques détails biographiques.

Marat était d'origine espagnole. Son nom de famille s'écrivait primitivement *Mara* et c'est lui-même qui ajouta un *t* à ce nom pour lui donner une orthographe française. Il naquit dans la patrie de Jean-Jacques Rousseau, qui devait, plus tard,

devenir son maître, dans le comté de Neufchatel, à Boudry (1).

Marat était donc suisse, contrairement à tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici. Son père qui avait abjuré le catholicisme fut obligé de se retirer à Genève dont il devint citoyen et où il exerça la médecine. Jean-Paul reçut une éducation très soignée. Il put terminer ses études médicales à Toulouse et à Bordeaux où il séjourna pendant deux années avant de venir s'établir à Paris.

Déjà dans l'enfant, comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, s'accusait le futur tribun. Caractère indomptable, âme sensible, prompte à la douleur, Marat ne connut d'autre affection que celle de sa mère, qui, seule, savait le prendre et le guider. Son père, homme pratique avant tout, s'occupait beaucoup plus d'en faire un médecin comme lui.

A l'âge de 16 ans, Marat perdit sa mère. Il décida alors de quitter sa famille et de voyager.

Esprit curieux et entreprenant, il s'occupa de tout ce qui touchait aux sciences et à la philosophie. En 1775, il obtient, à l'Université de Saint-André d'Ecosse, le diplôme de docteur en médecine. Il exerce tour à tour cet art à Londres, Edimbourg, Dublin, La Haye, Utrecht, Amster-

(1) Voici un extrait des *Registres des baptêmes de la paroisse de Boudry*, copié par Chèvremont: « ... fils de M. Jean Mara, prosélyte de Cagliari en Sardaigne, et de M^{me} Louise Cabrol, de Genève; est né le 24 mai et a été baptisé le 8 juin 1743, n'ayant point de parrain et ayant pour marraine M^{me} Cabrol, grand'mère de l'enfant.»

dam (1). Il prend part à tous les concours académiques, entretient des correspondances suivies avec les sociétés scientifiques et les académies de Londres, Berlin, Madrid, Stockholm, etc...

Ses débuts comme écrivain datent de 1773, année où il publia à Londres : *A philosophical Essay on Mann* (Essai philosophique sur l'homme) qu'il traduisit plus tard en français. Cet ouvrage lui valut une polémique avec Voltaire, Marat y soutenait, entre autres choses, que l'âme avait son siège dans les méninges. On a pu voir depuis que cette assertion n'était pas si fantaisiste. Mais Marat s'attaquait violemment à tous les dieux du moment, c'est-à-dire aux encyclopédistes, à Locke, à Helvétius, et il prenait ardemment la défense du spiritualiste Rousseau. Voltaire le raila comme il savait le faire, mais son éditeur, La Harpe, refusa d'insérer la réponse de Marat (2).

En même temps, Marat se lance dans la politique. Il publie une *Adresse aux Electeurs de la Grande-Bretagne* qui ne peut paraître à temps. Vient ensuite son premier grand ouvrage : *Les*

(1) Lui-même dit : « J'approche de la cinquantaine ; or, depuis l'âge de 16 ans, je suis maître absolu de ma conduite. J'ai vécu deux années à Bordeaux, dix à Londres, une à Dublin, une à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam, dix-neuf à Paris et j'ai parcouru la moitié de l'Europe. (*Publiciste*, n° 147).

(2) « Quand on n'a rien de nouveau à dire, écrivit Voltaire, sinon que l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs. » Camille Desmoulins prenait plaisir à rappeler cette anecdote à Marat dont il s'égayait volontiers.

Chaînes de l'Esclavage, œuvre hardie, où le Marat, ennemi de l'autorité et de l'oppression, se manifeste déjà.

En 1776, Marat est de retour à Paris et il aborde de nouveaux travaux; il écrit sur la physique, la chaleur, l'optique, l'électricité; l'Académie royale des sciences de Rouen couronne son *Mémoire sur l'Electricité médicale* (1783); En 87, il traduit l'*Optique* de Newton et fait paraître ses *Mémoires sur la lumière*. En même temps, il prend part au concours de l'Académie de Genève sur la question de *la réforme des lois criminelles*. En 1789, à la veille de la Révolution, il publie son fameux *Plan de Législation criminelle* où il pose de nouveaux principes, déclare que la société est coupable de la plupart des crimes si violemment punis par elle, et prêche l'indulgence et la justice.

Tout en s'occupant à ces publications, Marat continue à exercer la médecine et se livre à des expériences scientifiques. Jusqu'en 1787, il est médecin des gardes du corps de la maison du comte d'Artois. Quelques guérisons particulièrement heureuses lui ont valu d'être appelé *médecin des incurables* (1). Ses expériences, dont quelques-unes présentèrent un véritable intérêt, attirèrent plus

(1) Presque tous les historiens ont nié que Marat fut réellement médecin. La discussion n'est plus permise aujourd'hui. Rappelons que Michelet lui-même exprima des doutes. La Biographie Michaud le présente comme un « charlatan des rues, dévoré par la misère. » Montjoie (*Hist. de la conjuration de Philippe-Egalité*) l'accuse d'être un empoisonneur. Par contre, Brissot vante son habileté comme médecin. (*Mémoires*, t. II, p. 3).

d'un savant, et entre autres Franklin, qui ne cache pas son admiration.

Cependant Marat n'est connu, avant la Révolution, ni comme savant, ni comme écrivain. Déjà son attitude lui a procuré des inimitiés. Il s'est attaqué aux renommées du moment, à Lavoisier qu'il accuse de s'être approprié le génie de Cavendish, à Newton, aux Académies et aux académiciens. Aussi, fait-on autour de lui le silence dévolu ordinairement aux gêneurs. On affecte d'ignorer, et le savant, et ses études, et ses expériences. Alors Marat se récrie et accuse. Un savant, Charles, le traite avec une ironie méprisante et Marat le provoque en duel. Déjà Voltaire lui avait conseillé de régner dans le néant. Tout cela ne pouvait qu'aigrir le cœur de Marat, prompt comme son maître Rousseau à voir la persécution partout. La malveillance dont on fait preuve autour de lui, l'indifférence systématique de ses adversaires l'indisposent et le jettent dans des excès. Il attaque alors avec rage et il lui arrive de perdre toute mesure.

Cependant, tout n'était pas à dédaigner dans l'œuvre philosophique et scientifique de Marat (1). Au milieu d'évidents paradoxes et de contre-vérités, il se trouve des aperçus originaux, des idées justes, des vues perspicaces. Nous examinons plus loin les idées politiques et les ouvrages de Marat.

(1) Les Goncourt apprécient Marat dans ces termes : « Allez de page en page dans le journal de cet homme : il ne palpite dans ces feuilles que la rancune médiocre du médecin sans pratiques, de l'écrivain sifflé, de l'inventeur méconnu. (*La Société franç. pendant la Révolution*, p. 411).

Disons, en attendant, que dans ses polémiques avec les académiciens et les savants officiels, si Marat eut tort quelquefois, il eut plus souvent encore le bon droit et la raison de son côté.

Tel était l'homme à la veille de la Révolution. (1). Savant méconnu, philosophe désabusé, il vivait à l'écart, modestement, de l'exercice de son art. Viennent maintenant les coups de foudre et les tempêtes, Marat quittera tout, laissera ses travaux, abandonnera son foyer et se jettera à corps perdu dans la tourmente.

Nous allons le voir à l'œuvre.

IV

Marat au 14 juillet. — L'« Ami du Peuple ».

— Les dénonciations

Nous voici au 14 juillet 1789. La Bastille vient de se rendre au peuple. A l'entrée de la nuit, sur le Pont-Neuf, un officier commandant un détachement de dragons allemands arrête son cheval et se met à haranguer la foule qui applaudit. Soudain un petit homme qui, jusque-là, écoutait en silence, bondit, saisit la bride du cheval et ordonne à l'officier de remettre ses armes et celles de ses soldats entre les mains du peuple. L'officier hésite. Le petit homme réitère ses commande-

(1) Depuis 1786, Marat n'était plus médecin à la cour. L'*Almanach royal* cesse de le mentionner. Il s'était démis volontairement de ses fonctions après les avoir exercées pendant 9 ans.

ments, ameute la foule, crie à la trahison. L'officier intimidé finit par céder et la foule lui fait escorte jusqu'à l'Hôtel de Ville d'où le comité l'envoie avec ses soldats au camp et sous bonne garde.

Le petit homme dont la vigilance et l'audace venaient ainsi d'éventer un complot n'était autre que Marat (1).

L'Ami du Peuple, quoi qu'on ait pu dire, a donc joué un rôle actif et pris part aux événements du 14 juillet. Il venait à ce moment de publier son premier ouvrage politique : *L'Offrande à la Patrie*, deux opuscules qui contiennent un réquisitoire audacieux contre les Parlements et que Calonne dénonça comme incendiaires (1788). Cet ouvrage résume excellemment les doléances de l'époque et les griefs exposés dans les cahiers des Etats généraux.

Du mardi soir, jour de la prise de la Bastille, jusqu'au vendredi soir, Marat demeura au Comité des Carmes, dont il était membre, dans l'attente des événements. De cette époque, jusqu'au jour où il publia le premier numéro de son journal, Marat ne resta pas inactif. Il écrivit plus de vingt lettres (2) aux Etats généraux.

Le 28 juillet, il publie, en réponse au projet de

(1) Marat a fait le récit de cet incident dans le n° 36 de *l'Ami du Peuple*. Le fait se trouve également consigné dans *l'Histoire contemporaine de la Révolution*, par deux Amis de la Liberté.

(2) Ces lettres sont perdues. Marat avait promis de les publier un jour. Mais la mort ne lui laissa pas la possibilité de tenir sa promesse. Une seule lettre est restée : *Tableaux des vices de la Constitution anglaise*.

Mounier sur la déclaration des droits et de constitution, le premier et unique numéro du *Moniteur Patriote* (1), où il critiquait très violemment le projet et l'Assemblée.

Quelques jours après, il lance une brochure qui fait sensation : *La Constitution ou Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen, suivi d'un plan de Constitution juste, sage et libre*. Dans le préambule, Marat, qu'on a cependant taxé de vanité à la dixième puissance (2), annonce qu'il n'apporte rien d'absolument neuf. C'était pourtant terriblement neuf, pour l'époque. Marat y exposait ses idées politiques ; il y affirmait le droit à l'existence pour tous les individus, et le droit à la liberté ; il y déclarait que l'association sociale ne doit être formée qu'en vue du bonheur de ses membres. Il n'y admettait la délégation au pouvoir qu'avec le mandat impératif et le droit absolu pour les déléguants de révoquer les délégués et de les mettre en accusation.

« L'homme, écrivait-il en substance, est né pour **vivre**, il a droit à tout ce qui est indispensable à son existence. L'homme a droit d'abord de s'approprier tout ce qui est nécessaire à sa nourriture et à son entretien. Quand un homme manque de tout, il a droit d'arracher à un autre le superflu dont il regorge ; que dis-je, il a droit de lui arracher le nécessaire et plutôt que de périr de

(1) Le projet de Mounier avait été élaboré sous l'influence de la cour. Le *Moniteur patriote* eut environ vingt numéros, mais le premier seul fut rédigé par Marat.

(2) Michelet.

faim, *il a droit de l'égorger et de lui dévorer ses chairs palpitantes.* »

On conçoit si de pareilles affirmations firent hurler.

A partir de ce moment, ces principes posés, Marat ne cessera de les soutenir. Son programme restera toujours le même et il se résume en deux articles : Lutte contre l'autorité ; lutte contre la richesse.

Le 8 septembre 1789, quelques jours après la publication du *Plan de Constitution*, on distribua dans les rues le prospectus d'une nouvelle feuille intitulée : *Le Publiciste parisien, journal politique libre et impartial, par une société de patriotes et rédigé par M. Marat, auteur de l'« Offrande à la Patrie »*, etc., avec, comme épigraphe, cette maxime de Jean-Jacques Rousseau : *Vitam impendere vero.*

La bataille commence. Dès ce jour, Marat va attaquer tour à tour les puissants, les hommes en place, les pouvoirs judiciaires et politiques. De tous côtés, on se plaint de l'audace du nouveau journal. En moins d'un mois, Marat reçoit deux fois l'ordre de comparaître devant le tribunal de police de la Commune. Il prend alors le parti d'assumer, à lui seul, toutes les responsabilités et les mots : *par une société de patriotes* disparaissent. Il n'y a plus que l'Ami du Peuple.

Au bout de quelques numéros, du reste, le journal avait changé de titre. Dès le treizième, en réponse aux plaintes formulées, Marat écrit : « Les ennemis de la patrie crient au blasphème et les citoyens timides qui n'éprouvent jamais les élans

de l'amour de la liberté ni le délire de la vertu pâlisser à la lecture. On convient que j'ai raison d'attaquer la faction corrompue qui domine dans l'Assemblée nationale, mais on voudrait que ce fût avec modération; c'est faire procès à un soldat de se battre en désespéré contre de perfides ennemis. » Il ajoutait :

« Je sais ce que je dois attendre de la foule des méchants que je vois soulever contre moi, mais l'intimidation ne peut rien sur mon âme; je me dévoue à la patrie et suis prêt à verser pour elle tout mon sang. »

On comprit qu'en effet tout système d'intimidation était presque inutile avec un tel homme. On ouvrit l'ère des persécutions. Le 5 janvier 1790, un sieur Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet, appréhende au collet un colporteur de *l'Ami du Peuple* et le traîne devant le commissaire de police (1). De tous côtés, on s'abat sur les imprimeurs qu'on menace, on arrête les colporteurs; on va jusqu'à publier des contrefaçons du journal de Marat où on lui prête les idées les plus contradictoires et où on lui fait écrire les choses les plus saugrenues. Ce fut là, du reste, une des douleurs de Marat. Ce n'est pas tout. On soudoie des ouvriers pour qu'ils dénaturent la pensée de l'auteur (2). On va plus

(1) *Ami du peuple*, n° 95.

(2) Marat protesta souvent contre les fautes d'impression volontaires et contre les faux numéros de *l'Ami du Peuple*, mis en circulation. Le 8 septembre 1790, il écrit : « Un fripon maladroit vient d'en imposer au public en publiant sous mon nom une *Lettre au roi ou l'Ami du peuple au Père du peuple*. Il n'y a qu'un imbécile qui puisse me soupçonner de royalisme. »

loin : des mouchards, à prix d'argent, accaparent la feuille entière et l'empêchent d'arriver au public. Le 22 janvier, on opère une saisie de cent quarante numéros du journal corrigés pour une deuxième édition. Et chaque jour, c'est une nouvelle trahison, un nouvel abus de pouvoir.

Marat n'en continue pas moins. Son journal est devenu le défenseur de tous les opprimés et de tous les malheureux. Il ne se contente pas de dénoncer : il insère toutes les plaintes et toutes les récriminations qui lui parviennent. Ses ennemis le savent et essaient de le tromper en lui envoyant de faux renseignements que Marat devine presque toujours. C'est ainsi qu'on lui écrit qu'un grand nombre d'armes venaient d'être enterrées à Vincennes et que, pour empêcher toute révélation du dépôt, on avait fait *empoisonner tous les ouvriers dans un souper*. Marat répond : « Quelque adroit que soit le correspondant, l'avis qu'il donne à l'*Ami du Peuple* est trop improbable pour ne pas paraître suspect, même faux. J'invite ces honnêtes gens à ne pas jouer avec l'*Ami du Peuple* ; il ne sera jamais leur dupe (1). » (N° 251.)

Il arrive que ses adversaires réussissent et Camille Desmoulins se moque de Marat. Ce dernier écrit alors :

« N'eussé-je produit d'autre bien que de faire ouvrir les cachots de la Conciergerie aux onze infortunés qui y étaient détenus pour la brûle des barrières en faisant donner l'assaut à la mai-

(1) Il insérait sous la rubrique : *Pots pourris*, tous les faux renseignements qui lui provenaient.

son du président de la Cour des Aides; n'eussé-je qu'excité cette sainte fermentation qui força les pères conscrits de déclarer irréprochables les auteurs de la brûle de la Bastille; avoir annulé huit cent soixante décrets de prise de corps déjà lancés et arraché à la mort cent mille patriotes que ce despotisme aurait immolé par le glaive du bourreau, sont de trop beaux trophées pour ne pas bénir la liberté de la presse.» (N^o 449.)

L'*Ami du Peuple* est devenu le refuge de ceux qui souffrent de la tyrannie. De simples citoyens aussi bien de Paris que des provinces s'adressent à lui et il publie, sous sa seule responsabilité, les lettres dont il ne reproduit pas la signature.

Rien ne laisse indifférent. Il n'est pour lui pas de petite injustice. Il s'efforce d'attirer sur les victimes l'attention du public et du pouvoir. Parfois il s'adresse directement aux députés: « Je somme Barnave, Dubois-Crancé, Robespierre, d'éplucher l'affaire avec soin.» (N^o 277.) Un autre jour, il s'écrie: « Je mets la victime sous la protection du comité de sa section.» (N^o 272.)

On a profité de cela pour attribuer à Marat tout ce que contenaient ces lettres. C'est un tort. Michelet a prétendu même qu'il avait accusé Lavoisier. En réalité, c'était un des correspondants de l'*Ami du Peuple* qui était l'accusateur. Le seul reproche qu'on peut adresser à Marat, c'est d'avoir inséré — et comment aurait-il pu faire autrement? — sans les contrôler minutieusement les plaintes et les accusations qu'il recevait.

Il nous faut dire un mot sur son système de dénonciation qui constitue l'un des titres princi-

paux de l'*Ami du Peuple* à la réprobation et à la malveillance.

Oui, Marat fut un dénonciateur. Il dénonça Bailly, La Fayette, Necker, l'Assemblée constituante, Mirabeau, Malouet, etc... Mais aujourd'hui, ne sait-on pas combien il avait raison ? N'était-ce pas le droit absolu de celui qui, aux prix de toutes les souffrances, s'était attribué le rôle de chien de garde de la Révolution, de crier ce qu'il savait ou ce qu'il devinait des complots ourdis, des trahisons préparées ?

La situation du reste, justifiait toutes les alarmes. « Un mois après la prise de la Bastille, Lally-Tollendal proposait de traiter comme *rebelle* quiconque enfreindrait la fidélité due au souverain ; Mounier, Malouet, voulaient qu'on rendît au roi son pouvoir ; d'autres conspirateurs royalistes voulaient livrer la France aux Anglais, leur ouvrir le port de Brest ; ils furent découverts et le ministre Montmorin s'était refusé à juger les coupables ; finalement, les représentants décrétaient que le Châtelet, tribunal composé des créatures de la cour, serait chargé de juger des hommes accusés par le public de l'avoir défendue. La Fayette, général de la garde nationale, faisait éliminer cent quatre-vingt mille citoyens et créait une garde à ses ordres (1). » Dans ces conditions, les écrivains révolutionnaires avaient plus que le droit de crier au public ce qu'ils voyaient et ce qu'ils savaient. Tous se mirent à la besogne. Camille fut un dénonciateur ; mieux que cela, il s'intitula *procureur de la lanterne* et il lui arriva de recueillir des dénonciations émanant de Ma-

(1) Bougeart.

rat (1). Fréron se proclame l'élève de Marat et dénonce dans l'*Orateur du Peuple*; Loustalot, l'un des plus purs journalistes de la Révolution, dénonce et va jusqu'à se livrer à l'apologie de la dénonciation (2).

Les adversaires ne s'en privaient pas davantage. Le journal l'*Ami du Roi* dépasse en violences et en accusations tous les organes révolutionnaires. Les feuilles girondines, plus tard, se feront l'écho de toutes les insinuations et de toutes les calomnies.

L'époque était ainsi : chacun soupçonnait son voisin et tous se dénonçaient (3).

(1) Voici une lettre de Marat à Camille, publiée par Jules Claretie : « Les ennemis de la patrie, m'ayant mis de nouveau sous le glaive de la tyrannie, je vous fais passer deux lettres par lesquelles je vous demande une place dans les premiers numéros de la *Tribune des Patriotes*. Comme c'est un point important à la liberté que les journalistes qui trahissent la cause soient démasqués, je me flatte que vous y attacherez quelque prix.

« Elles sont signées de moi pour vous mettre en règle dans tous les cas. » (19 mai 1792.)

D'autre part, Camille annonce au lecteur : « J'insère dans mon numéro la précieuse dénonciation du général Lafayette par M. Marat, surnommé le sapeur des journalistes, qu'on trouve le premier à la brèche et qui dit comme Bayard : Le poste du péril est celui de Marat. » (*Révolutions de France*, n° 32.)

(2) Loustalot écrivait : « Il est de l'essence de la liberté d'écrire impunément tout ce que l'on veut sur les hommes publics. » (*Révolutions de Paris*, n° 14.) Il ajoutait : « Les ministres et les gens en place sont exposés de droit à la calomnie. »

(3) Le Club des Jacobins, réuni le 24 janvier 1791 sous la présidence du *marquis de Broglie*, fit serment de dénoncer tous les traîtres à la patrie. (*Révolutions de France et de Brabant*, n° 62.)

Seulement, il est plus commode de tout faire retomber sur Marat, qui s'est expliqué d'ailleurs là-dessus :

« Reconnaissons un principe politique, dit-il, sans lequel la liberté ne saurait s'établir, c'est **que** le dernier des citoyens a le droit de s'attaquer à tous les agents du pouvoir dont la conduite est illégale, suspecte (*Appel à la nation*).

« ...On m'a fait passer des dénonciations non *signées* qui inculpent plusieurs membres des représentants de la Commune de Paris. Elles peuvent être fondées, mais, respectant trop la justice pour attaquer à la légère, même les méchants, nous ne pouvons en faire aucun usage; nous regardons leurs auteurs comme des lâches. » (*Ami du Peuple*, n° 28.)

Marat ne dénonçait donc qu'en toute connaissance de cause. Il lui arriva de se tromper (1) et de se rétracter franchement ensuite. Il savait du reste à quel péril il s'exposait et ne craignait pas de dire à La Fayette :

« Je sais tous les dangers auxquels je m'expose en m'élevant contre vous, mais n'espérez pas me réduire au silence; je vous voue une haine éternelle tant que vous machinerez contre la liberté. » (N° 147.)

Marat ne s'éleva jamais que contre les hommes publics. On ne peut trouver, dans son journal, une seule attaque contre la vie privée d'un de ses

(1) Il avait attaqué La Salle, l'un des vainqueurs de la Bastille qu'il confondait avec le marquis De Sade. Le lendemain, sa rétractation ayant été oubliée à la composition, il écrivit une lettre d'excuses publiques à celui qu'il avait accusé à tort.

ennemis. Lui qui avait si violemment attaqué Necker, lui écrit le jour où celui-ci disparaît :

« Monsieur, si votre retraite n'est pas jouée, dès aujourd'hui je m'impose à votre égard un éternel silence. J'ai travaillé à votre chute avec un zèle peu commun, mais dès l'instant où vous n'êtes plus un homme public dangereux, vous redevenez pour moi un particulier sans conséquence. » (N^o 214.)

Si les ennemis de Marat s'étaient imposés la même correction et la même loyauté, celui-ci ne nous arriverait pas sous les apparences d'un monstre hideux et nous n'aurions pas autant de peine à ruiner la funeste légende.

V

Les journées d'octobre.

Lutte de Marat contre le Châtelet

On ne voit pas très bien quel rôle joua Marat dans les événements d'octobre. Il est certain, toutefois, qu'il y prit une part active, si l'on en croit Camille Desmoulins (1). En tous cas, les articles de l'*Ami du Peuple*, au sujet de la famine qui sévissait alors et dans lesquels il engageait le peuple à s'assurer de la personne du roi, n'y furent pas étrangers.

(1) « Marat vole à Versailles, écrit Camille, revient comme l'éclair, fait à lui seul autant de bruit que quatre trompettes du jugement dernier et nous crie : « O Morts ! levez-vous ! » (*Révolutions de France et de Brabant*, n^o 46.)

Au moment même où le peuple ramenait de Versailles le boulanger, la boulangère et le petit mitron, Marat était sous le coup d'un arrêté de prise de corps lancé par le Châtelet.

Le Châtelet était alors une puissance dangereuse. Ce tribunal moyenâgeux, composé entièrement d'agents de la royauté, était déjà un archaïsme dans un pays naissant à la liberté. Le peuple l'entourait de sa haine. L'Assemblée constituante qui l'appuyait contre les journalistes populaires devait le supprimer l'année suivante. Mais, en 1789, il était redoutable et il fallait un véritable courage pour oser l'attaquer.

Marat eut ce courage. Le sieur Joly était accusé d'avoir falsifié un arrêt. *L'Ami du Peuple* le dénonce, puis reconnaît que ses affirmations étaient erronées et se rétracte. Mais l'occasion était trop bonne. On encourage Joly à porter plainte. On fait apposer un placard calomnieux contre Marat. Enfin, le 6 octobre 1789, un décret de prise de corps est rendu contre lui.

Déjà Marat avait eu maille à partir avec la Commune. Il avait bravé Bailly et La Fayette (1)

(1) Bailly avait lu contre Marat une prétendue dénonciation du district des Filles-Saint-Thomas. La dénonciation était fautive et le district protesta véhémentement. Hypocritement, Bailly dit à *l'Ami du Peuple*: « Nous croyons cependant que c'est le zèle patriotique qui guide votre plume. » Celui-ci répondit: « Je ne vous ferai pas le même compliment. Pendant que depuis neuf mois, je me suis mis au pain et à l'eau pour fournir aux frais d'impression et servis de la plume ma patrie, vous, Monsieur le Professeur royal avez l'art, comme Monsieur le Maire et plusieurs de vos collègues, de vous montrer bon patriote tout en conservant vos places et vos pensions. » (*Ami du Peuple*, n° 20.)

et ces derniers avaient dû, bien à regret, le laisser libre. On se proposait une revanche.

Ce duel entre un journaliste et le Pouvoir fut extraordinaire et fertile en incidents. Marat avait pour lui le peuple. Les sections, les Cordeliers en tête, prirent sa défense. Le Châtelet garda pendant plus d'une semaine son décret sans oser s'en servir.

Le 8, on se présenta chez Marat, rue du Vieux-Colombier, pour l'arrêter. Celui-ci était déjà à Versailles, chez un traître qui le dénonça. Averti, Marat allait monter en voiture pour s'enfuir lorsque deux officiers se présentèrent : « Nous venons savoir qui vous êtes et ce que vous faites ici? — Mon nom ne vous est pas inconnu; je suis l'Ami du Peuple qui est dans la retraite pour échapper aux assassins. — L'Ami du Peuple! Ah! il est en sûreté parmi nous, qu'il y reste; tous ses concitoyens sont prêts à le défendre ». Et on le conduisit chez le colonel qui lui offrit sa maison (1).

Le Châtelet ne le laissa point tranquille. L'Assemblée, par un décret du 21 octobre, confia à ce tribunal le pouvoir de juger les crimes de lèse-nation. Marat qui se cachait à Montmartre, venait justement de dénoncer Necker comme accapareur. Cet homme était intraitable. Plus on le menaçait, plus il montrait de l'audace.

Le 12 décembre, on découvre sa nouvelle retraite. On l'amène devant le Comité des recherches. Mais les Cordeliers grondaient. Le Club venait, sur la proposition de Danton, de prendre,

(1) *Ami du Peuple*, n° 70. Ce colonel n'était autre que Lecointre.

un arrêté déclarant « qu'à l'avenir, il serait nommé quatre commissaires pris dans le sein du district, sans la signature desquels on ne pouvait mettre à exécution aucun ordre de nature à priver un citoyen de sa liberté ». Les jours suivants, les autres districts prenaient le même arrêté.

Aussi la police eut-elle peur. On n'osa pas inquiéter Marat davantage. Celui-ci, dès le lendemain, réclamait ses presses que le maire avait fait saisir et s'établissait imprimeur, 39, rue de la Vieille-Comédie, à deux pas des Cordeliers.

Ce n'était pas fini. On ne devait pas laisser Marat facilement. Le 22 janvier 1790, le Châtelet agit de nouveau; la Commune intervient. Le « héros des deux mondes », La Fayette, organise tout un plan de campagne pour venir à bout de l'Ami du Peuple. Le récit de cette expédition est à peine croyable (1).

D'abord on monte les têtes contre l'Ami du Peuple, on calomnie adroitement, on distribue de l'argent à une foule de pauvres diables auxquels on donne rendez-vous rue Montmartre et dont la consigne est de crier : « Marat à la lanterne ! » ; puis trois mille fantassins et cavaliers, commandés par le sieur Carle, envahissent le territoire, c'est-à-dire le district des Cordeliers et le domicile de l'Ami du Peuple. L'infanterie occupe les principales rues, depuis le carrefour Buci

(1) Buchez et Roux l'ont racontée en détail dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution*.

Montjoye confirme ce récit et dit : « La Fayette fit marcher contre Marat une armée de 6.000 hommes et fit pointer à toutes les avenues deux pièces d'artillerie. » (*Histoire de la conjuration de Philippe d'Orléans.*)

jusqu'à l'Odéon; la cavalerie se place au Pont-Neuf, sur la place du Théâtre; six mille hommes sont disposés à l'entrée des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel.

Tout cela contre un pauvre petit journaliste. Voilà de quoi confondre ceux qui prétendent que Marat n'exerçait aucune influence sur le peuple. Le résultat de cette équipée fut que Marat s'enfuit pendant que le sieur Carle pénétrait chez lui, l'épée à la main. Laissons la parole à l'Ami du Peuple :

« ...Je n'ai jamais eu plus de sang-froid qu'au milieu des dangers imminents. Ne voulant pas sortir en désordre de peur d'éveiller les soupçons, je fis toilette. Je passai une redingote, je me couvris d'un chapeau rond, je pris un air riant, et me voilà parti, gagnant le Gros-Caillou à travers un détachement de la garde envoyé pour m'enlever. Chemin faisant, j'avais cherché à distraire mon compagnon et je conservais ma bonne humeur jusque vers cinq heures du soir, heure à laquelle j'attendais l'épreuve de la feuille où je rendais compte de la fameuse équipée. Personne ne vint, je pressentis le coup qui me menaçait: le reste de la journée se passa dans la tristesse. On avait eu vent de la route que j'avais tenue. Dans la soirée, la maison fut investie par des espions. Je les reconnus à travers une jalousie. On me proposait de me sauver par les toits à l'entrée de la nuit. Je passai au milieu d'eux en plein jour, donnant le bras à une jeune personne et marchant à pas comptés. Lorsque la nuit fut arrivée, je me rendis au grand bassin du Luxembourg; deux amis m'y attendaient. Ils devaient me con-

duire chez une dame du voisinage. Nous ne trouvâmes personne au logis, me voilà sur le pavé. Un de mes compagnons se mit à pleurer, je séchai ses larmes en éclatant de rire. Nous prenons un fiacre et je vais chercher asile au fond du Marais. Arrivé à la Grève, je vois la potence qu'on me destinait deux jours auparavant et je passe dessous. Rue de la Perle, mon nouvel hôte avait chez lui une personne qui ne m'était pas inconnue... Après un quart d'heure de conversation, je demande à mon hôte, lui parlant à l'oreille, s'il était sûr de la personne présente. « Comme de moi. — Fort bien », et je continuai la conversation. Je soupai et allai me coucher. Au milieu de la nuit, une escouade de cavalerie fit halte sous mes fenêtres ; j'entr'ouvre les volets, je remarque qu'aucun d'eux ne met pied à terre, je regagne tranquillement mon lit jusqu'au lendemain : il fallut décaniller. » (*L'Ami du Peuple*, n° 170.)

Malgré tout, Marat fut obligé de quitter Paris. La situation devenait intenable. Il se réfugia à Londres.

VI

Les persécutions continuent. — Simone Evrard.
— **Massacre du Champs-de-Mars. — La vie de l'Ami du Peuple jusqu'au 10 août.**

Nous ne pouvons, dans le cadre très restreint de ce petit livre, suivre pas à pas l'Ami du Peuple pendant les premières années de la Révolution. Il

faudrait plus d'un volume pour narrer par le menu les persécutions dont il fut l'objet; les tracasseries et les vexations que lui infligèrent les pouvoirs coalisés contre lui.

De Londres, où il s'était réfugié, Marat n'en continue pas moins à s'occuper des affaires de France. Des brochures parviennent à Paris: l'*Appel à la nation*, la *Dénonciation contre Necker*, la deuxième *Dénonciation* contre Necker; puis Marat s'avise d'un nouveau moyen de propagande: le *placard*.

Cette idée lui a été suggérée justement par ses ennemis qui, les premiers, ont usé de ce procédé contre lui. Le 26 juillet 1790, les Parisiens se pressent autour du premier placard de l'Ami du Peuple: *C'en est fait de nous*, dans lequel ils lisent:

« Je le sais, ma tête est mise à prix par les coquins qui sont au timon des affaires de l'Etat; cinq cents espions me cherchent nuit et jour; eh bien! s'ils me découvrent et s'ils me tiennent, ils m'égorgeront et je mourrai, martyr de la liberté; il ne sera pas dit que la patrie périra et que l'Ami du Peuple aura gardé un lâche silence. »

En voici la fin:

« Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos, liberté et bonheur; une fausse humanité a retenu votre bras et suspendu vos coups; elle va coûter la vie à des millions de vos frères (1). »

(1) On remarquera que Marat commence à réclamer des têtes et à établir ainsi sa réputation légendaire de tigre altéré de sang. Qu'on réfléchisse aux événements qui suivirent. Qu'on songe à septembre, à 1793 et l'on

A ce placard, l'Assemblée répondit par un nouveau décret et enjoignit au Châtelet de poursuivre Marat. Le 11 août, deuxième placard : *On nous endort, prenons-y garde!* Les 22 et 23, troisième et quatrième placard plus violents encore : *C'est un beau rêve! gare au réveil!* — *L'affreux réveil*, ce dernier à propos du massacre des soldats du Châteauneuf.

La police descend chez son imprimeur, enlève les formes, les caractères, menace l'imprimeur s'il ne dénonce pas la retraite de Marat. Chez la dame Meuguier, chargée de la vente du journal, on effectue la même opération.

Malouet dénonce l'Ami du Peuple à la tribune de l'Assemblée. Sieyès avait déjà proposé un projet de loi contre les délits de presse (1). Les journalistes révolutionnaires sont englobés dans les poursuites (2).

La lutte dura près de dix-huit mois, jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante. Marat est obligé

verra combien l'Ami du peuple avait raison et combien il était prévoyant. Les événements vont marcher : les ennemis du peuple vont grossir leurs rangs et bientôt il ne sera plus possible de se contenter de cinq à six cents têtes.

(1) Camille perdait courage dans cette lutte pour la liberté de la presse. Marat lui écrit :

« Cher Desmoulins, toi qui sais si bien égayer ton lecteur, viens apprendre à rire avec moi. Mais continue à combattre avec énergie les ennemis de la Révolution et reçois l'augure de la victoire » (n^o 170).

(2) On verra les détails de cette affaire dans notre biographie de Camille Desmoulins.

Au cours de ces poursuites, Loustalot prit aussi parti pour Marat, notamment dans l'article : *Affaire de M. Marat*, phénomène politique. (*Révolutions de Paris*.)

de se cacher et de fuir. Dans l'*Oraison funèbre* qu'il prononça le 9 août 1793, Guirault s'exprime ainsi :

« Il fallait le voir, traqué de réduit en réduit, souvent dans des lieux humides où il n'avait pas de quoi se coucher. Rongé par la misère la plus affreuse, il couvrait son corps d'une simple redingote bleue et sa tête d'un mouchoir, hélas ! presque toujours trempé de vinaigre ; un écritoire dans sa main ; quelques chiffons de papier sur ses genoux : c'était sa table... »

Quelle trempe ! quel caractère, il fallait avoir pour résister. Mais si résistant et si courageux que fut l'Ami du Peuple, l'existence qu'il menait ne pouvait durer. Il finit par contracter une maladie dartaire dont il souffrait d'épouvantables douleurs et qui, de jour en jour, s'aggrava.

Au milieu de ces péripéties, en dépit du mal qui le rongé, Marat s'impose un travail qui aurait excédé les forces de plusieurs hommes. Il se soutient avec du café. Il rédige chaque jour, à lui seul, l'*Ami du Peuple*, que bientôt il va imprimer. Cela ne suffit pas à son activité. Il collabore à l'*Orateur du Peuple*, de Fréron ; il crée un nouvel organe : le *Junior français*, mais force lui est d'abandonner cette publication ; il ne peut la mener à bout.

C'est au moment où il était ainsi traqué, et où il commençait à désespérer que Marat rencontra une âme pitoyable. Simone Evrard se fit la compagne des travaux et des infortunes de l'Ami du Peuple, qu'elle ne devait quitter qu'à la mort et dont elle défendit plus tard la mémoire.

Ce dut être en 1790 que Marat fut recueilli par Simone Evrard. Elle avait vingt-six ans. Marat en comptait près de quarante-six. Quelque temps après, l'Ami du Peuple épousa Simone (1).

Sur cette femme, qui eut le tort très grave d'être la compagne dévouée de l'Ami du Peuple, la calomnie s'acharna. On la montra comme une prostituée (2), on la représenta sous les traits d'une femme vieille et atrocement laide.

On a voulu aussi que Marat ait connu d'autres amours. Il avait, dans sa jeunesse, écrit un roman dans le goût du temps : *Aventures du jeune comte Potowsky*. Ce roman fut réédité en 1848 par les soins du bibliophile Jacob qui feignit d'y voir des aventures concernant leur auteur. On a parlé aussi des relations de Marat avec M^{lle} de Laubespine, qu'il avait soignée et guérie. Laissons cela aux feuilletonnistes et poursuivons.

Il est certain que l'existence de l'Ami du Peuple, au moment où il était traqué et poursuivi de cave en cave est assez obscure. La police ne put mettre la main sur lui et il est assez difficile à l'historien d'être mieux informé.

Ce qu'on sait de la vie de Marat, on le sait par l'*Ami du Peuple*. On voit le journaliste s'enfuir à Londres, revenir à Paris, s'exiler de nouveau, revenir encore. Parfois il a des accès de déses-

(1) Si l'on en croit Guirault, il l'aurait épousée selon le rite de son maître, Jean-Jacques, c'est-à-dire devant la Nature.

(2) Henriquez (*Dépanthéonisation*). L'ouvrier Constant Hilbey a réduit à néant ces mensonges dans sa *Réfutation de l'histoire des Girondins*.

poir, il juge sa cause perdue et fait ses adieux aux lecteurs. Mais ce n'est pas pour longtemps. Marat n'est pas homme à se taire et à abandonner la lutte.

Il luttera en effet quand tout le monde aura lâché. Le 17 juillet 1791, La Fayette et Bailly font massacrer le peuple qui réclame la déchéance royale. Les écrivains révolutionnaires sont atterrés. Camille envoie sa démission de journaliste. Danton disparaît. Robespierre reste silencieux. Marat seul parle et quel langage !

« Le sang des vieillards, des femmes et des enfants massacrés autour de l'autel de la patrie fume encore, il crie vengeance et le législateur infâme vient de donner des éloges et de voter des remerciements publics à leurs cruels bourreaux, à leurs lâches assassins » (1).

(*Ami du Peuple*, n° 524, 20 juillet.)

C'est un tel homme qu'on traitera ensuite de lâche et à qui l'on fera un crime d'avoir poussé le peuple à la vengeance.

Marat, au 10 août ?

Son rôle se borna à n'être qu'un simple journaliste. Il est à peu près certain qu'il ne prit aucune part à la bataille.

(1) Il ajoutait : « ... Quant à l'Ami du Peuple, que ne peut-il rallier à sa voix deux mille hommes déterminés : pour sauver la patrie, il irait à leur tête arracher le cœur de l'infémal Mottier (La Fayette) au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves... O ma patrie, reçois les accents de ma douleur et de mon désespoir ! »

Mais il est absolument comique de prétendre que Marat, affolé, voulait s'enfuir à Marseille, déguisé en jockey (1). Si on ne le vit pas à l'assaut des Tuileries, on peut se convaincre à la lecture de son journal qu'il ne resta pas complètement inactif.

La royauté est maintenant à terre. C'est le tour des démocrates. Marat va surgir. Ce Marat étrange et invisible dont l'existence même a été mise en doute (2) et qui depuis des années souffre pour cette Révolution aujourd'hui triomphante.

VII

Les massacres de septembre

Il s'agit maintenant de voir quel a été le rôle exact de l'Ami du Peuple pendant ces terribles journées de septembre. On sait que ces journées constituent la tache ineffaçable de la Révolution française. Les historiens se sont plus à nous en

(1) Barbaroux. *Mémoires* : Barbaroux prétend, d'autre part, que Marat lui avait demandé « deux cents napolitains armés de poignards, pour parcourir la France et faire la Révolution ». Barbaroux avait l'imagination d'un méridional.

(2) Madame Roland.

tracer les horreurs (1); on nous a montré des assassins à gages, terrorisant Paris, envahissant la prison, égorgeant indistinctement tous ceux qui leur tombaient sous la main et allant ensuite toucher le salaire ignominieusement gagné et *distribué* par la Commune. Il faudra tôt ou tard rétablir la vérité. Nous ne pouvons ici nous étendre sur les massacres de septembre et en examiner les détails. Force nous est de nous borner. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les massacres étaient absolument *justifiés, inévitables*, et que loin d'être le fait d'assassins sauvages, il faut au contraire en faire remonter la responsabilité au *Peuple*, au peuple qui n'a pas craint de la revendiquer et que les menaces et les railleries avaient poussé à bout.

Oui, les massacres de septembre furent commis par le peuple. Ils étaient du reste légitimes. Et il est parfaitement absurde d'en faire porter le poids à tel homme politique de cette époque plutôt qu'à tout autre, à Danton plutôt qu'à Roland, à Marat plutôt qu'aux Girondins. Tous, comme on va le voir, y prirent une part égale, soit par leur faiblesse, soit par leur silence, soit par leur acceptation courageuse des responsabilités.

Voyons quelle était la situation :

La France était à deux doigts de la fin. Les ennemis venaient d'envahir le territoire et le roi de Prusse marchait sur Verdun, la seule place en

(1) Des volumes ont été écrits sur ces journées. Le nombre de mémoires et de journaux relatant les faits de septembre est inouï. Cela prouve tout au moins que tous ne furent pas massacrés et qu'il y eut un nombre respectable de *rescapés*

état de résister sur la route de Paris. Les ministres parlaient de s'enfuir (1). Tous perdaient la tête. Pendant ce temps, les prisonniers manifestaient une joie bruyante et insolente; ils comptaient à haute voix le nombre de jours qu'il restait aux ennemis pour arriver à Paris; ils menaçaient le peuple de représailles; des conspirateurs circulaient librement; les tribunaux refusaient de juger ou acquittaient scandaleusement les coupables (2). La fureur du peuple allait croissant. On parlait tout haut de massacrer les prisonniers, d'en finir avec les traîtres, d'égorger les ennemis de l'intérieur avant de partir à la frontière.

Que faisaient les ministres et les Girondins pendant ce temps? Rien. Que faisait Marat? Il prévoyait les événements, annonçait l'explosion des colères et proposait des mesures destinées, dans son esprit, à éviter les massacres.

« Si le glaive de la justice, écrivait-il, frappe enfin les machinateurs et les prévaricateurs, on n'entendra plus parler *d'exécutions populaires*, cruelle ressource que la loi de la nécessité peut seule commander à un peuple réduit au désespoir

(1) Kersaint, arrivé de Sedan, disait: « Il faut absolument partir; car il est aussi impossible que dans quinze jours Brunswick ne soit pas à Paris, qu'il l'est que le coin n'entre pas dans la bûche quand on frappe dessus. » Il fallut la résistance de Danton pour qu'on n'abandonnât point Paris.

(2) Jusqu'au tribunal criminel du 17 août qui montra une indulgence extraordinaire. Montmorin venait d'être acquitté avec des considérants et des conclusions destinés à bafouer le peuple. Brissot écrivait dans le *Patriote français* qu'au lieu d'être l'effroi des conspirateurs, les tribunaux en étaient la sauvegarde.

et que le sommeil volontaire des lois justifie toujours. » (16 août, *Ami du Peuple*, n° 679.)

On n'écouta pas Marat. Bien mieux. La Commune réclama, par trois députations, la constitution d'un tribunal. L'Assemblée s'y refusa. C'était souscrire d'avance aux événements (1).

Les choses en vinrent à un tel point qu'il ne fut plus possible d'éviter les représailles populaires. Les colères, longtemps contenues, allaient éclater. Avant de partir contre l'ennemi, les patriotes ne voulaient pas, selon leur expression, laisser leurs femmes et leurs enfants entre les mains des traîtres et des conspirateurs.

Que fait alors Marat? Pendant que tous se taisent, pendant que Danton lui-même est débordé et laisse faire, il accepte courageusement les responsabilités et essaie de circonscrire le massacre devenu inévitable. Il se fait nommer membre adjoint au Comité de surveillance et l'un des premiers propose la création de ces fameux tribunaux de septembre qui purent, au milieu des fureurs, soustraire bien des victimes à la mort.

On n'a pas manqué, naturellement, de prétendre que Marat fut l'un des instigateurs de ces funestes journées. On a ajouté que l'*Ami du Peuple* en profita pour assouvir ses rancunes personnelles. Rien de plus faux. Devant le péril, Marat avait envisagé le massacre comme la seule mesure de salut public, mais pas plus que les autres, il ne

(1) Le *Moniteur* disait: « Si dans très peu de temps, les jurés ne sont pas en état d'agir, de grands malheurs se promèneront dans Paris. » (19 août 1892.)

fut maître de la situation et ne put en profiter (1). Tout ce qu'il put faire, avec ceux qu'on a appelé les directeurs du massacre, ce fut de séparer les petits délinquants des grands coupables et de sauver le plus de monde possible (2).

Quant aux Girondins, à ceux qui, le péril conjuré, exprimèrent un si violent dégoût pour septembre et s'en firent une arme contre leurs adversaires politiques, voyons quel fut leur rôle et ce qu'ils pensaient au moment où les massacres s'exécutaient.

Le 3 septembre, au soir, Roland dit: « Hier

(1) L'exemple de Lavoisier, contre lequel Marat avait une vieille haine et qui échappa au massacre, suffit pour montrer l'inanité de ces affirmations.

(2) « Je me trouvais au comité de surveillance, lorsqu'on y annonça que le peuple venait d'arracher des mains de la garde et de mettre à mort plusieurs prêtres réfractaires prévenus de machinations, envoyés à la Force par le comité, et que le peuple menaçait de se porter aux prisons. A cette nouvelle, *Panis et moi* nous nous écriâmes, comme par inspiration: « Sauvons les petits délinquants, les pauvres débiteurs, les prisonniers pour rixe! »

« Le comité donna l'ordre sur le champ à différents geôliers de les séparer des grands malfaiteurs et des traîtres contre-révolutionnaires, afin que le peuple ne fût pas exposé d'immoler quelque innocent. La séparation était faite lorsque les prisons furent forcées, mais la précaution se trouva inutile par l'attention qu'eut le juge du peuple, qui faisait les fonctions de tribun dans cette expédition, de vérifier les écrous et de relâcher tous ceux qu'avait fait séparer le comité de surveillance, attention que n'aurait pas eue le despote s'il eût triomphé le 10 août. Voilà *des faits* à opposer à la calomnie qui a dénaturé les récits des événements des 2 et 3 septembre. » (*Journal de la République*, n° 12.)

fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile; je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice. Il ne prend pas pour victime ce qui se présente à sa fureur, il la dirige sur ceux qu'il croit avoir été longtemps épargnés par le glaive de la loi et que le péril des circonstances lui persuade devoir être immolés sans délai.» (*Moniteur*, 6 septembre.)

Et Vergniaud, le 25 septembre, à la tribune:

« Que le peuple lassé d'une longue suite de trahisons se soit enfin levé, qu'il ait tiré de ses ennemis connus une vengeance éclatante, je ne vois là qu'une résistance à l'oppression. Et s'il se livre à quelques excès outrepassant les lois de la justice, je n'y vois que les crimes de ceux qui l'ont provoqué par leurs trahisons. »

Danton répondait à Prud'homme qui l'interrogeait: « La colère du peuple est à son comble. Il y aurait du danger à l'arrêter. Sa première fureur assouvie, on pourra lui faire entendre raison. »

On le voit; c'était bien le peuple qui se levait et se vengeait. Ce n'étaient pas, comme on l'a assuré depuis, des brigands ivres de vin et de sang auxquels on donnait à boire et on distribuait de l'argent. Qui dit cela, du reste? Ceux qui, justement, pendant qu'on tuait d'un bout de Paris à l'autre, après n'avoir rien fait pour empêcher les colères d'éclater, se cachaient et se taisaient, attendant que l'orage soit passé.

Quant à ceux qui, comme Marat, voyant l'impossibilité d'y rien changer, se lancent bravement au milieu de la tempête, réclament leur



part de responsabilité, ceux-là on en fera les boucs émissaires de la Révolution et on ne leur tiendra pas compte de leur courage et de leur sincérité (1).

Mais le reproche qu'on adressera surtout à Marat, c'est d'avoir, au lendemain des journées de septembre, envoyé aux départements la fameuse circulaire où il leur enjoint d'imiter Paris. Michelet prétend que Marat, de son autorité privée, y mit la signature de ses collègues. On sait aujourd'hui que chacun d'eux signa en toute connaissance de cause. Mais quelle était donc cette terrible circulaire? En voici un passage :

« Sans doute, la nation entière, après la longue suite de trahisons qui l'a conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public et tous les Français

(1) « Quel est le devoir du peuple? Le dernier parti qu'il ait à prendre, le plus sûr et le plus sage est de se rendre en armes à l'Abbaye et d'en arracher les traîtres, particulièrement les officiers et leurs complices et de les passer au fil de l'épée. C'est une folie de vouloir faire leur procès! Il est tout fait; vous les avez pris les armes à la main contre la patrie, vous avez massacré les soldats; pourquoi épargneriez-vous leurs officiers, comparablement plus coupables? La sottise est d'avoir écouté les endormeurs, qui ont conseillé d'en faire des prisonniers de guerre. Ce sont des traîtres qu'il fallait immoler sur le champ, car ils ne pouvaient jamais être considérés sous un autre point de vue. » (*L'Ami du Peuple*, n° 680.)

De même, le Comité de surveillance, dès que les événements éclatèrent adressa aux prisons cette circulaire :

« *Au nom du peuple*, camarades, il vous est enjoint de juger tous les prisonniers de l'Abbaye. Signé: Panis Sergent, à l'Hôtel de Ville, 2 septembre.

s'écrieront comme les Parisiens : Nous marchons à l'ennemi, mais nous ne laissons pas derrière nous ces brigands pour égorger nos femmes et nos enfants. »

Sans doute, il eût mieux valu se taire comme les Girondins, au moment du danger, ou encore approuver le peuple, comme le firent Roland et Vergniaud, pour le péril conjuré, manifester une indignation tardive. Marat n'était pas homme à reculer. Le massacre accompli, il songea que ce n'était pas le moment de désavouer le peuple et, bravement, il s'en fit le justificateur.

Cela lui aura valu la réputation d'un sanguinaire et ses ennemis auront réussi à en salir sa mémoire ; ces mêmes ennemis montrent moins de colère et d'indignation lorsque La Fayette et Bailly fusillent le peuple au Champ-de-Mars. Les méfaits du pouvoir ont toujours une excuse. Les représailles du peuple, seules, sont criminelles.

VIII

**La Convention. — Marat, député de Paris. —
Dumouriez et Marat. — Les Girondins contre
Marat.**

La Convention tient ses premières séances. Parmi les députés de Paris, nommé l'un des premiers, après Camille, Danton et Robespierre, se tient l'Ami du Peuple.

Une bataille terrible va s'engager. Girondins

contre Montagnards. Guadet contre Robespierre. Barbaroux contre Marat.

De cette bataille inouïe qui s'engagea entre les différentes fractions du parti républicain, nous ne retracerons pas les péripéties (1). Ce sont des faits connus. Mais il nous paraît bon de signaler l'attitude des Girondins à l'égard de l'Ami du Peuple.

Louis XVI condamné, les Girondins sentent leur influence diminuée. Trois hommes : Danton, Robespierre, Marat, sont en butte à leurs attaques, mais c'est Marat surtout qui leur sert de cible. Par lui, ils espèrent atteindre toute la Montagne, et à travers les Montagnards, Paris, le Paris qui vient de sauver la France et qu'ils poursuivent d'une haine implacable (2).

Cette idée d'un triumvirat dictatorial formé par les trois hommes connus de la Montagne, était de la dernière absurdité. Danton et Robespierre n'eurent pas de peine à se disculper. Quant à Marat, il opposa aux perfidies girondines un mépris hautain. Cambon venait de monter à la tribune pour y dénoncer l'Ami du Peuple. Un tu-

(1) Nous nous sommes plutôt attaché à indiquer, dans ce petit volume, le véritable caractère de Marat; nous avons donné le plus grand développement possible à l'histoire de ses débuts comme journaliste, aux persécutions qui l'atteignirent, aux polémiques dont il fut l'objet... Le reste, ses votes à la Convention, ses luttes oratoires avec les Girondins, son triomphe, etc... appartient plutôt à l'histoire générale.

(2) On connaît la phrase d'Isnard, sur Paris. Tous les Girondins, sans tenir un langage aussi violent, ne déguisaient point cependant leur méfiance et leur aversion à l'égard des Parisiens.

multe effrayant régnait dans l'Assemblée quand Marat se présenta pour répondre. Rebecqui, Barbaroux, Goupillau l'entourent, le menacent, le repoussent. Mais lui, le rire du mépris sur les lèvres :

« J'ai dans cette salle un grand nombre d'ennemis personnels. — Tous, tous, s'écrient les Girondins, se levant en masse. — Eh bien ! continua Marat, je les rappelle à la pudeur (1).

Son attitude en imposa à l'Assemblée, qui resta suffoquée de surprise. Et Marat expliqua comment cette idée d'une dictature populaire n'était impu-

(1) « Me feriez-vous un crime, demandait Marat, d'avoir proposé la dictature si ce moyen était le seul qui pût vous retenir au bord de l'abîme ? Qui osera blâmer cette mesure quand le peuple l'a approuvée et s'est fait lui-même dictateur pour punir les traîtres ? A la vue de ces vengeances populaires, à la vue des scènes sanglantes du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 2 septembre, j'ai frémi moi-même des mouvements impétueux et désordonnés qui se prolongeaient parmi nous. J'aurais désiré qu'ils fussent dirigés par une main ferme et juste...

J'ai donc proposé de donner une autorité provisoire à un **homme raisonnable** et fort, de nommer un dictateur, un tribun, un triumvir, le titre n'y fait rien. Ce que je voulais, c'était un citoyen, intègre, éclairé, qui aurait recherché tout de suite les principaux conspirateurs afin de trancher d'un seul coup la racine du mal, d'épargner le sang, de ramener le calme et de fonder la liberté. Suivez mes écrits, vous y trouverez partout ces vues. La preuve, au reste, que je ne voulais point faire de cette espèce de dictateur un tyran, tel que la sottise pourrait l'imaginer, mais une victime dévouée à la patrie, c'est que je voulais en même temps que son autorité ne durât que peu de jours, qu'elle fut bornée au pouvoir de condamner les traîtres et même qu'on lui attachât durant ce temps, un boulet aux pieds, pour qu'il fût toujours sous la main du peuple. »

table qu'à lui seul. Le discours qu'il prononça confondit ses ennemis. Ce n'était point là le langage d'un homme sanguinaire qu'on se plaisait à représenter comme altéré de sang. Les mesures qu'il préconisait, son idée d'un tyran populaire étaient certes discutables, mais il faut songer que par la suite, le Comité de salut public et le régime de la Terreur lui donnèrent pleinement raison.

Vergniaud lui succéda à la tribune et prit un air dégoûté. Il s'excusa de remplacer un homme tout chargé de décrets de prise de corps. C'était rappeler un des plus beaux titres de gloire de Marat. Panis et Talien protestèrent.

Boileau demanda que le monstre fut décrété d'accusation. L'Assemblée applaudit. Des cris s'élevèrent : A l'Abbaye.

Mais cette violence même, cet acharnement contre un homme finirent par fatiguer l'Assemblée. On sait que Marat, le pistolet à la main, menaça de se faire sauter la cervelle. Les tribunes applaudirent. L'Assemblée passa à l'ordre du jour (25 septembre 1892).

Cependant les ennemis de Marat ne désarmèrent point. Chaque fois que l'Ami du Peuple montait à la tribune, il était accompagné de cris et de vociférations. La Gironde, qui avait lâchement laissé s'accomplir septembre, l'accusait d'en être l'auteur responsable. A chaque séance, quelqu'un demandait la mise en accusation de Marat. On le sifflait, on affectait le dégoût ou le mépris ; on riait. Lui, très calme et très sûr de lui, tenait tête à tous les orages.

Mais plus on attaquera Marat, plus son in-

fluence grandira. Il a l'oreille du peuple. Rien qu'à l'annonce de son nom, ses ennemis sont tremblants.

Dumouriez, de retour à Paris, était un des héros du moment. Un soir, chez Talma, il y avait grande fête. Le général était entouré d'adorateurs et de femmes charmantes. On était tout à la joie et aux douceurs du triomphe. Soudain, un nom circule: Marat. C'était l'Ami du Peuple, suivi de Bentabole et de Montaud, qui venait réclamer des explications au sujet des deux régiments de Mauconseil et «le Républicain», punis par Dumouriez pour avoir mis à mort des émigrés. Marat s'adressa directement au général interdit:

— C'est vous qui êtes Dumouriez? C'est à vous que j'ai affaire.

On prétend que Dumouriez tourna les talons avec insolence. La vérité, c'est que, malgré son intrépidité, il n'était pas rassuré. Marat se dirigea ensuite vers la sortie et passant au milieu des soldats, sabre nu et menaçant, il leur dit: «Votre maître redoute plus le bout de la plume que je ne crains la pointe de vos sabres (1).»

Le lendemain, Marat accusait Dumouriez à la tribune. Les Girondins hurlèrent. On l'insulta et on le frappa. Le citoyen Rouyer, que Marat appela un spadassin, le menaça de mort. Vains ef-

(1) L'entrevue entre ces deux hommes dut être pathétique. Après le départ de Marat, on affecta de rire. La Dugazon prit des cassolettes et brûla du parfum sur le passage de l'Ami du Peuple. Mais la terreur était parmi les invités. La fête se termina dans la tristesse.

forts. On ne pouvait venir à bout de l'Ami du Peuple, dont la franchise déconcertante déjouait les ruses et se riait des attaques les plus violentes (1).

Les Girondins faisaient beaucoup moins de mal à Marat qu'à leur propre parti. De tels agissements soulevaient le peuple et précipitaient leur ruine. Bientôt, leur colère ne connaîtra plus de borne. Ils vont envoyer Marat au Tribunal révolutionnaire et provoquer son acquittement. Ce sera la **fin** de la Gironde.

IX

La lutte continue. — Triomphe et mort de Marat. — Les funérailles. — Marat chassé du Panthéon.

Après Boileau, après Vermont, qui prétend que Marat a demandé deux cent soixante-dix mille têtes, après Barbaroux, qui l'accuse d'avoir voulu soudoyer et détourner les bataillons marseil-

(1) Aux portes mêmes de la Convention il était insulté. Les journaux l'attaquaient avec une violence extraordinaire et s'efforçaient de le tourner en ridicule. Le plus monté était le *Courrier des Départements*, de Gorsas. On disait de lui : « Ah ! le petit Marat ! » Des placards le désignaient nettement à l'assassinat. Des hommes passaient devant sa demeure en réclamant sa tête. Tout cela devait finir par le coup de couteau de Charlotte.

lais (1), c'est un autre accusateur qui se lève à propos du pillage des boutiques du 25 février.

Le peuple mourait de faim. Dans l'*Ami du Peuple*, Marat lui conseilla d'entrer chez les boulangers et de s'emparer du pain qui lui manquait. Cette fois, on le tenait. L'appel au pillage et à l'insurrection était flagrant.

Brissot proposa un décret qui déclarât Marat en démence. Fonfrède demandait qu'on le condamnât à être saigné à blanc. Lesage déclara qu'on devait lui ôter la parole comme à un monstre qui n'a plus même le droit d'élever la voix. Bancal se contenta de réclamer l'expulsion. Les têtes étaient sérieusement montées. Marat fit face à l'orage; il essaya de contenir l'Assemblée. Mais il ne put venir à bout du tapage. Le décret d'arrestation fut voté. L'*Ami du Peuple* se retira alors sur cette boutade :

« Puisque mes ennemis ont perdu toute pudeur, le décret est fait pour exciter un mouvement; faites-moi donc conduire aux Jacobins pour que j'y prêche la paix. »

A sa sortie de la Convention, le peuple l'entoure. Les députés sont hués. Marat est embrassé, enlevé par les forts de la halle; des femmes lui offrent leurs maisons. Les Girondins comprirent que leur haine les avait menés trop loin.

Le 24 avril, l'*Ami du Peuple* se présenta au Tribunal. Depuis sa mise en accusation, il s'était

(1) La veille, Barbaroux s'était réconcilié avec Marat son ancien maître. La vérité c'est que Marat s'était rendu à la caserne des Marseillais qu'il avait visitée. Peut-être Barbaroux fut-il sincère et crut-il à une trahison de l'*Ami du Peuple*.

tenu caché (1) et les Girondins le croyaient vaincu. Leur espoir fut de courte durée. Au Tribunal, Marat, d'accusé, se fit accusateur.

« Qu'est-ce donc, dit-il, que quelques boutiques pillées, quelques misérables accrochés à la lanterne, quelques magistrats éclaboussés dans la rue, comparé aux grands bienfaits que notre Révolution doit amener dans le monde? Ces petits désagréments s'effaceront un jour devant les principes éclatants et lumineux que cette Révolution a proclamés à la face de l'univers: la fraternité humaine, l'unité et la liberté. »

Et il expliqua son attitude qui avait toujours été la même; il rappela ses souffrances; il dénonça les agissements de la Gironde. Avant qu'il eût fini, sa cause était gagnée. Le Tribunal décida que: « sur tous les points, l'accusé n'était point coupable » et ordonna sa mise en liberté.

Alors la foule se précipite vers lui. Il résiste en vain. Des femmes déposent des couronnes sur sa tête, des officiers municipaux, des gardes, des canonniers, des gendarmes forment une haie. Les bras le soulèvent et l'emportent du Palais à la Convention au milieu des cris d'enthousiasme.

La Convention tenait séance. Le sapeur Rocher, qui marchait en tête, s'avança et cria d'une voix de tonnerre:

(1) « Si j'ai refusé, expliqua-t-il, d'entrer dans les prisons de l'Abbaye, c'est par sagesse; depuis deux mois, attaqué d'une maladie inflammatoire qui exige des soins, je ne veux pas m'exposer, dans ce séjour ténébreux, au milieu de la crasse et de la vermine, à des mouvements d'indignation qui pourraient entraîner des malheurs. »

« Citoyen président, nous vous amenons ici le brave Marat. Marat a toujours été l'ami du peuple et le peuple sera toujours l'ami de Marat. On a voulu faire tomber ma tête à Lyon pour avoir pris sa défense; eh bien! s'il faut qu'une tête tombe, celle du sapeur Rocher tombera avant celle de Marat, nom de Dieu! »

Et le cortège envahit les gradins. La foule marque bruyamment sa joie. Enfin Marat paraît. On le pousse à la tribune.

« Législateurs du peuple, s'écrie-t-il, je vous présente en ce moment un citoyen qui vient d'être complètement justifié. Il vous offre un cœur pur. Malgré les trames odieuses de ses ennemis, il continuera à défendre la Patrie (1). »

Quelques députés s'enfuirent, d'autres gardaient un silence de mort. La Gironde était atterrée.

Marat devait prendre bientôt sa revanche complète. On connaît les événements du 31 mai et du 2 juin, l'invasion de la Convention par le peuple, les canonniers d'Henriot, la chute de la Gironde. C'est sous la poussée de Marat que purent s'accomplir ces événements. Pendant ces quelques jours, l'Ami du Peuple se multiplie. Il est partout, à l'Hôtel de Ville, dans les sections, à l'Evêché; il fait sonner le tocsin, ranime les colères, fait tirer le canon d'alarme, souffle la révolte, harangue les troupes et tout à l'heure, lorsque l'As-

(1) Le lendemain aux Jacobins, ce fut un second triomphe. Marat refusa les honneurs: « Citoyens, s'écria-t-il, je dépose sur le bureau deux couronnes que l'on vient de m'offrir. J'engage mes concitoyens à attendre la fin de ma carrière pour me juger. »

semblée piteuse se répandra dans les Tuileries, Marat va s'avancer et ordonner :

« Je somme l'Assemblée de rentrer dans la salle des séances. »

Celui qui, peu de jours auparavant, était hué, conspué, bafoué, est aujourd'hui l'oracle de l'Assemblée qui s'incline et vote, au milieu du bruit, tout ce que Marat lui commande.

Le triomphe était complet autant que l'Ami du Peuple pouvait le désirer. Mais ce triomphe même était le signal de sa mort. Les Girondins vaincus devaient se venger (1).

Le 11 juillet, vers midi, Charlotte Corday descendait hôtel de la Providence, rue des Vieux-Augustins. L'Ami du Peuple ne paraissait plus à la Convention depuis quelque temps. On le disait sérieusement malade. Les journaux ennemis ne se gênaient guère, d'ailleurs, pour souhaiter sa mort et poussaient ostensiblement à l'assassinat (2).

(1) Après cette dernière bataille, Marat voulut se retirer; il adressa une lettre à l'Assemblée pour expliquer sa décision. L'Assemblée n'accepta pas. Chasles donna les motifs suivants: « Le parti de la Gironde, ayant réussi à faire passer Marat, dans les départements, pour un monstre, pour un homme de sang et de pillage, afin de les séparer d'une ville qui adoptait ses principes, ce serait donner gain de cause aux ennemis de la Révolution que de consentir à sa retraite. » Marat resta, mais il était malade et à bout de force.

(2) Maure, envoyé par les Jacobins disait: « Nous venons de trouver notre frère Marat dans le bain. Une table, un encrier, des journaux, des livres auprès de lui l'occupaient sans relâche de la chose publique. Ce n'est point une maladie, mais une indisposition qui

L'Ami du Peuple demeurait 18, rue de l'École-de-Médecine. Charlotte Corday s'y rendit et comme on ne la reçut pas tout d'abord, elle laissa la lettre suivante :

« Citoyen, je viens de Caen. Votre amour pour la patrie doit vous faire désirer de connaître les complots qu'on y médite. J'attends votre réponse. »

Par cete invite hypocrite, Charlotte Corday spéculait sur l'ardent amour du peuple qui animait Marat. Cette malheureuse fille avoua plus tard ne connaître l'Ami du Peuple que par la lecture des journaux girondins qui le représentaient comme un fou.

Marat la reçut au bain. Simone Evrard qui s'était retirée, entendit soudain un cri : « A moi, ma chère amie ! ». Elle se précipita. Marat était livide. Laurent Bas, porteur du journal, se jeta sur l'assassin. Bientôt, les amis prévenus accoururent. Trop tard, l'Ami du Peuple venait de succomber (1).

A la nouvelle de la mort de Marat, ce fut une consternation dans Paris. Partout des sanglots

ne prendra jamais les membres du côté droit ; c'est beaucoup de patriotisme pressé, resserré dans un très petit corps. »

La *Chronique de Paris*, disait de son côté : « On dit Marat très sérieusement malade. S'il quittait la vie, on en trouverait sans doute quelques motifs secrets ; car chacun sait que la mort des grands hommes a toujours quelque chose d'extraordinaire. »

(1) Dulaure a reproduit une prétendue lettre de Marat adressée au moment de mourir à Guzman. Cette lettre est aujourd'hui reconnue absolument apocryphe ; Louis Blanc l'a également publiée.

retentirent : l'Ami du Peuple est mort. Le corps fut transporté aux Cordeliers. La Convention envoya immédiatement une députation.

Quand l'assassin monta dans une voiture pour être conduite en prison, on eut de la peine à l'arracher à la colère populaire ; elle traversa la foule au milieu d'un mugissement formidable. Dans les sections et dans les clubs, la douleur et la rage furent inimaginables. Guirault, s'adressant à David, s'écria : « Où es-tu David ? Tu as transmis à la postérité l'image de Lepelletier mort pour la patrie ; il te reste encore un tableau à faire. » — « Aussi le ferai-je, répondit le peintre. »

Il le fit, en effet, et on l'exposa publiquement. Le tableau représentait Marat assassiné dans sa baignoire et l'on avait gravé ces mots : « Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné. » La foule défila devant ce tableau. Aux Jacobins on demanda les honneurs du Panthéon (1). Le 16 juillet, les funérailles eurent lieu. L'Assemblée se rendit à l'église des Cordeliers, où se trouvait le corps. Thuriot prononça le discours d'adieu devant la fosse ouverte sous les arbres dans le jardin des Cordeliers. Bientôt Marat devint martyr. On lui éleva des autels. On le pria. D'après Beaulieu, un certain Brochet aurait composé une prière commençant par ces mots : « Cœur de Marat ! Cœur de Jésus ! ». Son buste devint dans les mai-

(1) Robespierre protesta. Bentabole l'interpella violemment : « C'est un honneur qu'il obtiendra malgré les jaloux. » De son vivant, Marat avait protesté contre une panthéonisation possible. « J'aimerais mieux ne jamais mourir s'était-il écrié que de subir les honneurs du Panthéon. »

sons un préservatif pour les suspects. Son cœur fut renfermé dans l'urne la plus précieuse du garde-meuble de la couronne.

Le 14 novembre 1793, sur le rapport de Joseph-Marie Chénier, l'Assemblée ordonna que les restes de Marat seraient transportés au Panthéon. Déjà, en plein Carroussel, on avait bâti une pyramide, avec son buste et son encrier (1).

Ce furent les Thermidoriens qui le conduisirent au Panthéon (5 Fructidor an II), au milieu d'un cortège imposant, avec la Convention qui défila en corps. Marat ne devait pas y demeurer longtemps. Cinq mois après, le 8 Ventôse an III, l'Assemblée, hypocritement, rendit un décret par lequel on avait droit aux honneurs du Panthéon que dix ans après la mort. Marat fut transporté dans le cimetière Sainte-Geneviève, près Saint-Etienne-du-Mont.

La réaction triomphait. Le peuple oubliait celui qui avait été son ami et son défenseur. La calomnie s'essayait sur Marat disparu. Des écrits infâmes voyaient le jour.

La légende se créait.

Puisse venir l'historien assez érudit et assez impartial pour venger, documents en mains, la mémoire de celui qui incarnât la Révolution.

(1) Mercier prétend qu'on y plaça une sentinelle jour et nuit et que l'une d'elles « mourut de peur et d'horreur ».

X

Les idées de Marat. — Ses faiblesses.

Conclusion.

Nous nous sommes efforcé de dégager Marat de la légende. Nous avons essayé d'indiquer, à grands traits, en faisant parler le plus possible l'intéressé, la figure peu banale de celui qui symbolisa le peuple, ses souffrances, ses aspirations et ses colères.

Disons quelques mots de ses idées politiques, philosophiques et sociales.

Le plus consciencieux et le plus érudit des historiens de la Révolution — nous avons nommé M. Aulard — a voulu voir dans l'Ami du Peuple un précurseur des pessimistes modernes. Il a noté ce désespoir philosophique que devaient interpréter, trente ans plus tard, Léopardi et Schopenhauer.

Selon nous, Aulard s'est trompé. Sans doute, à plusieurs reprises, lorsque les événements ne vont pas à son gré, Marat exprime un violent désespoir, un dégoût des hommes et des affaires publiques. Mais cela ne durait pas. L'Ami du Peuple savait se ressaisir facilement.

Ce qui le distingue surtout, c'est son amour excessif pour les hommes, amour sans illusion, certes, mais absolument incompatible avec le pessimisme qu'Aulard prête à l'Ami du Peuple.

Quand on aime l'humanité au point d'accepter que l'existence devienne un véritable calvaire, quand on sait subir privations et souffrances pour

mieux servir la cause des hommes, il est difficile d'avoir en même temps des tendances pessimistes.

En réalité, Marat fut un inquiet, un tourmenté, prompt aux enthousiasmes et aux découragements. Un besoin d'activité incessante le dévorait. La passion de la gloire qui, tout jeune, l'animait déjà, atteignit, dans ses dernières années au paroxysme et se transforma peu à peu en une soif ardente de sacrifice. L'apostolat lui apparut comme la plus enviable des carrières et il s'y donna tout entier (1).

Comme tout homme, l'Ami du Peuple eut ses

(1) On peut se convaincre de ce que nous avançons par la lecture des lignes suivantes où Marat apprécie le rôle du journaliste :

« Ses fonctions consistent à veiller sans cesse pour le salut du peuple contre les ennemis publics, fonctions sublimes qui exigent un dévouement sans bornes à la patrie et le concours de toutes les vertus qui élèvent l'humanité. Avant tout, il doit être pur dans ses mœurs et irréprochable dans sa conduite... Il a besoin d'une impartialité à toute épreuve pour attaquer, sans acception de personnes, les fonctionnaires publics qui négligent leurs devoirs, les administrateurs infidèles, les juges prévaricateurs, les ministres des lois qui les font servir à opprimer l'innocence ou à protéger le crime, les dépositaires de l'autorité qui malversent et les traîtres qui machinent la perte de l'Etat.

« Il doit renoncer aux plaisirs, aux douceurs, au repos de la vie... il lui faut un courage indomptable... il doit porter l'abnégation de lui-même jusqu'à l'héroïsme, passer ses jours dans les privations, les humiliations, les chagrins, les alarmes; vivre au milieu des pièges et des embûches, se résoudre à verser son sang goutte à goutte... » (Journal de la République, N° 46).

Combien peu, à ce prix, accepteraient aujourd'hui les fonctions du journaliste!

faiblesses, qu'il nous convient d'autant plus de signaler que nous avons besoin de notre mieux pour dissiper les préventions qui pèsent sur sa mémoire.

Alors que Marat appartenait à la Convention et que Robespierre, déjà régissant, songeait à abattre les têtes gênantes autour de lui, il y avait, en dehors des Jacobins tout-puissants et de la représentation nationale, un petit groupe de révolutionnaires que nous aurons le loisir d'étudier plus tard. On les appelait les Enragés. On comptait parmi eux des socialistes. Le peuple les aimait et les suivait. Ils préparaient une nouvelle révolution, plus profonde et plus durable, comme a su le voir Michelet, une révolution d'ordre économique et social ! Au premier rang, un prêtre, nommé Jacques Roux, se distinguait par son éloquence, son ardeur et son influence sur les ouvriers. Ce Jacques Roux, une sorte d'apôtre, avait reçu chez lui et caché, durant plusieurs jours, l'Ami du Peuple, traqué, fuyant et malheureux.

Robespierre songea à se débarrasser du socialiste Jacques Roux, dont les idées lui paraissaient trop audacieuses, et à décapiter en même temps le petit groupe des Enragés. Il s'adressa à Marat. A ce moment, un article de l'Ami du Peuple contre un individu était presque un arrêt de mort. Eh bien ! Marat ne craignit pas d'accuser Jacques Roux et de se faire, contre lui, le serviteur de Robespierre. Si, plus tard, Jacques Roux, condamné à mort, se frappa de coups de couteau, on peut dire que Marat, par ses accusations, fut l'instrument coupable de sa perte.

L'Ami du Peuple eut, certes, d'autres faiblesses

que nous ne mentionnerons point, mais toute sa vie de souffrances les rachète largement. Si l'on donne un coup d'œil d'ensemble sur l'existence de Marat, si l'on veut faire la part des exagérations maladives, des violences et des écarts justifiés par les événements et la fièvre de l'époque, on ne peut qu'admirer. De tous les hommes qui luttèrent pendant la période révolutionnaire, et dont quelques-uns ont mérité qu'on les appelle des héros, l'Ami du Peuple, par l'unité de sa vie, par ses sacrifices et ses malheurs, par sa fin tragique, par son ardent amour du peuple et de la Révolution, est certainement le plus glorieux et l'on comprend facilement l'enthousiasme qu'il excita parmi les révolutionnaires.

Les idées politiques de Marat se résumaient à peu de choses. Il était l'homme d'un moment. Il n'avait ni plan politique, ni conception particulière. Là encore, il faut noter l'amour de l'humanité et la fièvre révolutionnaire.

Ni à la tribune, où il monta plus d'une fois dans les premières séances de la Convention, ni dans son journal, où il s'occupe au jour le jour des événements, c'est-à-dire de ce qu'on n'appelait pas encore l'actualité, l'Ami du Peuple n'apparaît comme un théoricien. De système, il n'en a point (1). L'avenir, il ne s'en soucie que modérément. Ce qui lui importe, c'est de détruire le passé et d'établir, au prix du sang versé, un régime de

(1) Chèvremont, Bougecart et d'autres se sont efforcés de voir dans l'œuvre de Marat un système politique et social, sans réussir à l'établir.

liberté et d'égalité. Il n'est même pas républicain. Peu lui importe que le peuple ait à subir un tyran, si c'est un bon tyran. On l'a vu. Il rêvait d'une dictature momentanée, dont la seule raison d'exister aurait été de batailler contre les ennemis de la liberté et de les anéantir. Cette idée d'une telle dictature a paru quelque peu paradoxale et incompatible avec les sentiments d'un démocrate. Cependant, si l'on y réfléchit, aujourd'hui qu'on peut juger les événements avec tout le recul nécessaire, on est obligé de constater que l'idée de Marat n'était pas si ridicule. Il montra quelque clairvoyance en devançant le Comité de Salut public et la Terreur, comme il avait devancé Septembre en réclamant l'exécution des conspirateurs et des royalistes.

Aussi, avec de telles conceptions, malgré l'influence énorme, fantastique, que, grâce au don de prophétie qu'il possédait, il exerça sur ses contemporains, Marat eut-il peu de disciples et de suiveurs. Anacharsis Cloots écrivait : « Marat est à peu près seul avec ses poignards comme Médée avec ses poisons. Le *moi* du grand Corneille pourrait s'appliquer à l'extravagant Marat (1) ». Cloots avait raison. Les uns aimaient Marat. Les autres le craignaient. Aucun n'osait le suivre. Il était la Révolution elle-même avec ses menaces et ses exagérations. Il semblait que, lui vivant, comme le disait Camille Desmoulins, la Révolution ne pouvait déborder de son lit. Marat en était la digue et la limite. On ne pouvait aller au delà. Hébert ne fut possible que Marat disparu.

(1) Anacharsis Cloots : *Ni Roland ni Marat*.

Marat n'était donc pas suivi. On l'écoutait volontiers. Mais il n'apportait aucune solution définitive; malgré qu'il se piquât de machiavélisme, il n'avait pas cette profondeur de vue politique ou ce sectarisme qui distinguait un Robespierre et un Saint-Just. Pendant les premières années de la Révolution, tout en combattant avec acharnement le pouvoir royal, il ne sait pas s'élever jusqu'à l'idée de République, caressée par les Cordeliers, Camille Desmoulins et Robert.

Ce qui reste à son avantage, c'est une sûreté de jugement prodigieuse sur les hommes et les événements du jour. Bien avant que la trahison se produise, il flaire et dénonce le traître. Mieux que cela, il prévoit le fiasco révolutionnaire; il montre les agissements d'une classe nouvelle qui tend à s'installer sur les ruines de la noblesse défunte. A chaque instant, il s'élève contre les agioteurs, les spéculateurs, les classes riches (1), mais il a le respect de la propriété. Le socialisme, qui vient de faire son apparition, et compte quelques théoriciens et quelques hommes d'action avec Chalier, Leclerc, Jacques Roux, Fauchet, trouve en Marat un adversaire (2).

(1) « Je demande, dit Marat, le 5 mai 1793, qu'aucun clerc de procureur, aucun épicier, aucun riche en un mot ne soit reçu dans les bataillons qui partiront pour la Vendée, à moins qu'ils n'aient fait preuve de patriotisme; il ne nous **faut** que des patriotes dévoués à la cause de la République. Nous avons un grand moyen de réduire les riches à la classe des sans-culottes: c'est de ne pas leur laisser de quoi se couvrir le derrière. »

(2) Il lui arriva quelquefois d'exciter au pillage des boutiques. Mais, c'était pendant des crises de famine. En général Marat affirme son respect de la propriété.

En résumé, tout Marat tient dans ces quelques principes essentiels : haine aux riches ; haine au pouvoir ; liberté intégrale de l'individu ; amour excessif de l'humanité.

Marat est, avant tout, élève de Jean-Jacques, donc spiritualiste. S'il affirme, dans son livre sur l'*Homme*, que l'âme siège dans les méninges, il déclare la guerre, d'autre part, aux athées et aux matérialistes. Le théoricien se révèle ainsi contradictoire (1).

Son style, dont il nous faut dire quelques mots, accuse l'influence de Rousseau. Marat vivait à une époque de déclamation et d'emphase littéraire. Malgré tout, il demeure l'un des écrivains les plus clairs et les plus précis de l'époque révolutionnaire. Jamais Marat ne risquera de grossièretés. Une seule fois, il s'aventura à appeler La Fayette « un Jean-foutre » et il s'en excusera le lendemain auprès de ses lecteurs. Souvent il a le trait, le mot juste, le terme pittoresque. Comme le dit très bien Aulard, il y a dans un outrage de Marat tout un portrait.

Ses ouvrages : l'*Essai sur l'Homme*, les *Chaînes de l'Esclavage*, le *Plan de Constitution*, le *Plan de Législation criminelle*, etc..., révèlent un Marat sensible, enthousiaste, toujours prêt à batailler contre l'iniquité et les préjugés. Il y a, dans ces livres incomplets, de véritables pages de génie, des vérités audacieuses et aussi de déconcertants

(1) Marat, au fond, malgré son amour de l'Humanité, est profondément individualiste. Il ne perd jamais l'occasion d'affirmer, envers et contre tous, le droit de l'individu à la vie et à la liberté.

paradoxes. Mais, d'un bout à l'autre, c'est toujours le même Marat qui accuse, qui crie sa méfiance, son dégoût de l'autorité, sa soif d'indépendance. Savant, littérateur, philosophe, Marat demeure révolutionnaire. Il poussera même la haine des préjugés et des lois jusqu'à crier son mépris des jugements futurs comme s'il prévoyait l'injustice de la postérité (1).

Il nous faut conclure. Peut-être avons-nous réussi, dans ces pages brèves, à retracer la physionomie exacte de l'Ami du Peuple. Il nous aurait fallu tout un énorme volume pour le disculper devant l'histoire qui l'a chargé de toutes les responsabilités et accusé de tous les méfaits. Que le lecteur, soucieux de s'informer impartialement, puise aux sources que nous lui signalons. Il apprendra à connaître le véritable Marat.

L'Ami du Peuple, malgré ses exagérations, dues à la maladie qui le rongait, malgré ses méfiances et ses soupçons parfois injustifiés, malgré ses appels au meurtre provoqués par une pitié excessive, demeure l'une des figures les plus belles et les plus pures de la Révolution. C'est pourquoi les défenseurs de l'ancien régime, les ennemis de la démocratie, les tenants du passé l'ont accablé de leurs outrages et de leurs ca-

(1) Il écrit à propos du Panthéon: « Montesquieu et Rousseau rougiraient de se voir en si mauvaise compagnie et l'Ami du Peuple en serait inconsolable. Si jamais la liberté s'établissait en France et si jamais quelque législation, se souvenant de ce que j'ai fait pour la Patrie, était tentée de me donner une place dans Sainte-Geneviève, je proteste ici hautement contre ce sanglant affront ».

lornies. Condamner Marat, c'est condamner la Révolution elle-même. Génie incomplet et inconséquent, bouillant de fureur et de pitié, comme la Révolution elle-même, exagéré dans ses emportements comme dans ses découragements, Jean-Paul Marat, savant méconnu, philosophe incompris, homme public bafoué, a justifié toutes les haines des ennemis de la liberté et conquis l'admiration reconnaissante de tous ceux qui savent méditer.

La réprobation qu'il encourt aujourd'hui encore, la haine dont on l'entoure sont le plus parfait témoignage du génie révolutionnaire de celui qui s'immola à la cause populaire et dont le visage ravagé de souffrances, creusé de sillons, apparaît comme la face grimaçante et douloureuse du peuple.



Ouvres de Jean-Paul Marat

De l'Homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. 2 volumes parus en 1755 ; le 3^e volume en 1776.

Découvertes de M. MARAT, docteur en médecine, sur le Feu, l'Electricité et la Lumière, 1779.

Recherches physiques sur le feu, 1780.

Recherches physiques sur l'électricité, 1782.

Notions élémentaires d'optique, 1784.

Mémoire sur l'électricité médicale, couronné le 6 août 1782, par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1784.

Observations de l'amateur Avec, à M. l'abbé Sens, 1785 ; réponse à une lettre de l'abbé Sens sur l'électricité.

Lettre de l'observateur Bon-Sens à M. de..., 1785.

Optique de Newton, traduction, 1787.

Mémoires académiques ou Nouvelles découvertes sur la Lumière, 1788.

Les Charlatans modernes ou Lettres sur le charlatanisme académique, 1791.

Un Roman de cœur, Aventures du jeune comte Potowski ; roman de jeunesse publié en 1848 par le bibliophile Jacob.

Les Chaines de l'Esclavage, 1774, Londres, réédité à Paris, l'an 1 de la République.

Offrande à la Patrie et supplément à l'offrande, 1789.

Plan de Constitution, 1789.

Plan de Législation criminelle, 1790.

PLACARDS ET PAMPHLETS

- Dénonciation contre Necker**, 18 janvier 1790.
Nouvelle dénonciation contre Necker, 1790.
Appel à la Nation, sans imprimeur ni date.
Lettres diverses : à M. Joly ; à Camille Desmou-
lins ; au président de l'Assemblée nationale, à la
Convention ; aux Jacobins ; etc., etc.
C'en est fait de nous !
On nous endort, prenons-y garde !
C'est un beau rêve, gare au réveil !
L'affreux réveil.
Relation fidèle des malheureuses affaires de
Nancy.
Relation authentique de ce qui s'est passé à
Nancy.
Le général Mottié (La Fayette) vendu par ses
mouchards.
Infernal projet des ennemis de la Révolution.
Profession de foi de Marat.
Opinion de Marat sur le jugement de l'ex-
monarque.
Discours de Marat sur la défense de Louis XVI.
Procès de Marat au tribunal révolutionnaire.
L'Ecole du citoyen, prospectus.
Circulaire de la Commune de Paris (3 septem-
bre 1792).
Circulaire de la Société des Amis de la Liberté et
de l'Egalité, 13 avril 1793.
L'Ami du Peuple aux Français Patriotes, 10
août 1792.
Marat l'Ami du Peuple à Maître Jérôme Pethion,
maire de Paris.
Marat l'Ami du Peuple aux Bons Français.
Marat l'Ami du Peuple aux Amis de la Patrie.

Marat l'Ami du Peuple à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans.

Marat l'Ami du Peuple à ses Concitoyens, les Electeurs.

Marat l'Ami du Peuple à ses Concitoyens (28 août 1792).



JOURNAUX



Le Moniteur Patriote, 1 seul numéro.

Le Publiciste Parisien qui devient au 6^e numéro :

L'Ami du Peuple, 685 numéros.

Journal de la République Française, 242 numéros.

Le Junius Français, 13 numéros.

Après la mort de Marat, plusieurs contrefaçons, qui furent d'ailleurs poursuivies par sa veuve, parurent ; entre autres : *l'Ami du Peuple*, par LECLERC, de Lyon ; *l'Ami du Peuple*, par CHALES, où collabora ANGE PITOU ; *l'Ombre de Marat*, par Jacques Roux, etc...



Index bibliographique

Marat l'Ami du Peuple, par Alfred BOUGEART.

Une Page de l'histoire de Paris sous la Terreur, Marat, sa mort, ses véritables funérailles, par Paul FASSY (1867).

Marat dit l'Ami du Peuple, notice sur sa vie et ses ouvrages, par Charles BRUNET.

Œuvres de J.-P. Marat (l'Ami du Peuple), annotées par A. VERMOREL.

Marat, par Xavier ROUX.

Marat le révolutionnaire, par Henri DELAPORTE.

Jean-Paul Marat, Esprit politique, accompagné de sa vie scientifique, politique et privée, par F. CHÉVREMONT, le bibliographe de Marat.

Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc., par F. CHÉVREMONT.

Docteur Auguste CABANÈS. **Marat inconnu**, l'homme privé, le médecin, le savant, d'après les documents nouveaux et inédits.

Pierre de WITT. **La Jeunesse de Marat**, Marat romancier.

Réponse aux détracteurs de l'Ami du Peuple, par Albertine MARAT.

Oraison funèbre de Marat, l'Ami du Peuple, prononcée par le citoyen F.-E. GUIRAULT, membre de la Société des Jacobins, dans la section du Contrat-Social, devant la Convention nationale, les autorités constituées, les Sections, les Sociétés patriotiques et un grand nombre de députés des Assemblées primaires, le 9 août 1793.

Oraison funèbre de Marat, par BÉRAUD (1793).

Eloge de Jean-Paul Marat, l'Ami du Peuple, par un canonnier de Paris (an II).

Eloge de Marat et Le Peletier, prononcé par le citoyen PANNEQUIN, en présence de l'Assemblée populaire de la section des Piques, le premier jour du deuxième mois de l'an II (22 octobre 1793).

Portrait de Marat, par P.-F.-N. FABRE-d'EGLANTINE, représentant du peuple, député de Paris à la Convention nationale.

Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale... par Marie-Joseph CHENIER... le quinzième 5 frimaire an II (25 novembre 1793).

Vie criminelle et politique de J.-P. Marat, se disant l'Ami du Peuple, adoré, porté en triomphe comme tel, et, après sa mort, projeté saint par la jacobinaille, ou l'Homme aux 200,000 têtes, le vampire le plus remarquable de la République française, suivi d'un recueil exact de ce qui s'est passé à son sujet sur plusieurs places publiques.

Panegyrique de Marat, prononcé devant une nombreuse assemblée, le 15 germinal, dans l'autre qui lui servait d'asile dans les temps difficiles, par le docteur CANNIBALE, vice-président perpétuel des Jacobins. Ouvrage où les principes du terrorisme et du jacobinisme sont peints en activité ; ainsi que les principales époques de la Révolution française en tableaux rapides.

Les Crimes de Marat et des autres égorgeurs ou Ma Résurrection..., par P.-A.-L. MATON DE LA VARENNE (an III).

Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, par Léonard GALLOIS (1845-1846).

Mémoires de BARBAROUX, de BARRAS, du comte BEUGNOT, de BRISSOT, DUMOURIEZ, de M^{me} ROLAND, etc...

Histoire de la Révolution française, par VILLIAUMÉ.

- Histoire de la Révolution**, par Louis BLANC.
Histoire de la Révolution, par MICHELET.
Histoire des Montagnards, par A. ESQUIROS.
Histoire des Girondins, par LAMARTINE.
Les Orateurs de la Révolution, par AULARD.
Histoire politique de la Révolution, par AULARD.
Histoire socialiste de la Révolution, par JAURÈS.
La Société française pendant la Révolution ; l'Amour sous la Terreur, par M. de LESCURE.
Histoire de la Société française pendant la Révolution, par les GONCOURT.
Marat, iconographie de l'Ami du Peuple, par A. BACHELIER.
Réfutation de l'« Histoire des Girondins », par Constant HILBEY, ouvrier (1847).
Dictionnaire de la Révolution, par ROBINET et LE CHAPLAIN.
-

ARTICLES DE REVUES

Marat féministe, par Léopold LACOUR (*Grande Revue*, 1^{er} septembre 1902) ; **Marat criminaliste** (*Revue du Palais*, 1^{er} novembre 1897) ; une étude du docteur CABANÈS dans le *Cabinet secret de l'Histoire* : **Quelle était la maladie de Marat ?** ; la notice biographique de **F. Ravet** ; **Jean-Paul Marat**, dans le *Quérard*.

JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

L'Ami du Peuple ; *Journal de la République française* ; *Révolutions de Paris*, DE PRUDHOMME ; *Révolutions de France et de Brabant* ; *l'Orateur du Peuple* ; *le Moniteur* ; *le Père Duchesne*, etc..., etc...

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

A PARAÎTRE

à la suite de ce Volume

En Juin : Camille DESMOULINS

Les mois suivants : HÉBERT
ROBESPIERRE
VERGNIAUD
BRISSOT
Anacharsis CLOOTS
MIRABEAU
Gracchus BABEUF
etc., etc.

Le volume **1** franc. On peut souscrire pour une série de 12 ou une demi-série de 6 biographies, payables à la réception de chaque volume, soit **1** franc par mois.

VICTOR MÉRIC

roman

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

roman

Camille DESMOULINS

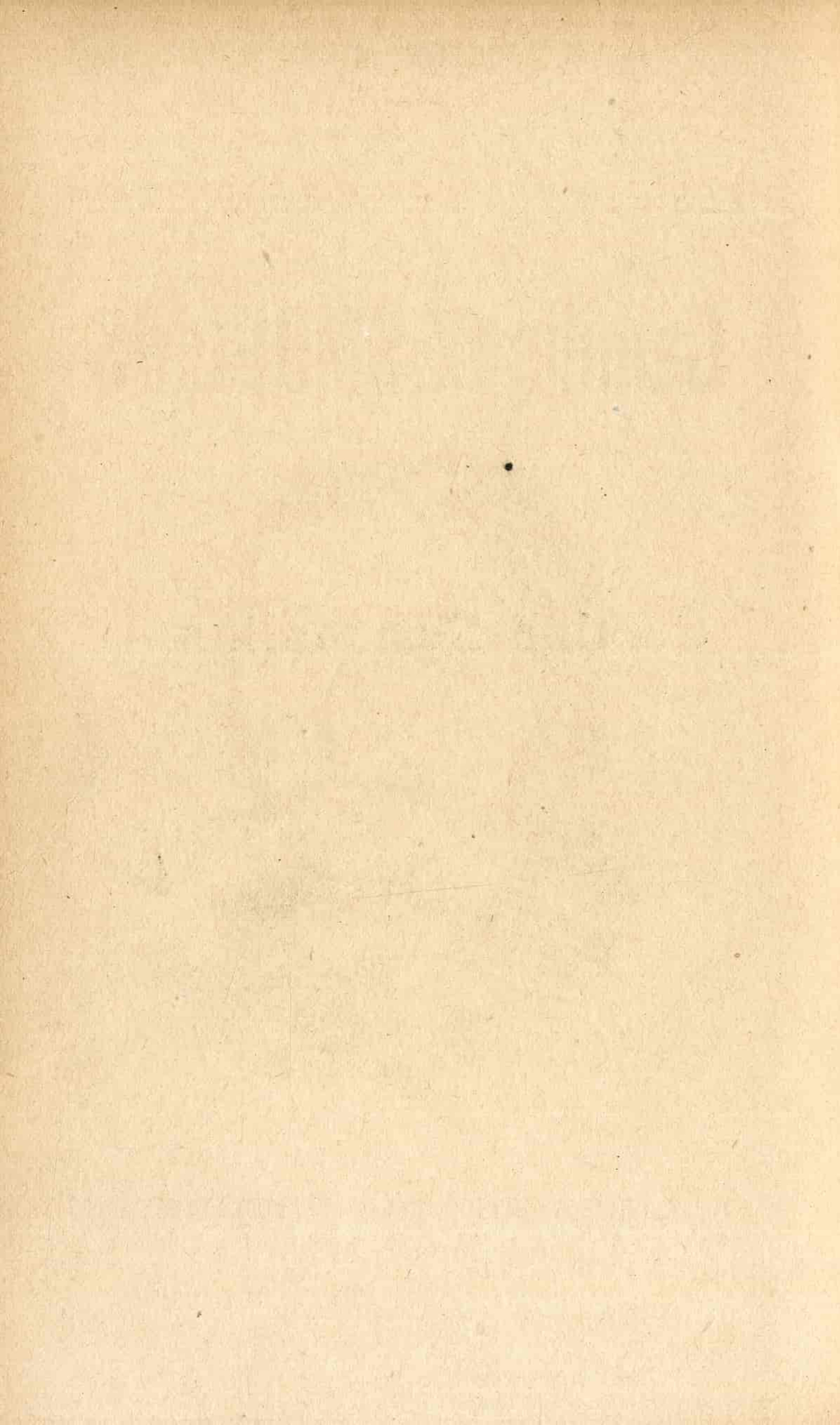


LIBRAIRIE DU PROGRÈS

3, Rue des Grands-Augustins, 3

PARIS (6^e)

Camille Desmoulins



VICTOR MÉRIC

—*—

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

—*—

Camille DESMOULINS



LIBRAIRIE DU PROGRÈS

3, Rue des Grands-Augustins, 3

PARIS (6^e)

Les Hommes de la Révolution



Deux volumes de cette série de biographies révolutionnaires, ont déjà paru. Le premier, consacré à Marat, a obtenu un succès légitime, que la presse républicaine a enregistré.

Le troisième volume qui paraîtra en juillet sera consacré à

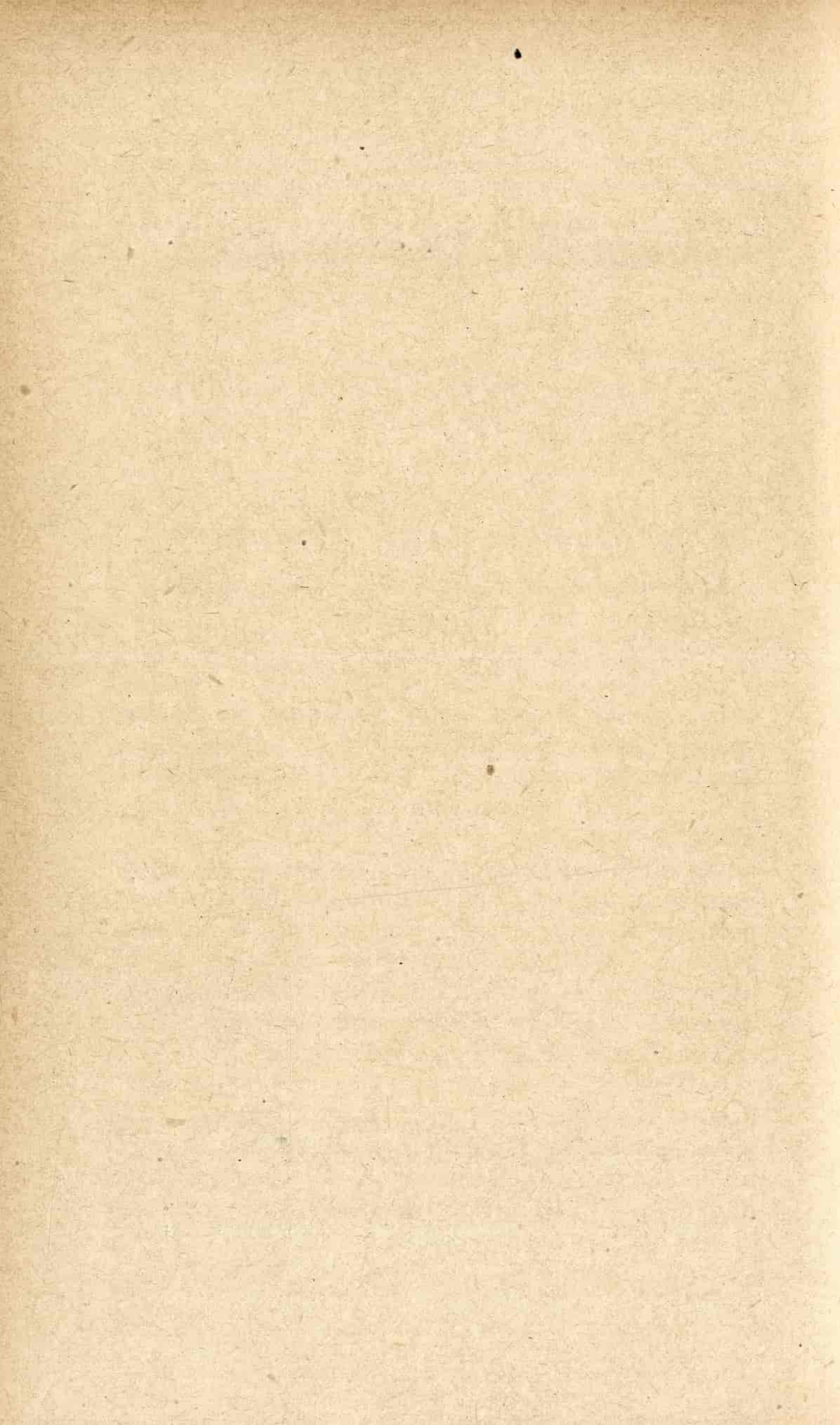
Gracchus BABŒUF

le conspirateur socialiste, le doctrinaire des égaux, le dernier de cette foule d'hommes de courage et de talent, qui illustrèrent la Révolution.

Pour paraître ensuite :

Hébert, Robespierre, Vergniaud, Brissot, Cloutz, etc.





Camille Desmoulins

I

Les débuts de Camille Desmoulins.

Son enfance et sa jeunesse. — Ce qu'il était
en 1789

Il est des hommes qui possèdent la faveur spéciale de réunir tous les suffrages. Camille Desmoulins est de ceux-là. Il a su conquérir à la fois l'admiration passionnée, la sympathie ardente de ses amis et l'estime déférente de ses adversaires. Ses erreurs, ses travers, ses vices vont en troupe et, pour l'historien impartial qui se propose de retracer son existence, il y a matière à blâmes. N'importe, malgré les reproches qu'on est en droit de lui adresser, Camille Desmoulins demeure l'une des personnalités les plus attachantes de la période révolutionnaire.

Cela tient à son caractère. Léger, espiègle, malicieux, mais généreux et prompt à la pitié, Camille Desmoulins possède tous les défauts et toutes les qualités qui rendent un homme populaire dans cette France où un bon mot assure quelque-

fois la gloire d'un individu (1). Les bons mots, Camille les sema, durant sa courte existence; ses traits touchèrent si juste qu'ils tuèrent parfois; mais, à côté de cela, le pamphlétaire de la *France Libre* eut de ces gestes spontanés, tout de courage et de générosité qui font absoudre bien des fautes et révèlent les natures supérieurement douées.

Tel fut son premier geste, le 12 juillet 1789, geste qui fut un acte et grâce auquel il entra de plein-pied dans l'histoire. Jusqu'alors malgré de réelles dispositions à la poésie et la fréquentation de certains folliculaires, Camille Desmoulins était demeuré inconnu et, petit avocat de Picardie, sans ressources et sans clientèle, il errait, à travers les rues de la capitale, *râpé et besoigneux* (2). Un bégaiement insurmontable lui interdisait les succès de la tribune. Sa verve et son esprit ne pouvaient guère se donner libre cours que dans des conversations et aucune feuille ne lui ouvrait ses colonnes. Il avait, à cette époque, trente ans. Trente ans! c'est-à-dire l'âge où l'on jette un regard de regret sur le passé et où l'on envisage, avec terreur, un avenir que le présent prépare insuffisamment. Camille avait trente ans et il n'avait encore rien fait,

(1) Alors que Marat, tragique, bouillant de colère et de pitié, apparaît comme le *prophète* de la Révolution et s'attire des haines implacables, Camille, au contraire, moqueur et persifleur, gavrôche de trente ans, amuse et blesse, mais ne réussit point à se faire prendre au sérieux, même par ceux qu'il attaque le plus cruellement.

(2) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.

rien écrit de sérieux et de durable, rien tenté, rien entrepris... Heureusement, on était à la veille de la Révolution et le jeune avocat allait pouvoir faire son entrée en scène sur le théâtre du Palais-Royal.

On sait quelle était la situation de la France à ce moment-là, c'est-à-dire le 12 juillet 1789, deux jours avant la prise de la Bastille.

Malgré des résistances acharnées et sournoises, le roi s'était vu dans l'obligation de réunir les Etats généraux. Le peuple venait, à différentes reprises, de manifester son existence et sa volonté. Le tiers état luttait contre la volonté royale et menaçait de triompher. Mirabeau (1) lançait sa fameuse apostrophe à M. de Brezé. Sièyès publiait sa brochure sur le tiers état. La rue s'agitait. Les bataillons suisses et allemands, appelés par Louis XVI, s'apprêtaient, dans le silence, à la répression. Il y avait des menaces dans l'air. Brusquement, le 12 juillet au soir, une nouvelle parvint à Paris. Necker, le ministre populaire, venait d'être renvoyé. Aussitôt ce fut une rumeur. On s'assemble au Palais-Royal. Des orateurs s'improvisent, grimpent sur les bancs, haranguent une foule curieuse et haletante. Au nombre de ces orateurs, on peut distinguer un jeune homme, dont la main levée tient un pistolet, et dont les yeux lancent des éclairs. Ce

(1) D'après Camille Desmoulins, qui assistait à la séance, voici ce qu'aurait répondu Mirabeau: « Le roi peut nous faire égorger, dites-lui que nous attendons tous la mort, mais qu'il n'espère pas nous séparer que nous n'ayons fait la Constitution. »

jeune homme, c'est Camille Desmoulins. Laissons-le lui-même raconter la scène (1) :

« Je vais, sur les trois heures, au Palais-Royal; je gémissais, au milieu d'un groupe, sur notre lâcheté à tous, lorsque trois jeunes gens passent, se tenant par la main et criant: Aux armes! Je me joins à eux; on voit mon zèle, on m'entoure, on me presse de monter sur une table: dans la minute, j'ai autour de moi six mille personnes. « Citoyens, dis-je alors, vous savez que la nation « avait demandé que Necker lui fût conservé, « qu'on lui élevât un monument, et on l'a chassé! « Peut-on vous braver plus insolemment? Après « ce coup, ils vont tout oser, et, pour cette nuit, « ils méditent, ils disposent peut-être une Saint-Barthélemy pour les patriotes. » J'étouffais d'une multitude d'idées qui m'assiégeaient; je parlais sans ordre: « Aux armes! ai-je dit, aux armes! « Prenons tous des cocardes vertes, couleur de « l'espérance. » Je me rappelle que je finissais par ces mots: « L'infâme police est ici! Eh bien! « qu'elle me regarde! qu'elle m'observe bien: « Oui, c'est moi qui appelle mes frères à la liberté. » Et levant un pistolet: « Du moins, ils « ne me prendront pas en vie, et je saurai mourir « glorieusement; il ne peut plus m'arriver qu'un « malheur, c'est celui de voir la France devenir « esclave. » Alors je descendis: on m'embrassait, on m'étouffait de caresses. — Mon ami, me disait chacun, nous allons vous faire une garde,

(1) Nature exubérante et enthousiaste, Camille a raconté à plusieurs reprises cette scène, et nous avons par lui à peu près tous les détails de son existence.

nous ne vous abandonnerons pas, nous irons où vous voudrez. — Je dis que je ne voulais point avoir de commandement, que je ne voulais qu'être soldat de la patrie. Je pris un ruban vert, et je l'attachai à mon chapeau le premier. Avec quelle rapidité gagna l'incendie! (1) » (Lettre à son père, 16 juillet.)

En effet, l'incendie gagna. Deux jours après, les Parisiens enlevaient la Bastille. Le jeune avo-

(1) Ailleurs, Camille raconte le fait dans d'autres termes :

« Il était deux heures et demie, je venais sonder le peuple. Ma colère contre les despotes était tournée en désespoir. Trois jeunes gens me parurent agités du plus véhément courage; ils se tenaient par la main. Je vis qu'ils étaient venus au Palais-Royal dans le même dessein que moi, quelques citoyens passifs les suivaient: « Messieurs, leur dis-je, voici un commencement d'attroupement civique, il faut qu'un de nous se dévoue et monte sur une table pour haranguer le peuple! — Montez-y! — J'y consens.» Aussitôt je fus porté sur la table, plutôt que je n'y montais. A peine y étais-je que je me vis entouré d'une foule immense. Voici ma courte harangue que je n'oublierai jamais :

« Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles, M. Necker est renversé; ce renvoi est le toscan d'une Saint-Barthélemy de patriotes: ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes, et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. »

« J'avais les larmes aux yeux, et je parlais avec une action que je ne pourrais ni retrouver, ni peindre. Ma motion fut reçue avec des applaudissements infinis. Je continuai: — Quelles couleurs voulez-vous? — Quelqu'un s'écria: — Choisissez. — Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie? Des voix s'élevèrent: — Le vert, couleur de l'espérance!

cat sans le sou devenait une célébrité. Son nom était sur toutes les bouches.

Donnons quelques détails biographiques.

Camille est né à Guise, dans l'Aisne, le 2 mars 1760 et non 1762, comme il l'a dit lui-même au moment de son procès (1); il appartient donc à cette vieille province qui a déjà donné Calvin, Pierre l'Ermite, Condorcet, qui devait donner Saint-Simon, Babœuf, Michelet (2). Dans son *Histoire de Camille Desmoulins*, M. Jules Claretie nous fait une description charmante de la patrie du révolutionnaire qu'il a parcourue et fouillée. Il nous montre les horizons de cultures et de blés, et, au sommet d'une montée abrupte, le vieux château-fort, sur la route de Saint-Quentin à Guise. La ville est calme et comme endormie; c'est une cité du temps jadis avec de vieilles

-- Alors je m'écriai: — Amis! le signal est donné: voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains. Puis, tirant deux pistolets de ma poche, je dis: — Que tous les citoyens m'imitent! Je descendis étouffé d'embrassements; les uns me baignaient de leurs larmes: un citoyen de Toulouse, craignant pour mes jours, ne voulut jamais m'abandonner. Cependant on m'avait apporté un ruban vert. J'en mis le premier à mon chapeau, et j'en distribuai à ceux qui m'environnaient. » (*Le Vieux Cordelier*, V).

(1) « J'ai 33 ans, l'âge du sans-culotte, Jésus » dit Camille. D'autre part, dans sa dernière lettre à Lucile, il écrit: « Je meurs à 34 ans. »

(2) Michelet parle souvent et avec tendresse de la *colérique Picardie*.

demeures qui sentent le xvii^e siècle (1). Les toits sont hauts et garnis d'ardoises; des crampons de fer, en forme de chiffres, s'incrument dans les bâtiments. Le château domine avec sa haute tour lépreuse, rongée de plaques verdâtres, tapissée d'herbes et ses voûtes sombres, dont les portes sont sculptées dans le roc (2). Au loin, les champs, les rubans verts de l'Aisne et de la Somme, les villages baignés dans la verdure; à l'horizon, Wiège, la patrie des aïeux de Camille.

C'est là que Camille passa son enfance. Son père, Jean-Benoît-Nicolas Desmoulins, était conseiller du roi, lieutenant général civil criminel et de police au bailliage de Vermandois et portait le titre de seigneur de Buquoy (3). Sa mère était dame Marie-Magdeleine Godart. La famille n'était pas riche. Camille était l'aîné de cinq enfants dont trois garçons et deux filles.

Heureusement pour le jeune Camille, un M. Viefville-Desessarts, qui fut depuis député aux Etats généraux et avec lequel il était parent, s'intéressa à lui et lui obtint une bourse au collège Louis-le-Grand. Sans cela, l'instruction du futur auteur du *Vieux Cordelier* fut restée ina-

(1) Aujourd'hui une ville nouvelle a presque entièrement remplacé l'ancienne qui s'étage encore sur la colline, autour du château.

(2) Voir Jules Claretie: *Histoire de Camille Desmoulins*.

(3) Un frère de Camille prit aussi ce nom de Dubucquoy. Le deuxième s'appelait Séméry. L'une de ses deux sœurs fut religieuse.

chevée. Au lycée, Camille poursuivit de brillantes études et se passionna pour les républiques antiques dont lui parlaient Lucain, Tacite, Cicéron, etc.

Boursier comme lui, mais déjà trois classes en avant, le lycée possédait un autre élève qui devait, lui aussi, jouer un rôle dans la Révolution. Cet élève venait d'Arras et il se nommait Maximilien Robespierre. Les deux condisciples devinrent deux amis; leurs caractères étaient cependant opposés; mais un amour commun de l'antiquité, une admiration enthousiaste pour Rome et Athènes les réunit (1).

Camille eut pour professeur le bon abbé Bérardier, dont il parle volontiers et qu'il aime beaucoup. Il récolta de beaux succès dans les compositions latines et commença par obtenir un

(1) Jules Claretie reproduit cette curieuse décision copiée par M. Eug. Despois sur les registres des délibérations du collège Louis-le-Grand, p. 211 :

« Du 19 janvier 1781 ;

« Sur le compte rendu par M. le principal, des talents éminents du *sieur de Robespierre*, boursier du collège d'Arras, lequel est sur le point de terminer son cours d'étude, de sa bonne conduite pendant douze années, et de ses succès dans le cours de ses classes, tant aux distributions de prix de l'Université qu'aux examens de philosophie et de droit ;

« Le bureau a unanimement accordé au dit *sieur de Robespierre* une gratification de la somme de six cents livres, laquelle lui sera payée par M. le grand maître des deniers du collège d'Arras, et la dite somme sera allouée à M. le grand-maître dans son compte en rapportant expédition de la présente délibération, et la quittance du dit *sieur de Robespierre*. »

accessit d'amplification française (discours français) (2).

Déjà il s'essayait à rimer. Il faisait des vers dans le genre de ceux qui suivent et qui dénotent l'état d'esprit du jeune écolier.

Je vis avec les Grecs et les Romains fameux,
J'étudie une langue immortelle comme eux.
J'entends plaider encore dans le barreau d'Athènes
Aujourd'hui, c'est Eschine et demain Démosthènes,
Combien de fois avec Plancias et Milon,
Les yeux mouillés de pleurs, j'embrassai Cicéron!

Plus tard, dans son journal, les *Révolutions de France et de Brabant*, il publia quelques-uns de ses vers, entre autres une épître à Linguet sur sa sortie de la Bastille. Il avait débuté par une *Epître à MM. les Administrateurs du collège Louis-le-Grand*.

Il y déclarait sur un ton très emphatique qu'il allait faire son stage et renoncer à la poésie, en quoi il agissait fort bien, car ce ne sont pas ses pauvres vers qui ont fait beaucoup pour sa gloire.

Camille entra donc au barreau. Il venait d'être bachelier en 1784; il fut licencié en mars 1785 et prêta serment au Parlement de Paris.

Il avait alors vingt-cinq ans. Il était pauvre. Son bégaiement l'éloignait de la tribune. La vie ne s'offrait pas à lui sous de bien riantes couleurs.

(2) Le palmarès, en latin selon l'usage, cite : *Camilla Benedictus Desmoulins Guisius e collegio Ludovici-Magni*. En même temps que lui était cité : *Andreas Maria de Chénier, Constantinopolitanus e collegio Navarraeo*. (Despois, *Revue politique*, 19 août 1784).

II

Camille avant, pendant et après
le Quatorze-Juillet

Quelque temps avant son admission au barreau, Camille était retourné à Guise. Il ne put y demeurer longtemps, ses railleries offusquaient les bonnes gens du pays. On le rencontrait toujours avec un volume des *Révolutions Romaines*, de Vertot, et volontiers il se livrait à des attaques contre le pouvoir royal. Un jour, dans un dîner, il exposa avec tant de feu et d'enthousiasme ses théories démocratiques, que ses amis, outrés et stupéfaits, rompirent avec lui.

Il revint à Paris. Louis XVI, bientôt, convoquait les Etats généraux (1787). A partir de ce moment, Camille vit dans une véritable fièvre; il ne quitte plus Versailles; il va assister à toutes les séances; il va se lier avec Mirabeau; il applaudira Target (1). En même temps, à Laon, le 16 mars, avait lieu la nomination des députés et la rédaction des cahiers. M. Desmoulins père

(1) Il écrit à son père: « Ce fut hier, pour moi, un des beaux jours de ma vie. Il aurait fallu être un mauvais citoyen pour ne pas prendre part à la fête de ce jour sacré... Je n'ai eu qu'un chagrin, ç'a été de ne pas vous voir parmi nos députés. Un de mes camarades a été plus heureux que moi, c'est de Robespierre, député d'Arras. Il a eu le bon esprit de plaider dans sa province (5 mai 1789).

présidait; Camille fut nommé député à l'Assemblée de Laon (1).

Sa situation, cependant, ne s'améliorait pas. Il continuait à rimaiter et l'on cite de lui quelques pièces de vers infâmes (2). Il fait paraître une Ode où il célèbre les vertus du roi qu'il compare tout simplement à Marc-Aurèle. On le voit, le jeune avocat cherchait encore sa voie, ou plutôt, déjà, son caractère se manifestait, tel qu'il devait être plus tard, lorsqu'il passait de l'éloge outrancier à l'attaque virulente, faisant et défaisant les dieux, déboulonnant les statues qu'il avait contribué à élever. Enthousiaste, emballé et se décourageant avec une promptitude déconcertante (3), tel sera toujours et tel est déjà, à la veille de la Révolution, l'enfant terrible Camille Desmoulins.

Pourtant, tout en se débattant au milieu des soucis de l'existence, Camille vient de publier sa première brochure: *La Philosophie au peuple français* où il développe un plan de constitution. Cette brochure n'eut pas grand succès. Le jeune avocat était encore inconnu. Il fallait le 12 juillet pour le lancer.

(1) Un de ses cousins venait d'être nommé député à l'Assemblée nationale.

(2) Le recueil *Satires ou choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la Révolution*, 32 p. in-8°, en contient quelques-unes. Camille s'est défendu d'en être l'auteur. (*Révolutions de France et de Brabant*, n° 29.)

(3) Il écrit: « Dans un moment, je trouve la vie une chose délicieuse, et le moment d'après je la trouve presque insupportable, et cela dix fois dans un jour. »

Nous l'avons vu agir au 12 juillet. Ses paroles enflammées soulèvent la foule. Il se met à sa tête et, pendant les deux jours qui suivent, il prend part au pillage des Invalides et à la prise de la Bastille. Ici encore, nous allons lui laisser la parole :

« Le bruit de cette émeute va jusqu'au camp; les Cravates, les Suisses, les Dragons, Royal-Allemand, arrivent. Le prince Lambesc, à la tête de ce dernier régiment, entre dans les Tuileries à cheval. Il sabre lui-même un garde-française, sans armes, et renverse femmes et enfants. La fureur s'allume. Alors il n'y a qu'un cri dans Paris: *Aux armes!* Il était sept heures. Il n'ose entrer dans la ville. On enfonce les boutiques d'armuriers. Lundi matin, on sonne le tocsin. Les électeurs s'étaient rassemblés à la Ville. Le prévôt des marchands à leur tête, ils créent un corps de milice bourgeoise de 78.000 hommes en 16 légions. Plus de cent mille étaient déjà armés, tant bien que mal, et coururent à la Ville demander des armes. Le prévôt des marchands amuse, il envoie aux Chartreux et à Saint-Lazare; il tâche de consumer le temps en faisant croire aux districts qu'on y trouvera des armes. La multitude et les plus hardis se portent aux Invalides; on en demande au gouverneur; effrayé, il ouvre son magasin. J'y suis descendu sous le dôme, au risque d'y étouffer. J'y ai vu, à ce qu'il m'a semblé, au moins cent mille fusils. J'en prends un tout neuf, armé d'une baïonnette, et deux pistolets. C'était la mardi, tout le matin passa à s'armer. A peine a-t-on des armes qu'on va à la Bastille. Le gouverneur,

surpris de voir tout d'un coup dans Paris cent mille fusils armés de baïonnettes, et ne sachant point si ces armes étaient tombées du ciel, devait être fort embarrassé. On tiraille une heure ou deux, on arquebuse ceux qui se montrent sur les tours; le gouverneur, le comte de Launay, amène pavillon; il baisse le pont-levis, on se précipite; mais il le lève aussitôt et tire à mitraille. Alors le canon des gardes-françaises fait une brèche. Un graveur monte le premier, on le jette en bas et on lui casse les jambes. Un garde-français plus heureux le suit, saisit la mèche d'un canonnier, se défend, et la place est emportée d'assaut dans une demi-heure. J'étais accouru au premier coup de canon, mais la Bastille était déjà prise, en deux heures et demie, chose qui tient du prodige.» (Lettre de Camille à son père, 16 juillet.)

Camille ne s'est donc pas contenté de haranguer la foule au Palais-Royal; il prend part à la bataille. Il est sur la brèche de la Bastille.

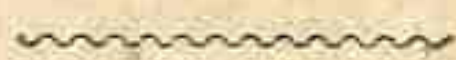
Nous avons dit quelle popularité fut la sienne à dater de ce jour. Il peut maintenant écrire et publier. On le lira (1). Aussi se hâte-t-il de

(1) Il écrit à son père (20 septembre 1789) :

«...Pensez qu'une grande partie de la capitale me nomme parmi les principaux auteurs de la Révolution. Beaucoup même vont jusqu'à dire que j'en suis l'auteur. Je rencontrais, il y a trois jours, chez mon libraire, un Picard, vice-président du district des Feuillants. « Ah! mon cher compatriote, me dit-il, combien j'ai souffert que notre paroisse fut si mal représentée! Du moins, vous en avez soutenu l'honneur, puisque l'au-

lancer son premier pamphlet: *La France libre*. Cet ouvrage est immédiatement poursuivi et brûlé par le Parlement de Toulouse. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer le succès. Malgré tout, Camille demeure indigent. Il écrit à son père (20 septembre 1789): « Je crois que je vais travailler avec Mirabeau et j'espère être en état de me passer de vos secours. Vous m'obligerez cependant de m'envoyer des chemises et surtout deux paires de draps le plus promptement possible. Je compte être dans mes meubles à la Saint-Rémy. »

Telle était donc la situation plutôt précaire de Camille Desmoulins, au moment même où il n'était question que de lui et où on se jetait sur ses premiers écrits, quelques mois après la prise de la Bastille.



teur de la *France libre* est du Vermandois.» Mais le témoignage qui m'a flatté le plus, c'est celui de ma conscience, c'est le sentiment intérieur que ce que j'ai fait est bien. J'ai contribué à affranchir ma patrie, je me suis fait un nom et je commence à entendre dire: *Il y a une brochure de Desmoulins*; on ne dit plus: *d'un auteur appelé Desmoulins*; mais, *Desmoulins vient de défendre le marquis de Saint-Huruge*. Plusieurs femmes m'ont invité à venir dans leur société, et M. Mercier doit me présenter dans deux ou trois maisons où on l'en a prié.»

III

Les premiers écrits de Camille.

La « France libre ».

Le « Discours de la Lanterne »

La *France libre* eut un énorme succès. Rivarol qui, quelque temps avant, mettait malicieusement Camille Desmoulins dans son *Petit Almanach des grands hommes*, dut en être surpris. Ce n'est pas que la *France libre* fût un véritable chef-d'œuvre. Camille fit beaucoup mieux depuis, mais ce pamphlet contenait une profession de foi des plus hardies et un réquisitoire des plus violents contre la royauté. Cela suffit pour expliquer l'engouement du public.

La publication était si audacieuse que l'imprimeur Momoro, le futur hébertiste, refusa de l'éditer. A Oléron, des moines pillèrent un libraire qui l'avait mise en montre. Nous avons dit que le Parlement de Toulouse la condamna au feu. Qu'y avait-il donc dans cette brochure ?

Camille y discutait la délibération par tête et par ordre ; il bataillait contre le clergé ; il passait en revue la galerie des rois, traçait le tableau du « bon vieux temps », et cela, avec une verve inouïe, une ironie cinglante. Le premier, il proclamait que le gouvernement qui convenait le mieux à la France était celui de « la nation qui se régira elle-même, à l'exemple de l'Amérique et de la Grèce ». Et c'était daté : An I^{er} de la Liberté.

On conçoit l'effet produit. Mirabeau prit Camille sous sa protection et l'invita à venir chez lui (1). Un instant, le bruit courut que l'auteur venait d'être arrêté! Quelques passages, en effet, avaient attiré l'attention de la police (2). Lous-talot, le rédacteur des *Révolutions de Paris*, prit la défense du pamphlétaire et écrivit :

« Le bruit a couru mal à propos que le comité avait fait arrêter l'auteur de la *France libre*. Cet

(1) Lettre à son père, 20 septembre 1789 :

« Depuis huit jours je suis à Versailles chez Mirabeau. A chaque instant il me prend les mains, il me donne des coups de poing; il va ensuite à l'Assemblée, reprend sa dignité en entrant dans le vestibule et fait des merveilles; après quoi, il revient dîner, avec une excellente compagnie, et nous buvons d'excellents vins. Je sens que sa table, trop délicate et trop chargée, me corrompt. Ses vins de Bordeaux et son marasquin ont leur prix que je cherche vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine et à détester les aristocrates, dont le crime est de tenir à ces excellents dîners. »

(2) Voici l'un de ces passages :

« Il est chez les peuples les plus asservis des âmes républicaines. Il reste encore des hommes en qui l'amour de la liberté triomphe de toutes les institutions politiques. En vain elles ont conspiré à étouffer ce sentiment généreux; il vit caché au fond de leurs cœurs, prêt à en sortir à la première étincelle pour éclater et enflammer tous les esprits. J'éprouve au dedans de moi un sentiment impérieux qui m'entraîne vers la liberté avec une force irrésistible; et il faut bien que ce sentiment soit inné, puisque, malgré les préjugés de l'éducation, les mensonges des orateurs et des poètes, les éloges éternels de la monarchie dans la bouche des prêtres, des publicistes, et dans tous nos livres, ils ne m'ont jamais appris qu'à la détester. »

ouvrage sans doute est dicté par un patriotisme exalté, par une imagination ardente; mais le comité de la police en aurait-il moins fait un acte de violence et d'oppression? Ce citoyen est un de ceux qui, dans les mémorables journées des 12, 13 et 14 juillet, ont rendu de grands services à la patrie; un acte de violence ne troublerait-il pas plus la tranquillité publique que la publication de son ouvrage, en faisant passer dans tous les cœurs une juste indignation contre une autorité qu'il faut faire aimer? » (*Révolutions de Paris*, n° IX.)

Analysons la *France libre*.

Dès le début, Camille se félicite que la Liberté se soit enfin installée en France. Il attaque avec violence la police, « ce monstre à dix mille têtes », les aristocrates « vampires de l'Etat », l'abbé Maury « chassé par son hôte », Linguet « chassé par les députés », d'Esprémesnil « hué par ses laquais ».

Il nous faut ici citer un passage sur l'armée, particulièrement savoureux et, qui sait? d'une actualité prochaine :

« Les aristocrates, les vampires de l'Etat, espèrent dans les troupes, et j'en ai entendu se vanter publiquement que les soldats se baigneraient dans notre sang avec plaisir. Non, chers concitoyens, non, les soldats n'assassineront pas avec plaisir leurs frères, leurs amis, des Français qui combattent pour les élever, eux soldats, aux grades militaires, pour rendre à la profession des armes sa noblesse originelle, pour que ce ne soit point un métier plus infâme que celui des

bourreaux; car les bourreaux ne versent de sang que celui que demandent les rois, et nos soldats étaient prêts à verser tout le sang dont le despotisme a soif. Non, ces soldats esclaves de huit ans, héros plus avilis que nos laquais et soumis aux coups de bâton, punis par les galères d'une désertion qui, dans la paix, ne peut jamais être un crime, et peut quelquefois être un devoir, et qu'en temps de guerre même, on ne doit punir que par l'infamie, et comme Rome châtia ceux qui avaient fui à Cannes; ces soldats, que nous voulons affranchir, ne tourneront point leurs armes contre leurs bienfaiteurs; ils viendront se réunir en foule à leurs parents, à leurs compatriotes, à leurs libérateurs, et les nobles s'étonneront de ne voir autour d'eux que la lie de l'armée, et un petit nombre d'assassins et de parricides. Une pareille milice se dissipera devant la multitude innombrable des patriotes, comme les brigands devant la justice ».

Après ce couplet, Camille s'occupe de la délibération par tête et par ordre, une des questions qui passionnaient alors l'opinion. Puis il consacre un chapitre au clergé qu'il attaque violemment. Il passe ensuite à la noblesse. Enfin, il nous montre ce qu'étaient les rois de l'ancienne France qu'il passe tous en revue. Ce morceau, à lui seul, est un chef-d'œuvre de verve et d'esprit caustique. On voit défiler tour à tour Philippe le Bel, *faussaire, faux-monnayeur*; Louis Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel, cocus célèbres et avarés; Philippe de Valois, assassin et faux-monnayeur; Jean le Bon, d'une cupidité insatiable; Louis XI, compère du bourreau;

Charles VIII, sans vices et sans vertus; François I^{er}, qui use de la France comme d'une terre qu'il aurait en pique, et sur lequel il cite ces vers :

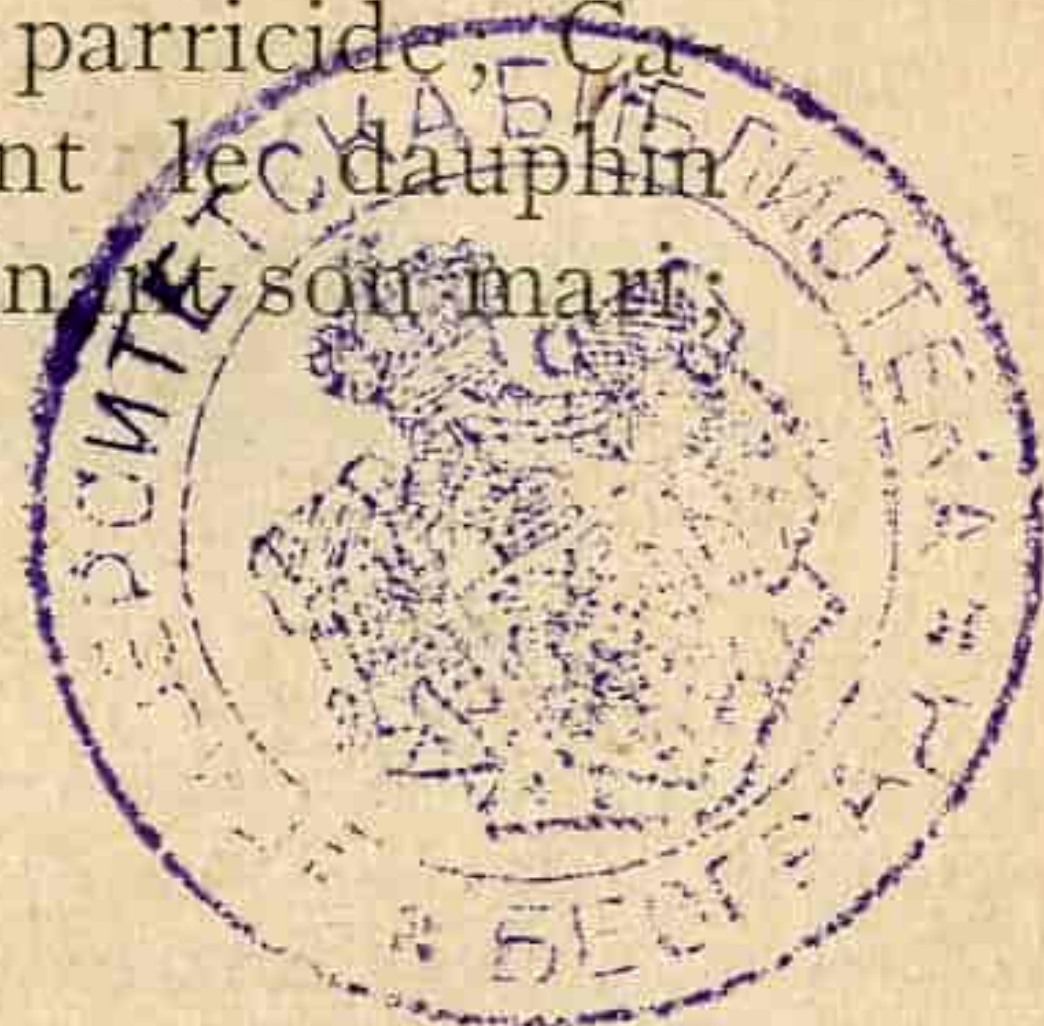
Le roi François est mort à Rambouillet
De la vérole qu'il avait,
L'an mil cinq cent quarante-sept.

De Henri II et des Valois, Camille parle avec dédain. A peine se montre-t-il indulgent pour Henri IV. De Louis XIII, il dit qu'il était plus misérable que les rois fainéants. Enfin, sur Louis XIV, ceci :

« Prince fourbe, qui donnait pour instruction au dauphin de violer la foi des traités; jaloux de la plus chétive gloire, jusqu'à donner pour siens les vers qu'il s'était fait dicter par Benserade ou Dangeau; vers, après tout, qui lui appartenaient aussi bien que les victoires de Turanne ou de Luxembourg, et dont il avait autant le droit de tirer vanité. Prince si aveuglé par les succès, si infatué par les flatteries, qu'il s'était persuadé que ce n'étaient point les généraux qui gagnaient les batailles, mais son règne; et qu'il croyait indifférent de mettre à la tête des armées un de ses valets ou un grand homme. »

Et après avoir tracé cette série de tableaux, Camille ajoutait :

« Tels furent nos rois. Je n'ai montré dans la plupart que l'homme public, le monarque. Que serait-ce si, fouillant dans leur vie privée, j'avais peint les crimes domestiques? Isabelle de Bavière, mère dénaturée; Louis XI, parricide; Catherine de Médicis, empoisonnant le dauphin François; Marie de Médicis, assassinant son mari;



son fils, Louis XIII, vengeant son père par un parricide en la laissant mourir de faim; et, de nos jours, ces morts de la reine, du dauphin, de la dauphine, qui rendirent Choiseul et Louis XV si odieux. Comment pourrais-je mieux terminer ce chapitre que par ces mots touchants qu'adressait à son instituteur, après la lecture de l'*Histoire de France*, le dauphin que nous venons de perdre: «Père Corbin, dans tous ces rois, je n'en vois aucun de bon?»

Mais ce qui, plus encore que ses attaques, produisit une vive impression sur les esprits, c'est le dernier chapitre où Camille examine quelle est la constitution qui convient le mieux à la France, et où, déjà, il s'affirme républicain sans prononcer encore le mot. «Le gouvernement populaire, écrit-il, le seul qui convienne à des hommes, est encore le plus sage.» Plus tard, Camille rappellera ses premières déclarations: «Nous n'étions, peut-être pas, dira-t-il, à Paris, dix républicains, le 12 juillet 1789.»

Quelle était cependant la situation de Camille? Nous avons vu, dans une lettre à son père, qu'elle était plutôt précaire. Pour l'instant, il passe ses journées chez Mirabeau pour lequel il a conçu une admiration enthousiaste et que bientôt il va renier.

Dans sa correspondance avec son père, on peut le suivre presque au jour le jour. C'est toujours la gêne et les soucis de la vie à assurer. Quelque succès qu'ait eu sa première publication, elle ne l'a pas sorti d'embarras. Il écrit:

« Il m'a été plus facile de faire une Révolution,

de bouleverser la France, que d'obtenir de mon père, une fois pour toutes, une cinquantaine de louis et qu'il donnât les mains à me commencer un établissement (1). »

Ailleurs :

« J'ai à Paris une réputation, on me consulte sur les grandes affaires, on m'invite à dîner, aucun faiseur de brochures dont les feuilles se vendent mieux ; il ne me manque qu'un domicile : envoyez-moi six louis ou bien un lit. »

On voit, par ces extraits, que Camille, malgré sa popularité grandissante, était loin d'atteindre à la fortune. Encore quelque temps et il arrivera tout au moins à la certitude du lendemain (2).

Peu après la *France libre*, Camille publia son *Discours de la Lanterne aux Parisiens*. On sait ce qu'était la *Lanterne* de la Grève où Berthier et Foulon venaient d'être pendus. Camille donnait la parole à cette sinistre *Lanterne*. Le pamphlet,

(1) Dans la même lettre, il ajoutait : « Le bruit qu'ont fait mes ouvrages m'a attiré sur le corps mes créanciers qui ne m'ont rien laissé... Je vous en supplie, puisque voilà le moment de toucher vos rentes, envoyez-moi six louis. »

(2) L'existence de Camille Desmoulins, antérieurement à 1789, est demeurée assez mystérieuse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se débattait dans une gêne terrible. Il aurait traité quelques affaires et copié des requêtes à *sept sous le rôle* pour les procureurs. Il logeait dans des hôtels de dernier ordre, rue de l'Hirondelle, rue Saint-André-des-Arts, rue des Orties-du-Louvre, etc. Quand il était à bout, il prenait le chemin de Guise et se faisait hospitaliser quelque temps par sa famille. Tout cela ressort de ses lettres à son père.

plein de verve méchante et de railleries sinistres, était cruel. Il obtint un succès inouï, mais les hommes politiques du moment ne prirent pas Desmoulins au sérieux. Ils s'amusèrent de ses mots et le considérèrent comme un gamin spirituel.

Camille s'intitulait lui-même *procureur général de la Lanterne*. On a voulu voir dans ce titre une forfanterie blâmable, mais, que l'on songe à la situation politique de l'époque, aux excitations de Marat, de Fréron et de bien d'autres, et l'on trouvera le pamphlétaire fort excusable. M^{me} Roland, elle-même, n'a-t-elle pas écrit :

« Les écrivains patriotes devraient dénoncer nommément les membres corrompus qui, par leur hypocrisie, leurs manœuvres, trahissent le vœu, compromettent les intérêts de leurs commettants... Mais Brissot paraît dormir; Loustalot est mort, et nous avons pleuré sa perte avec amertume; *Desmoulins aurait bien sujet de reprendre sa charge de procureur général de la Lanterne.* »
(*Correspondance, septembre 1790.*)

Quoi qu'il en soit, la *Lanterne* disait des choses fort justes aux Parisiens; elle arborait comme épigraphe cette citation de Saint-Mathieu: *Qui male agit, odit lucem*, ainsi traduite par l'auteur: « Les fripons ne veulent pas de la *Lanterne* », et elle se mettait sous la protection de Messieurs du Parlement de Toulouse qui venaient de brûler la *France libre*.

Après quoi, la *Lanterne* réclame des victimes. « Il est temps, dit-elle, que je mêle à ces éloges de justes plaintes. Combien de scélérats viennent de m'échapper... Peut-être avez-vous laisser dé-

périr les preuves de la conspiration tramée contre vous... Puisque la trahison est avérée, pourquoi s'enquérir si peu des traîtres?... Nous tenons Bessival, d'Esprémesnil, Maury, le duc de Guiche, tant mieux s'ils se trouvent innocents! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalès... (1)»

Elle disait également :

« Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert? Il pleurait, et j'entendis un jeune homme lui dire: « Misérable, il fallait pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il persistait à réclamer ses droits. Lâche, tu étais prêt à massacrer des femmes, des enfants, des vieillards; tu étais général d'une armée de bourreaux, et ne sais pas mourir! Tu n'échapperas point à la *Lanterne*. Il m'a pourtant échappé.

« Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne, le duc de la Vauguyon, et tant d'autres? »

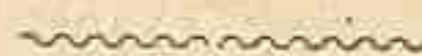
Camille, cependant, n'était que médiocrement satisfait de sa *Lanterne* et il éleva des doutes au sujet de cette publication qu'il n'osa point signer. Il écrivait à son père :

« L'ouvrage de la *Lanterne* ne vaut pas l'autre, et m'aurait fait déchoir dans l'opinion, si j'y avais mis mon nom. Cependant, j'en ai entendu dire du bien, et si le libraire ne me trompe pas, personne n'en a dit du mal. »

Personne n'en dit du mal, en effet, mais comme nous le déclarons plus haut, elle consolida la ré-

(1) Nous avons essayé, dans un précédent volume, de disculper Marat, autrement violent. On voit que Camille Desmoulins qui devait plus tard prêcher la clémence, ne lui cédaient en rien comme menaces et excitations. C'était le langage du temps.

putation de Camille qu'on se mit à considérer comme un enfant, une sorte de gavroche, un bon camarade ardent et plein d'esprit, ayant plus de cœur que de tête, mais qu'on se refusa à traiter en homme sérieux et qu'on prit l'habitude d'appeler simplement par son prénom, Camille. Pauvre Camille ! dira même Mirabeau. Et c'est ce jugement qui est devenu celui de la postérité.



IV

Le journal de Camille

Les poursuites

La situation de Camille ne se transformait guère (1). Mais, le succès de ses premières publications : la *France Libre*, le *Discours de la Lanterne*, la *Défense de Saint-Huruge*, l'encouragèrent. Le 28 novembre 1789, parut le premier numéro de son journal : les *Révolutions de France et de Brabant*.

Le journal où, dès les premiers numéros, Camille se plaçait à l'avant-garde des démocrates et confessait sa foi républicaine, ne put paraître qu'au milieu des poursuites et des provocations. C'était non plus un pamphlet, mais une suite d'articles éloquentes et d'un style inimitable, d'une érudition extraordinaire où l'on peut suivre pas à pas toute la politique de l'époque.

Ses ennemis sont légion. Il bataille surtout contre l'organe royaliste : les *Actes des Apôtres* avec ses quarante-cinq rédacteurs ; il attaque Rivarol, Champcenetz, Suleau, Bergane, Montlosies, l'abbé de La Bintinaie. Ses adversaires ri-

(1) Il dit lui-même :

« Il est autour de moi bien peu de personnes à qui je puisse porter envie, mais cela n'empêche pas que je n'aie retiré que douze louis de ma *Lanterne* qui en a rapporté quarante ou cinquante au libraire ; que je n'ai retiré que trente louis de ma *France libre*, qui a rapporté mille écus au libraire. » (Lettre à son père, septembre 1789.)

postent avec violence et l'appellent l'*ânon des Moulins*. Ses amis ne lui marchandent pas leur admiration et leurs encouragements. Saint-Just, Picard comme lui, lui écrit : « Votre pays s'enorgueillit de vous. » Marat, lui-même, le soutient de ses conseils. C'est alors l'apogée de sa gloire (1).

Cependant, que d'erreurs, que de rétractations, que de folies dans ce journal ! Tantôt, il attaque La Fayette, Mirabeau, Dumouriez ; plus loin, il se livre à leur apologie. Que de mensonges aussi, peut-on dire, que de polémiques inutiles. Camille est là, tout entier, avec ses volte-face inexplicables, ses cruautés d'enfant, ses mots terribles.

L'homme sur lequel il s'est le plus acharné, après l'avoir tant prôné, c'est certainement Mirabeau. D'abord, c'est pour lui *saint Mirabeau*

(1) Ce fut à ce moment que des spadassins le provoquèrent. Déjà, Lameth et Barnave s'étaient battus en duel. Mirabeau venait de refuser le *quatre-vingt-cinquième* cartel. Un nommé Sainte-Luce s'en prit à Camille. Un garde national menaça de lui couper la tête avec son sabre. Au Palais-Royal, il faillit être assommé avec Danton. « Depuis deux ans, écrit-il je traverse une forêt. » Un acteur, Desessart lui envoie un cartel. Camille refuse et répond : « Je me sens la force de mourir sur un échafaud avec un sentiment de plaisir, et en disant comme lord Lowat : *Dulce et decorum est pro patria mori*. Je mourrais avec honneur, assassiné par Sanson (*le bourreau*), mais l'être par le spadassin qui me provoque, c'est mourir piqué par la tarentule. Qu'on m'accuse de lâcheté, si l'on veut. Si avoir dédaigné le rendez-vous d'un assassin, avec qui je n'ai rien à démêler, c'est, comme ce Lacédémonien, avoir fui aux Thermopyles, la bataille de Platée est proche, où je saurai me justifier ! Je crains bien que malheureusement le temps ne soit pas loin où les oc-

comme Marat était le *divin Marat* (1); il l'appelle son *cher* Mirabeau. Mais bientôt, il va tenir un autre langage. Il faut reconnaître que Camille n'avait point tout à fait tort et que l'attitude du tribun justifiait toutes les attaques. Mais

casions de périr, plus glorieusement et plus utilement, ne nous manqueront pas.» Loustalot le félicita et écrivit: « Le meilleur citoyen, le plus honnête homme sera toujours l'esclave du premier vaurien, du premier valet-tueur qu'on lâchera contre lui.»

Les choses allèrent si loin qu'un jeune officier, depuis général, Boyer, mit son épée à la disposition des révolutionnaires et publia dans les journaux « qu'il prenait à son compte tous les duels que proposeraient MM. les royalistes.»

C'était l'époque où Marat était obligé de se cacher dans des caves. Il y avait quelque danger à soutenir la cause de la liberté.

(1) Plus d'une fois il polémiqua avec Marat, mais il n'eut pas toujours le dessus. Il l'appelait le *dramaturge* Marat, le *prophète* Marat, *Cassandre* Marat, *l'enfant perdu* de la presse patriote. Quelquefois, il s'écriait après lecture d'un article de ce dernier: « Très bien, divin Marat! Toujours échevelé comme la Pythonisse.» *L'Ami du peuple* répondait dédaigneusement, et le traitait de *jeune homme*. Un jour Camille écrivit: « Ecoute, Marat, je te permets de dire de moi tout le mal que tu voudras. Tu écris dans un souterrain où l'air ambiant n'est pas propre à donner des idées gaies, et peut faire un *Timon* d'un *Vadé*... Tu as raison de prendre sur moi le pas de l'ancienneté et de m'appeler dédaigneusement *jeune homme*, puisqu'il y a vingt-quatre ans que Voltaire s'est moqué de toi... Tu auras beau me dire des injures, comme tu fais depuis six mois, je te déclare que tant que je te verrai extravaguer dans le sens de la Révolution, je persisterai à te louer, parce que je pense que nous devons défendre la liberté, comme la ville de Saint-Malo, non-seulement avec des hommes, mais avec des chiens.»

où l'étourderie de Camille apparaît le mieux, c'est à la mort de Mirabeau. Le premier jour, il écrit :

« Mirabeau se meurt... Mirabeau est mort ! *De quelle immense proie la mort vient de se saisir !* J'éprouve en ce moment le même choc d'idées, de sentiments, qui me fit demeurer sans mouvement et sans voix devant cette tête pleine de systèmes, quand j'obtins qu'on me levât le voile qui la couvrait, et que j'y cherchais encore son secret, que le silence de la mort ne gardait pas mieux que la vie... Cette tête semblait vivre encore, et avait conservé tout son caractère ; c'était un sommeil, et ce qui me frappa au delà de toute expression, telle on peint la sérénité du sommeil du juste ou du sage. Jamais je n'oublierai cette tête glacée, et la situation déchirante où sa vue me jeta. Mirabeau est mort en odeur de patriotisme. »

Et dès le lendemain, c'est une autre antienne :

« Lorsqu'on m'eut levé le drap mortuaire, à la vue d'un homme que j'avais idolâtré, j'avoue que je n'ai pas senti venir une larme, et que je l'ai regardé d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups. *Je contemplais ce superbe magasin d'idées, démeublé par la mort : je souffrais de ne pouvoir donner des larmes à un homme, et qui avait un si beau génie, et qui avait rendu de si éclatants services à sa patrie, et qui voulait que je fusse son ami.* Je pensais à cette réponse de Mirabeau mourant à Socrate mourant, à sa réfutation du long entretien de Socrate sur l'immortalité par ce seul mot : *Dormir.* Je consi-

dérais son sommeil et ne pouvais m'ôter de l'idée ses grands projets contre l'affermissement de notre liberté, et, jetant les yeux sur l'ensemble de ses deux dernières années, sur le passé et sur l'avenir, à son dernier mot, à cette profession de matérialisme et d'athéisme, je répondais aussi par ce seul mot : *Tu meurs...* »

Cette mobilité dans les jugements, ces variations inouïes s'exercèrent un peu sur tous les hommes du moment. Il arriva même à Camille de porter à la légère des accusations terribles et fausses, notamment contre l'abbé Maury qu'il appelait Maudit. Cela lui valut, plus d'une fois, des poursuites. Antoine Talon l'assigna en calomnie. M. et M^{me} de Carondelet, accusés de bigamie, le poursuivent également et l'affaire fit alors un beau tapage. Le comte Fernand Nuny, ambassadeur d'Espagne, porta plainte contre lui. Enfin, Malouet le dénonça à la tribune.

C'était le moment où Marat était assiégé par La Fayette et s'enfuyait. Les écrivains révolutionnaires luttèrent contre le Châtelet, contre Bailly et La Fayette, que Camille appelait *Blondinet*.

Le 31 juin 1790, Marat et Desmoulins étaient dénoncés comme auteurs d'écrits incendiaires. Le premier venait, en effet, d'afficher son fameux placard : *C'en est fait de nous!* Des poursuites furent décrétées. Le 2 août, à l'Assemblée nationale, on donna lecture d'une plainte de Camille contre Malouet, sous le prétexte que celui-ci n'avait ni lu ni reproduit, dans son accusation, aucun passage de son écrit ou du corps du délit qui le concernait. Il demandait la réparation de cette

illégalité. Malouet s'écria alors : « Il l'aura devant ses juges et là, qu'il se justifie, s'il l'ose ! » — « Oui, je l'ose », interrompit Camille, qui était dans les tribunes. Là-dessus, grand tumulte. Le président donne l'ordre d'arrêter l'insolent, mais Robespierre intervint et le défendit. Pendant ce temps, Camille s'enfuyait.

Il est deux hommes sur lesquels le jugement de Camille ne varie point : Pethion et Robespierre, ce dernier surtout, pour lequel il manifeste une admiration et un amour excessifs (1). Il en est aussi un troisième, c'est le duc d'Orléans qu'il appelle *excellent Jacobin, jeune républicain*, et qu'il comble de louanges. Cela a permis aux ennemis de Camille Desmoulins de l'accuser de s'être vendu aux d'Orléans. On sait aujourd'hui combien cette accusation était peu fondée. Camille s'est défendu lui-même, dans le numéro 33 de son journal où il déclare que le fait d'avoir dîné avec M. de Chartres est faux et qu'il n'aimerait pas à se trouver à table avec des princes, pas même avec M. Capet l'aîné (Louis XVI).

Mais ce qui fera la gloire de Camille et permettra d'oublier la légèreté et la violence de ses attaques, c'est plus encore que sa verve endiablée et son talent primesautier, le courage avec lequel

(1) Robespierre ne répondit qu'avec beaucoup de froideur à ces avances. Le n° 30 des *Révolutions* contient une lettre de lui à Camille, très sèche, et ce dernier se plaint du ton peu amical de la missive.

il expose et défend ses idées républicaines (1).

A ce moment, peu d'hommes se prononçaient pour la République. Les constituants demeuraient fidèles au roi. Seuls, Condorcet et Brissot, dans la presse, soutenaient l'idée de la République. Il y avait aussi quelques individus effacés qui se retrouvaient au club des Cordeliers et devaient jouer plus tard un grand rôle. Mais celui qui se montre le plus résolu et le plus audacieux, c'est Camille. Dès les premiers numéros, il écrit :

« Ne vous y trompez pas, le problème des grandes républiques est résolu. Le bon sens du manoeuvre et du journalier m'étonne tous les jours de plus en plus ; le faubourg Saint-Antoine croît en sagesse, nous marchons à grands pas vers la République. Déjà les démocrates sont le plus grand nombre : mais ils aiment trop leur patrie pour la livrer aux horreurs d'une guerre civile ; *attendez quelques années, et la raison triomphera sans effusion de sang.* »

Et jusqu'au jour où le massacre du Champ-de-Mars le forcera à arrêter sa publication et à envoyer malicieusement sa démission de journaliste à Lafayette, Camille ne cessera d'appeler la République de tous ses vœux. On peut donc dire qu'il fut l'un des fondateurs de cette République dont peu d'hommes osaient prononcer le nom et que Robespierre affectait d'ignorer. Et la République que rêve Camille, ce n'est pas la République bourgeoise établie au profit des classes

(1) Le mot de Mirabeau reste le jugement de la postérité : « Adieu, bon fils, lui écrit-il vous méritez qu'on vous aime, malgré vos fougueux écarts. »

riches. Non ! il est des premiers à protester quand l'Assemblée décrète que, pour être *citoyen actif*, il faudra payer le marc d'argent. « Ne voyez-vous pas, crie-t-il aux prêtres, que Jésus-Christ n'aurait pas été éligible, vous, prêtres d'un Dieu prolétaire et qui n'était pas même citoyen actif. Respectez donc la pauvreté qu'il a ennoblie. »

Sur ce point, Camille ne changera jamais. Malgré ses revirements d'opinion sur les hommes et ses variations quelquefois plus apparentes que réelles, il demeurera jusqu'à l'échafaud le républicain ardent qu'il s'est montré dès les premiers jours.

*Une contribution de la valeur
d'au moins 3 journées de Travail
et que, pour pouvoir être élu,
il faudra payer*

Les amours de Camille. — Son mariage
avec Lucile

Le journal de Camille cessa de paraître le 25 juillet 1791. Mais, pendant qu'il bataillait au premier rang des journalistes, la situation de Camille s'était sensiblement améliorée. Il s'était lié d'amitié avec Loustalot, Fréron, Brune et était venu loger sur le territoire des Cordeliers où il venait de se faire admettre.

Dès le premier numéro des *Révolutions*, il écrivait à son père une lettre enthousiaste, à son habitude :

« Mon cher père,

« Je vous fais passer le numéro 1^{er} de mon journal; ne l'avez-vous point reçu? Je vous prie de m'en accuser la réception. Je vous envoie deux prospectus. Si faire se peut, car nul n'est prophète dans son pays, envoyez-moi des souscriptions. Me voilà journaliste et déterminé à user complètement de la liberté de la presse. On a trouvé mon premier numéro parfait; mais soutiendrai-je ce ton? J'ai tant d'occupations que je vous écris ceci à deux heures après minuit. Je vous embrasse. » (4 décembre 1789.)

Le succès attendu ne tarde pas à venir. Il écrit alors :

« Jugez du succès de mon journal. J'ai dans la seule ville de Marseille 100 abonnés, à Dunkerque 140. Si j'avais prévu cette affluence, je n'aurais pas conclu avec mon libraire le marché

de 2.000 écus par an; il est vrai qu'il m'en promet 4.000 quand je serai arrivé à 3.000 souscripteurs (tant ces libraires sont juifs!). Au reste, ce n'est pas l'argent que j'ai en vue dans cette entreprise, mais la défense des principes. »

Bientôt les espérances du journaliste seront dépassées; le succès est immense. Alors il songe à réaliser un projet qu'il n'avait, jusqu'à ce moment, pas même osé caresser en rêve.

Fréron, son ami, l'avait présenté un jour à la famille Duplessis et, depuis, Camille, cordialement reçu, était revenu dans cette maison. Mais ce qui l'attirait surtout, c'était la jeune Lucile, une petite blonde ravissante. Pendant huit ans, Camille l'aima silencieusement. Il la rencontrait parfois avec sa mère, dans les allées du Luxembourg, mais le jeune homme râpé et sans le sou qu'il était avant la publication de son journal, ne pouvait élever aucune prétention sérieuse sur la fille du riche bourgeois, premier commis du contrôle des finances qu'était M. Duplessis.

Avant la rencontre des deux jeunes gens, Camille avait eu l'idée d'épouser sa cousine germaine, Flora Godard, mais les parents de la jeune fille avaient repoussé l'idée d'une telle union à cause des opinions politiques de Camille (1).

Pour Lucile, ce n'était pas la politique qui était l'obstacle, mais la pauvreté. Camille, du reste, n'était pas très beau (2) et Lucile était

(1) Lucile savait fort bien que Camille avait aimé sa cousine et elle en était jalouse.

(2) La *Biographie de Leipsig* parle de « son teint noir, avec quelque chose de sinistre dans le regard. » Georges Duval prétend qu'il avait le teint bilieux comme

quelque peu romanesque. Un jour, Camille risqua un aveu et bientôt M^{me} Duplessis mère devenait la confidente des deux jeunes gens.

M. Duplessis résista longtemps. Enfin, le 11 décembre 1790, il se laisse arracher le consentement désiré. Ce jour-là, Camille est fou de joie; il écrit à son père :

« Aujourd'hui, 11 décembre (1790), je me vois au comble de mes vœux. Le bonheur pour moi s'est fait longtemps attendre, mais enfin il est arrivé, et je suis heureux autant qu'on peut l'être sur la terre. Cette charmante Lucile dont je vous ai tant parlé, que j'aime depuis huit ans, enfin ses parents me la donnent, et elle ne refuse pas. Tout à l'heure sa mère vient de m'apprendre cette nouvelle en pleurant de joie... Quand sa mère me l'a eu donnée, il n'y a qu'un moment, elle m'a conduit dans sa chambre; je me jette aux genoux de Lucile; surpris de l'entendre rire, je lève les yeux, les siens n'étaient pas en meilleur état que les miens; elle était tout en larmes, elle pleurait abondamment, et cependant elle riait encore. Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant. »

Le mariage fut mené rapidement. Les choses n'allaient pas assez vite au gré de Camille. Trois fois, il réclame à son père le consentement de

Robespierre l'œil dur et sinistre et qu'il tenait plus de l'orfraie que de l'aigle! Enfin, lui-même avoue ingénument qu'il n'est pas joli garçon. En réalité, d'après le portrait peint par Boze à la Conciergerie, on peut dire que sa laideur est une laideur spirituelle. Le sourire est narquois, le front large, les yeux noirs et ardents.

mandé, mais l'étourdi oublie de lui transmettre les noms et prénoms de la future et de ses parents.

Le père de Lucile donnait à son gendre 100.000 francs et la moitié de la vaisselle qui montait à 10.000 francs (1). Ses ennemis ne manquèrent pas, plus tard, de lui reprocher d'avoir épousé une femme riche. Mais, pour le moment, Camille est tout à la joie. Il ne s'occupe que de son mariage. Mais ça ne va pas comme il le désire. Il lui faut une dispense pour se marier le 29 décembre. Heureusement, son vieux professeur, le bon abbé Bérardier, intervient et la lui fait obtenir.

Le mariage eut lieu, tout de même, le 29 décembre 1790. Camille dut promettre au curé une rétractation de ses affirmations anti-religieuses; il promit, mais ne fit rien paraître dans son journal. Il s'était procuré une consultation de Mirabeau. « Depuis quand, demanda le curé, Mirabeau est-il un Père de l'Eglise? » Les témoins s'appelaient: Péthion, Brissot de Warville, Mercier, Robespierre, etc.

(1) Dans la lettre citée plus haut, il disait, en effet: « Son père m'a dit qu'il ne différait plus de nous marier que parce qu'il voulait me donner auparavant les 100.000 francs qu'il a promis à sa fille, et que je pouvais venir avec lui chez le notaire quand je voudrais. » Je lui ai répondu: « Vous êtes un capitaliste, vous avez remué de l'espèce pendant toute votre vie, je ne me mêle point du contrat et tant d'argent m'embarrasserait; vous aimez trop votre fille pour que je stipule pour elle. Vous ne me demandez rien, ainsi dressez le contrat comme vous voudrez. Il me donne en outre la moitié de sa vaisselle d'argent, qui monte à 10.000 francs. »

Les royalistes profitèrent du mariage de Camille pour l'insulter dans la personne de sa femme (1). Ils prétendirent que Lucile était la bâtarde de l'abbé Terray, un voleur et banqueroutier fameux sous Louis XV. Camille était trop heureux, il ne s'attarda pas à répondre : « Il ne tiendrait qu'à moi, écrit-il à son père, de faire condamner le *Journal de la Cour et de la Ville* à de grosses réparations envers ma femme et sa famille, mais cette famille respectable n'a fait que rire des calomnies des infâmes aristocrates et m'a conseillé de les mépriser. » Et il signe : « Le plus heureux des hommes et qui ne désire plus rien au monde. »

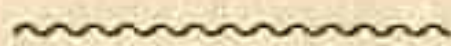
Les deux époux s'installèrent d'abord dans la maison de Danton, cour du Commerce. Dès lors, commença pour Camille une existence de joie et de tendresse. Il est tout insouciance. Ses amis, Fréron, Brune, Danton, passent les soirées chez lui. Tout ce monde-là, au milieu de la terrible tourmente révolutionnaire, s'amuse innocemment. Fréron est surnommé *Bouli-Boula* ; Camille, s'est *Hon-hon* (1) ; M^{me} Duplessis est *Daronne* ; Lucile devient *Loulou* ou la *Poule à Cachan*. Tout cela dénote l'amour, la jeunesse exubérante. Camille écrit : « Je ne dirai qu'un mot de ma femme : j'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme ; mais mon ménage est si heureux que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre et j'ai perdu ma démonstration de l'immortalité. »

(1) Le *Journal de la Cour et de la Ville*.

(1) A cause de son bégaiement et de la manie qu'il avait en parlant, de souffler et de faire : hon ! hon.

Le 6 juillet 1792, Camille voit venir au monde un fils qu'il appelle Horace. Ses vœux sont comblés. « Et moi aussi, j'ai un enfant, écrit-il, et tout ce que je souhaite, c'est qu'il m'aime un jour autant que j'aime mon père. » (9 juillet 1792).

Et l'enthousiaste Camille ne demande plus rien à Dieu, ni aux hommes. Il croit la Révolution terminée. Hélas! son bonheur ne durera pas. De terribles événements se préparent et bientôt il sera rejeté dans la mêlée.



VI

Du massacre du Champ-de-Mars au 10 août.

Camille contre les Girondins

Camille, marié et bientôt père d'un petit garçon, le jeune Horace, s'estimait donc le plus heureux des hommes et croyait n'avoir plus rien à réclamer. C'était aussi le moment où sa gloire intacte atteignait au plus haut degré. Les événements se succédaient, cependant, et les *Révolutions de France et de Brabant* donnaient le la à l'opinion. On s'arrachait les numéros du journal (1).

Surviennent la fuite et l'arrestation de Louis XVI. La fureur des démocrates est à son comble. On réclame la déchéance de celui que Camille appelle « l'animal-roi ». Le 16 juillet 1791, la municipalité envoie une députation pour réclamer de nouveau la déchéance et Desmoulins est à la tête de la députation. Le lendemain 17, les républicains sont fusillés, au Champ-de-Mars, par les sbires de Bailly et Lafayette.

On ne sait exactement ce que fit Camille le jour du massacre. Était-il, comme on l'a prétendu, à la campagne avec Danton? Toujours est-il que, le même soir, on lança des mandats d'amener

(1) Les *Révolutions de Paris*, de Loustalot, avaient cependant plus de succès. Desmoulins écrit dans son journal qu'il possède *deux bataillons d'abonnés*. Il faut remarquer que les journalistes ne se jalousaient pas entre eux et qu'il n'existait point de question de boutique. On ne se querellait que pour des différences d'opinion.

contre lui et contre Danton. Fréron, passant sur le Pont-Neuf, est reconnu comme un ami de Desmoulins et foulé aux pieds. Prudhomme raconte qu'on le prit pour Camille et qu'on manqua l'assassiner. On perquisitionne aux *Révolutions de France* et le secrétaire de Camille, Roch Marcandier, est malmené (1). Cela n'avait nullement empêché Camille de reparaitre, le même soir, aux Jacobins et de tonner contre Lafayette et Bailly qu'il appela « deux archi-tartuffes du civisme. » Il dut cependant se mettre en sûreté chez un parent (2).

La stupeur et la terreur, du reste, étaient générales. Le journal de Camille cessa de paraître (3). Dans le dernier numéro, il envoyait sa démission de journaliste à Lafayette « phénix des alguazils majors. » Il ajoutait : « Il m'en coûte de quitter la plume. »

Il regrettera, en effet, son journal. Deux mois après, il écrit à son père : « Mon journal était une puissance. » Mais cela ne l'empêche aucunement de se mêler des affaires publiques. Il demande, le 9 septembre 1791, à l'Assemblée na-

(1) Ce Roch Marcandier écrivit plus tard un livre infâme sur les révolutionnaires : *l'Histoire des Hommes de proie*. Ce jour-là, il résista et tira un pistolet, mais ses agresseurs eurent le dessus et l'entraînèrent : il était en lambeaux. Il fut plus tard guillotiné.

(2) Danton s'était déjà réfugié à Fontenay-sous-Bois, chez son beau-père. Il faut reconnaître que Camille et Marat furent parmi ceux qui montrèrent le plus de courage.

(3) Quelques numéros parurent encore, mais ils n'étaient point de Camille.

tionale, s'il conserve ou non son titre d'électeur et ses fonctions, et l'Assemblée passe à l'ordre du jour. Puis, il est nommé secrétaire de la société des Amis de la Constitution et prononce un discours aux Jacobins. Enfin, en août 1792, il lancera avec Fréron un nouveau journal, la *Tribune des Patriotes* qui ne réussira point (1).

Entre temps, Desmoulins avait repris sa profession d'avocat. Il subit quelques pertes d'argent. Cela l'amena à commettre une faute que Brissot, dans le *Patriote Français*, jugea avec une certaine sévérité, et sur laquelle il convient de s'arrêter un instant. Cette querelle, toute personnelle, dès le début, entre Camille Desmoulins et Brissot, devait avant peu se généraliser entre deux partis. Déjà les Girondins et les Montagnards commençaient à se mesurer. Guadet attaquait Robespierre. Le célèbre pamphlet de Desmoulins, *Brissot démasqué*, donna le signal de sérieuses hostilités.

Voyons la faute de Desmoulins. Une dame Befroy et un sieur Dithurbide venaient d'être condamnés à plusieurs mois de prison, comme tenanciers d'une maison de jeux, passage Radziwil, Camille prit leur défense. Une consultation, signée de lui, fut affichée sur les murs, selon l'usage de l'époque. Le lendemain, le *Patriote Français* publiait un article violent dans lequel on accusait

(1) Pour ce journal, Camille et Fréron firent appel à Marat. Mais l'Ami du Peuple, se souvenant sans doute des moqueries du premier, répondit par ce vers : « L'aigle va toujours seul, et le dindon fait troupe. » La *Tribune des Patriotes* eut cinq numéros.

Desmoulins de se livrer à l'apologie du jeu et qui se terminait par cette phrase : « Cet homme ne se dit donc patriote que pour calomnier le patriotisme ? » (1).

L'auteur de l'article n'était pas Brissot, mais Girey-Dupré. N'importe, Desmoulins s'en prend au directeur du *Patriote* ; il n'accepte pas ses explications et ne veut point pardonner. Voici ce qu'il lui dit : « Il ne vous sert de rien de dire que la diatribe n'est pas de vous, qu'elle est avouée et signée *Girey-Dupré*. Le maître est responsable des délits du domestique, et le régent de ceux qui sont sous sa férule. Il est commode à un journaliste de prendre ainsi M. Girey en croupe, pour couvrir son dos. Mais je saute à la bride, parce que c'est vous qui la tenez, et qui m'avez lâché cette ruade. Il y a longtemps que j'ai remarqué cette malveillance pour moi. » Il est certain que le *Patriote* n'avait pas tout à fait raison, mais Camille se montra peu généreux et se laissa emporter par sa rancune. Cela lui arrivera d'autres fois. Sans mesure dans ses admirations comme dans ses haines, il ne cessera de faire du mal à son parti et à lui-même.

Dans le *Brissot démasqué*, sa haine et son animosité dépassent toutes les bornes. Il formule les reproches les plus insensés et les mensonges les plus révoltants (2). Brissot était un honnête

(1) A la vérité, Desmoulins n'avait point fait l'apologie du jeu. Il s'était borné à faire une distinction entre le *vice* et le *crime*, le jeu et le vol, et à réclamer contre un jugement infamant.

(2) Plus tard, dans le *Vieux Cordelier*, il en fera autant contre Hébert.

homme, — c'est aujourd'hui démontré, — mais il traînait un passé compromettant, peccadilles de jeunesse et relations louches. Quelque temps avant la Révolution, il avait, paraît-il, annoncé la publication d'un ouvrage, recueilli des souscriptions et n'avait pu rendre l'argent ni faire paraître le livre. Depuis, on avait fait du nom de Brissot le verbe *brissoter*, synonyme de filouter. Le terrible Camille s'empara de cela. Il mit comme épigraphe à son pamphlet une phrase empruntée aux psaumes de David et qui était une allusion cruelle au néologisme *brissoter* : « *Factus sum in proverbium*, je suis devenu proverbe. »

Et il reproche à Brissot d'avoir été le promoteur de la pétition du Champ-de-Mars et la cause volontaire du massacre (1). Il va plus loin. Il l'accuse de s'être dit *républicain* pour compromettre la cause de la liberté (2). Il prétend et cherche à démontrer qu'il est vendu à Lafayette.

(1) Ce reproche est particulièrement odieux. Malheureusement, quelque admiration qu'on ait pour Camille Desmoulins, on est obligé de noter plus d'un trait de ce genre à son actif.

(2) « Était-ce d'une bonne politique, lorsque la France avait été décrétée une monarchie, lorsque le nom de république effarouchait les neuf dixièmes de la nation, lorsque ceux qui passaient pour les plus fougueux démocrates, Loustalot, Robespierre, Carra, Fréron, Danton, moi, Marat lui-même, s'étaient interdit de prononcer ce mot; était-il d'une bonne politique, à vous, Brissot, d'affecter de vous parer du nom de républicain, de timbrer toutes vos feuilles de ce mot: *République*, de faire croire que telle était l'opinion des Jacobins, et d'autoriser les calomnies et la haine de tous ses ennemis. »

Tout cela dans ce style meurtrier dont Desmoulins possédait le secret.

La chute de la royauté était imminente. Le 10 août approchait. Après avoir décoché à Brissot ce trait féroce, Camille cessa de s'occuper de lui. Le 20 juin, on le voit aux Jacobins s'efforcer de prévenir l'insurrection. Mais, le 24 juillet 1792, au conseil général de la Commune, il prononce, sur la situation de la capitale, un discours terrible.

« Aussitôt on sonne le tocsin; toute la nation s'assemble; chacun, comme à Rome, est investi du *droit de punir de mort les conspirateurs reconnus* et, pour l'affermissement de la liberté et le salut de la patrie, un seul jour d'anarchie fera plus que quatre ans d'assemblée nationale. »

Le 9 août, en effet, on sonne le tocsin. On peut aisément se rendre compte du rôle que joua Desmoulins, en feuilletant le cahier de Lucile.

Citons :

« Déjà tous les esprits fermentaient bien fort. On avait voulu assassiner Robespierre. Le 9, j'eus des Marseillais à dîner, nous nous amusâmes assez. Après le dîner, nous fûmes tous chez M. Danton. La mère pleurait, elle était on ne peut plus triste, son petit avait l'air hébété; Danton était résolu. Moi, je riais comme une folle. Ils craignaient que l'affaire n'eût pas lieu. Quoique je n'en fusse pas du tout sûre, je leur disais, comme si je le savais bien, qu'elle aurait lieu. « Mais, peut-on rire ainsi! me disait Madame Danton. — Hélas! lui dis-je, cela me présage que je verserai bien des larmes peut-être ce soir. »

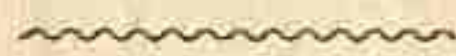
Sur le soir, nous fûmes reconduire Madame Charpentier. Il faisait beau; nous fîmes quelques tours dans la rue; il y avait assez de monde. Nous revînmes sur nos pas, et nous nous assîmes tout à côté du café. Plusieurs sans-culottes passèrent en criant: *Vive la nation!* puis des troupes à cheval, enfin des foules immenses. La peur me prit. Je dis à Madame Danton: « Allons-nous-en. » Elle rit de ma peur; mais à force de lui en dire, elle eut peur à son tour, et nous partîmes. Je dis à sa mère: « Adieu, vous ne tarderez pas à entendre sonner le tocsin. » En arrivant chez Danton, j'y vois Madame Robert et bien d'autres. Danton était agité. Je courus à Madame Robert et lui dis: « Sonnera-t-on le tocsin? — Oui, me dit-elle, ce sera ce soir. » J'écoutai tout et ne dis pas une parole. Bientôt, je vis chacun s'armer. Camille, mon cher Camille, arriva avec un fusil. O Dieu! je m'enfonçai dans l'alcôve, je me cachai avec mes deux mains et me mis à pleurer; cependant, ne voulant point montrer tant de faiblesse et dire tout haut à Camille que je ne voulais pas qu'il se mêlât dans tout cela, je guettaï le moment où je pouvais lui parler sans être entendue, et lui dis toutes mes craintes. Il me rassura en me disant qu'il ne quitterait pas Danton. J'ai su depuis qu'il s'était exposé.

« Nous fûmes assez longtemps sans rien savoir. Cependant on vint nous dire que nous étions vainqueurs. A une heure, chacun vint raconter ce qui s'était passé. Quelques Marseillais avaient été tués. Mais les récits étaient cruels. Camille arriva et me dit que la première tête qu'il avait

vue tomber était celle de Suleau. Robert était à la Ville et avait sous les yeux le spectacle affreux des Suisses que l'on massacrait. Il vint après le dîner, nous fit un affreux récit de ce qu'il avait vu, et toute la journée nous n'entendîmes parler que de ce qui s'était passé. Le lendemain 11, nous vîmes le convoi des Marseillais. O Dieu! quel spectacle! Que nous avions le cœur serré. Nous fûmes, Camille et moi, coucher chez Robert. Je ne sais quelle crainte m'agitait; il me semblait que nous ne serions pas en sûreté chez nous. »

On le voit, Camille Desmoulins prit une part active au mouvement du 10 août et combattit, ce jour-là, comme il avait combattu au 14 juillet. Le danger était réel et l'on connaît le mot de Danton: « Si j'eusse été vaincu, j'eusse été criminel. » Cette attitude, toute de courage, rachète bien des erreurs et des fautes du pamphlétaire.

Le lendemain, Danton était ministre de la justice, et Camille devenait son secrétaire général. Bientôt il sera de la Convention. C'est la seconde période de sa vie politique qui commence.



VII

Camille à la Convention.

Ses attaques contre les Girondins continuent

Le samedi 8 septembre 1792, Camille est élu membre de la Convention, au second tour, par 465 voix sur 677 votants. Son concurrent était Kersaint.

A la Convention, Camille ne tint pas un rôle brillant. On sait qu'il bégayait et que la tribune lui était interdite. Il gardait le silence. Un jour, Legendre lui reprocha ce mutisme : « Mais, mon cher Legendre, dit Camille, tout le monde n'a pas tes poumons. Sans doute, il faut des parleurs dans une assemblée et, après l'achèvement de la Constitution, nous avons été trop heureux de trouver dans la présidence de Thuriot le prodige d'un robinet intarissable de paroles, pour répondre aux compliments des quarante-huit sections, mais où en serions-nous s'il y avait dans l'assemblée sept cents robinets semblables (1)? »

Cependant, Desmoulin prit quelquefois la parole, notamment pendant le procès de Louis XVI. Son discours, imprimé par ordre de la Convention, fut particulièrement violent :

« C'est un crime, disait-il, d'être roi. C'était même un crime d'être roi constitutionnel, car la nation n'avait point accepté la Constitution. »

Il ajoutait :

« Mais ce n'est pas seulement un roi, c'est un

(1) Lettre à Dillon.

criminel chargé de forfaits que nous avons à punir en sa personne...

« Ce qui rend le ci-devant roi justement odieux au peuple, ce sont ces quatre années de parjures, et de serments renouvelés sans cesse à la nation, à la face du ciel, tandis qu'il conspirait contre elle. La trahison fut toujours le crime le plus abominable devant toutes les nations. Elle a toujours été poursuivie de cette horreur que l'on a pour les poisons et les vipères, par la raison qu'il est impossible de s'en défendre. »

Et il motivait ainsi son jugement :

« Il est évident que le peuple nous a envoyés ici pour juger le roi, et lui présenter une Constitution. La première de ces conditions est-elle donc si difficile à remplir ? Et avons-nous autre chose à faire sur-le-champ que ce que fit le consul Brutus, quand le peuple le commit pour juger lui-même ses deux fils, et qu'il se servit de cette pierre de touche, comme il s'en sert aujourd'hui pour éprouver la Convention ? Il les fit venir devant son tribunal, comme vous devez faire venir Louis XVI devant vous. Il leur produisit les preuves de leur conspiration, comme vous devez produire à Louis XVI cette multitude de preuves accablantes de ses complots. Ils ne purent rien répondre à la déposition de l'esclave, comme Louis XVI ne pourra rien répondre à la correspondance de la Porte, et à cette foule de preuves écrites, qu'il soldait ses gardes du corps à Coblenz et trahissait la nation ; et il ne vous restera plus qu'à prouver comme Brutus au peuple romain, que vous êtes dignes de commencer la République et sa Constitution,

et à apaiser les mânes de cent mille citoyens qu'il a fait périr en prononçant le même jugement : *I, lictor, deliga ad palum.* »

En vain, son père lui avait-il demandé d'absoudre le roi. Il vota la mort et lui répondit : « Manuel, dans son opinion du mois de novembre a dit : « Un roi mort, ce n'est pas un homme de moins. » Je vote pour la mort, trop tard peut-être pour l'honneur de la Convention nationale. »

S'il ne parlait point, Camille Desmoulins écrivait et sa plume meurtrière s'escrimait à nouveau contre les Girondins (1). En mai 1793, il publie sa fameuse *Histoire des Brissotins*. C'était en plein la bataille entre Montagnards et Girondins. Marat, Robespierre et les révolutionnaires de l'Evêché luttaient opiniâtement. Danton essayait généreusement de s'interposer et de sauver ses ennemis. Camille, lui, demanda tout simplement, le « vomissement des Brissotins hors du sein de la Convention et les amputations du tribunal révolutionnaire. » Il devait rédiger ensuite l'adresse des Jacobins aux départements sur l'insurrection du 31 mai.

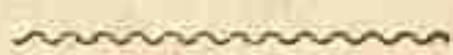
En attendant, l'*Histoire des Brissotins* portait le coup fatal à la Gironde. Il accusait ses ennemis de trahison sans fournir cependant de preuves décisives et en déclarant se contenter d'*indices*

(1) On sait que plus tard Camille, au procès des Girondins, se reprocha amèrement ses écrits : « C'est moi qui les tue », s'écria-t-il (Vilate). Regrets tardifs. Camille Desmoulins passe ainsi sa vie à regretter ce qu'il a dit et écrit.

violents (1). Ah! Camille! malheureux écrivain que la passion emporte, les mêmes accusations se retourneront un jour contre toi et provoqueront ta mort. Les preuves feront défaut, là encore, mais il y aura des indices violents, des insinuations, et c'est ton ami d'aujourd'hui, ton cher Robespierre qui se chargera de les fournir.

Ce qui peut décharger Camille Desmoulins devant la postérité, c'est qu'il écrivit son *Histoire des Brissotins* sous la pression de Robespierre et que cette fois, comme toujours, il pêcha par irréflexion. Son repentir et ses larmes au moment du procès des Girondins attestent sa faiblesse et son inconscience. Mais cette faiblesse, servie par un talent lumineux, était précisément un danger et cela va bientôt éclater lorsqu'il entreprendra la publication du *Vieux Cordelier*.

(1) Il est juste d'établir que les Girondins usaient à l'égard de leurs adversaires des mêmes procédés et qu'ils avaient même le mérite de l'invention. Dans notre premier volume consacré à Marat, nous insistons particulièrement sur les calomnies colportées par la Gironde sur les Montagnards et sur l'Ami du Peuple.



VIII

Le « Vieux Cordelier »

Nous ne dirons pas grand' chose de l'existence de Camille Desmoulins depuis la mort de la Gironde jusqu'à son procès. On sait qu'il consacra ses derniers jours à écrire le *Vieux Cordelier*. Fidèle à la méthode que nous nous sommes imposée pour chacune de ces biographies, nous nous sommes efforcés de mettre en lumière le véritable caractère fait d'enthousiasme, de faiblesse, de colère, d'amour et de haine de celui qu'on a pu appeler le Gavroche de la Révolution. Nous passons rapidement et sans trop y insister des faits historiques trop connus du public. Ce qu'il faut surtout tenter d'expliquer, par l'examen de leurs premières années, de leur vie privée et de leur début sur la scène politique, c'est la psychologie parfois complexe des hommes de la Révolution.

Nous avons vu Camille Desmoulins jeune et pauvre avocat sans cause ni fortune, s'enthousiasmer pour les idées révolutionnaires, se jeter à corps perdu dans la mêlée. Les lettres qu'il adressait à son père, à cette époque, témoignent de son ardeur. Nous l'avons vu plus tard épouser la femme qu'il désire et qu'il aime depuis des années et qui lui est accordée au moment où la gloire et la popularité lui sont dévolues. Jusquelà; Camille n'est qu'un enfant emballé qui fait du mal quelquefois, mais qui le fait innocemment. Puis survient la lutte contre les Girondins. La

Révolution marche. Les jours difficiles s'annoncent. Camille perd de sa bonne humeur et se révèle haineux et rancunier; le sarcasme remplace la joyeuse plaisanterie; le trait est empoisonné et il fait plus que piquer, il tue.

Puis, Camille a des remords. La Révolution l'effraie. Trop faible et trop poltron pour la suivre, il perd la tête, selon l'expression de Saint-Just. C'est bien l'homme que Mirabeau appelait « ce pauvre Camille », et dont Marat disait qu'il avait « mauvaise tête et bon cœur. » Il ne sait plus. Il tâtonne. Il attaque des hommes qui deviennent des ennemis et qui ne pardonneront plus. Il louange des adversaires déclarés de la République. Sa popularité diminue, s'éclipse devant celle d'Hébert et des gens de la Commune. Bientôt, lui, le pamphlétaire à la plume redoutée et redoutable, aura de la peine à se défendre, et invoquera vainement ses états de service républicains.

Un soir, le long de la Seine, quai des Lunettes, Camille se promenait avec Danton. Soudain, Danton tendit la main et désignant Passy, lui montra le soleil couchant reflétant ses rayons rouges dans le fleuve. Les yeux du tribun étaient gonflés de larmes. « Regarde, dit-il, vois que de sang. La Seine coule du sang. Ah! c'est trop de sang versé. Allons, reprends ta plume, écris qu'on soit clément, je te soutiendrai... (1). »

Et Camille reprit sa plume. Le sentiment qui les guidait, lui et Danton, était, certes, très hu-

(1) Jules Claretie (Renseignements donnés par M. Labot père).

main (1). L'homme qui accepta de laisser faire les massacres de septembre, maintenant reculait. Mais tous deux avaient tort. Ce n'était pas le moment d'arrêter la Terreur. La Révolution devait aller jusqu'au bout, inexorablement. On devait le voir, plus tard, à la chute de Robespierre.

Dès le premier numéro du *Vieux Cordelier*, Camille attaque et fait des mécontents. Robespierre qui, malgré tout, l'encourage, demande à corriger les épreuves des numéros suivants. Aussi, dès le deuxième numéro, Chaumette et Anarchasis Cloutz sont-ils poursuivis avec une violence inouïe (2).

Si l'on voulait chercher des motifs à cette attaque brutale contre des Cordeliers, anciens frères d'armes, on en trouverait de peu avouables. Depuis longtemps, Camille était en butte aux soupçons et aux attaques. Il avait défendu Dillon, royaliste et traître, détenu aux Madelonnettes (3), pour avoir dénoncé aux Prussiens les mouvements de Custine, en 1792. Aussi, se sentait-il peu en sûreté. Eut-il peur. Faut-il voir dans sa

(1) Camille pousse « le cri divin qui remuera les âmes éternellement ». (Michelet).

(2) De même que pour Brissot et les Girondins, Camille attaquait sans ménagements et accusait sans preuves. On lui a pardonné ces fautes qui auraient valu à d'autres l'universelle réprobation.

(3) C'est sous l'influence de Lucile qu'il défendit ainsi Dillon. Ses adversaires prétendirent même que l'amitié qui unissait ce dernier à Lucile n'était pas absolument pure. Camille riposta véhémentement à ce propos.

diatribe contre les révolutionnaires, le dessein de détourner les colères sur d'autres que sur lui et de donner le change à l'opinion. Il est difficile de se prononcer. Mais le pamphlet reste à sa honte.

Et pourtant, jamais Camille n'avait eu autant de verve. Toutes réserves faites, il faut reconnaître que les pages du *Vieux Cordelier* sont admirables.

Dans les numéros suivants, Camille continue à se défendre. Le citoyen Nicolas l'avait accusé, aux Jacobins, d'aristocratie. Camille riposta :

« Je ne puis retenir ma langue, et quelque danger qu'il y ait à **avoir** une rixe avec un juré du tribunal révolutionnaire, dénonciation pour dénonciation. En janvier dernier, j'ai vu encore M. Nicolas dîner avec une pomme cuite, et ceci n'est point un reproche (plût à Dieu que, dans une cabane, et ignoré au fond de quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas)! Voici ce qu'était alors le citoyen Nicolas. Dans les premières années de la Révolution, comme Robespierre courait plus de dangers qu'aucun de nous, à cause que son talent et sa popularité étaient plus dangereux aux contre-révolutionnaires, les patriotes ne le laissaient pas sortir seul; c'était Nicolas qui l'accompagnait toute l'année, et qui, grand et fort, armé d'un simple bâton, valait à lui seul une compagnie de muscadins. Comme tous les patriotes aiment Robespierre; comme, dans le fond, Nicolas est un patriote, et qu'il n'y a que la séduction du pouvoir, et l'éblouissante nouveauté d'une si grande puissance, entre ses mains, que celle de vie et

de mort, qui peut lui avoir tourné la tête, nous l'avons nommé juré du tribunal révolutionnaire, dont il est en même temps imprimeur. Or, et c'est par là que je voulais conclure, sans me permettre aucune réflexion, croirait-on qu'à ce *sans-culotte* qui vivait si sobrement en janvier, il est dû, en nivôse, plus de 150.000 fr. pour impressions, par le tribunal révolutionnaire, tandis que moi, qu'il accuse, je n'ai pas accru mon pécule d'un denier. C'est ainsi que moi, je suis un *aristocrate qui frise la guillotine*, et que Nicolas est un *sans-culotte qui frise la fortune*. »

Le troisième numéro du *Vieux Cordelier* est resté justement célèbre. On sait que Camille, sous prétexte de traduire Tacite et de décrire les mœurs romaines, y attaquait avec violence ceux qu'il appelait les Césars de son époque. Il y réclamait en outre son fameux *Comité de clémence et de justice*.

Le quat
fut pl
viol
esco

Ce numéro tombait malencontreusement. Les ennemis de la Révolution ne dissimulèrent pas leur joie. Mais il fallait bien autre chose pour arrêter la Terreur.

Le *Vieux Cordelier* fut terminé avec le sixième numéro qui contenait un acte d'accusation terrible contre Hébert et contre les Enragés. Robespierre devait s'en servir pour envoyer ses ennemis à la mort. Camille prétendait faussement qu'Hébert avait reçu 120.000 livres de Bouchotte et produisait de prétendues quittances. Il eut cependant affaire à forte partie. Hébert était de ceux qui savent se défendre.

Il n'est pas facile de porter un jugement impartial sur le *Vieux Cordelier* qui, selon le point de

vue politique où l'on se place, peut être déclaré admirable ou exécration. De la forme, on ne peut qu'en constater la perfection. L'écrivain est en pleine possession d'un talent mûri. Mais les attaques haineuses et injustifiées, le rôle de scribe de Robespierre, les mensonges et les petites lâchetés, le manque de clairvoyance et de sens politique? N'insistons pas. Camille va payer tout cela de sa tête.



IX

Procès des Dantonistes et mort
de Camille

Les mauvais jours sont venus. Le *Vieux Cordelier* (1) vient d'obtenir un immense succès, mais a déchaîné des colères inapaisables. Camille y a attaqué tour à tour les Hébertistes et les Enragés, le Comité de Salut public et Robespierre. Il a fait envoyer à la mort des hommes comme Chaumette et Anarchasis Clootz; il a insulté Billaud-Varennnes; il a dit de Saint-Just qu'il portait la tête comme un Saint-Sacrement et ce dernier a répondu qu'il la lui ferait porter comme Saint-Denis.

Camille a le pressentiment de sa fin prochaine. On l'avertit, du reste, comme on devait quelques jours après, avertir Danton. Fréron lui écrit pour lui demander de tenir son imagination en bride relativement à son *Comité de clémence*. Fréron blâmait cette proposition, nuisible, disait-il, et profitable seulement à la contre-révolution; il invitait son ami à se méfier de sa philanthropie qui l'aveuglait.

(1) On sait qu'il ne parut que six numéros du *Vieux Cordelier*. Le septième était prêt, mais sa violence épouvanta l'imprimeur Desenne: il ne parut qu'en prairial, an III (juin 1795). M. Carteron a complété ce numéro 7, déjà publié par M. Matton aîné. Il les a tirés de la collection du baron de Girardot, de Bourges, et a transcrit lui-même, sur le manuscrit de Camille, plusieurs feuilles détachées: ce numéro contient des attaques contre Marat.

Le 7 janvier, les Jacobins veulent chasser Fabre d'Eglantine et Camille Desmoulins, mais Robespierre s'interpose et cherche à les justifier. L'assemblée murmure. Alors Robespierre, qui défendait à la fois l'écrit et l'auteur, plaide les circonstances atténuantes et abandonne le pamphlet en demandant qu'on le brûle. Mais Desmoulins : « Brûler n'est pas répondre. » Ce dernier trait est son arrêt de mort (1). Danton essaya vainement de réconcilier les adversaires. « On ne doit pas s'effrayer, dit-il, des leçons un peu sévères que l'amitié de Robespierre vient de lui donner. » Ce jour-là, Camille ne fut pas rayé. C'était un répit qu'on lui accordait.

Le 26 ventôse, Hérault de Séchelles est arrêté. Camille et Danton sont accusés. Legendre monte à la tribune et s'épuise en vain à les défendre : « Ils seront accusés ou absous par vous, dit-il aux députés. Je crois Danton aussi pur que moi. » Robespierre répondit ; il déclara qu'il ne voulait point d'idoles. Legendre comprit qu'il se compromettrait et se tut.

Justement Camille venait d'apprendre la mort de sa mère. Le malheureux fut arrêté au moment où il allait se mettre au lit, dans la nuit du 10 au 11 germinal et conduit à la prison du Luxembourg. Il emporta des livres sévères et tristes : les

(1) Il est certain que Robespierre fit son possible pour sauver son ancien condisciple. Il ne voulait même pas la mort de Danton et lorsque Billaud réclama la tête de ce dernier, Robespierre, épouvanté, s'écria : « Tu veux perdre les meilleurs patriotes. » (Voir les *Mémoires de Charlotte, de Robespierre*). Cela ne l'empêcha aucunement, quelques jours après, de rédiger les notes du fameux rapport de Saint-Just.

Méditations, d'Hervey, les *Nuits*, de Young. Son père, apprenant la triste nouvelle, écrivit à Fouquier-Tinville (1). Il le suppliait. Il lui disait : « Je te prie de scruter par toi-même et de faire scruter par le juré de jugement la conduite entière de mon fils et celle de son dénonciateur quel qu'il soit ; on connaîtra bientôt quel est le plus véritablement républicain. » Et il signait : « Celui qui, jusqu'ici, s'est honoré d'être le père de Camille, comme du premier et du plus inébranlable républicain. » (15 germinal, II^e année).

Au Luxembourg, Camille retrouva Chaumette qu'il avait contribué si fortement à y envoyer, Héroult de Séchelles, Simon et quelques autres ; il était accompagné par Lacroix, Danton, Philippeaux. Les prisonniers ne furent pas peu surpris. (2) On crut à une contre-révolution. Camille re-

(1) Fouquier-Tinville était le cousin de Camille. Le 20 août 1792, il lui avait écrit pour lui demander « d'intercéder pour moi auprès du ministre de la justice, pour me procurer une place, soit dans ses bureaux, soit partout ailleurs ! » Il ajoutait : « Vous savez que je suis le père d'une nombreuse famille. » Et il appelait Camille : *mon cher parent*.

(2) Beaulieu, qui les vit arriver, raconte qu'ils se présentèrent bien. Camille gardait le silence. Danton dit : « Messieurs, je comptais bientôt pouvoir vous faire sortir d'ici ; mais, malheureusement, m'y voilà renfermé avec vous ; je ne sais plus quel sera le terme de tout ceci. » (*Essais*).

Quand ils reçurent leur acte d'accusation, Camille écumant de rage, remonta dans sa chambre. Danton le plaisanta. Beugnot dit, qu'au moment de partir pour le tribunal, Camille s'écria : « Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur le sort des malheureux ; mon seul regret, en mourant, est de n'avoir pu les servir. »

late dans une de ses lettres à Lucile, cet état d'esprit :

« J'ai découvert une fente dans mon appartement; j'ai appliqué mon oreille; j'ai entendu gémir; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai entendu la voix d'un malade qui souffrait. Il m'a demandé mon nom, je le lui ai dit. « O mon Dieu! » s'est-il écrié à ce nom en retombant sur son lit, d'où il s'était levé, et j'ai reconnu distinctement la voix de Fabre d'Eglantine. « Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit; mais toi ici! la contre-révolution est donc faite? » Nous n'osons cependant nous parler, de peur que la haine ne nous envie cette faible consolation, et que si on venait à nous entendre, nous ne fussions séparés et resserrés plus étroitement. »

Envoyés devant le tribunal révolutionnaire sur le rapport de Saint-Just, les Dantonistes se virent accusés d'un tas de méfaits qu'ils ignoraient et auxquels ils étaient absolument étrangers. On les avait mis pèle-mêle dans un vaste complot où des gens comme Chabot et Lacroix étaient accusés de vol, ou d'autres comme Philippeaux payaient leur courage et leur audace. Les jurés avaient été soigneusement choisis (1). Le fameux Herman présidait.

(1) Camille avait vainement récusé le luthier Renaudin. On verra tous les détails de ce procès dans notre volume sur Danton. Disons que, malgré tout, les jurés étaient indécis. Il y avait là, cependant, des « solides » entre autres, le fameux Leroy, dit *Dix-Août*, qui était sourd et condamnait sans entendre. Un juré pleurait, Souberbielle lui dit: « Lequel est le plus utile à la République de Robespierre ou de Danton? — C'est Robespierre. — Eh bien! il faut guillotiner Danton. »

On sait avec quelle violence Danton se défendit. On put croire un instant que les accusés seraient sauvés et l'on précipita les choses. L'accusation, en effet, était en plein désarroi. La foule emplissait le Palais de justice, longeait les quais jusqu'à la place Dauphine et, par les fenêtres ouvertes, on entendait les éclats de voix de Danton. La Convention rendit un décret qui mettait les accusés hors des débats. Ce décret fut apporté à Fouquier par Amar et Voulant qui lui dirent : « Voilà de quoi vous mettre à votre aise. — Ma foi, répondit Fouquier, nous en avons besoin. »

On le voit. Ce ne fut pas sans peine qu'on put condamner les Dantonistes. Là-dessus, un certain La Flotte dénonce une prétendue conspiration ourdie par Dillon et Lucile Desmoulins, pour faire évader les prisonniers du Luxembourg. Camille s'écrie : « Les scélérats ! Non contents de m'assassiner, ils veulent assassiner ma femme. (1) » Et, hors de lui, il déchire son projet de défense et en jette les morceaux à la tête de Fouquier-Tinville.

Sur la réquisition de Fouquier, le tribunal ordonna « qu'attendu l'indécence, les brocards et les blasphèmes des accusés contre le tribunal, les questions seront posées et le jugement à intervenir prononcé en l'absence des accusés. » Camille pleurait et s'arrachait les cheveux. « En vérité, lui demanda Danton, que diras-tu donc lors-

(1) Récit de Fabricius Paris, greffier; déposition au procès de Fouquier-Tinville. » Il y a aussi des notes incomplètes laissées par un juré, Topino-Lebrun, qui permettent de faire revivre ce procès.

que Sanson te démantibulera les vertèbres cervicales ? »

De retour à sa prison, Camille se laissa aller au désespoir. Il écrivit sa dernière lettre à Lucile :
(1^{er} avril.)

« ...En ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile ! Lucile ! où es-tu ? Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu dans le jardin ta mère. Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les barreaux ; j'ai joint les mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur, à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé ne pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle s'asseye un peu plus près avec toi, afin que je vous voie mieux. Il n'y a pas de danger, à ce qu'il me semble. Ma lunette n'est pas bien bonne... Mais surtout, je t'en conjure, envoie-moi ton portrait ; que ton peintre ait compassion de moi, qui ne souffre que pour avoir eu trop compassion des autres ; qu'il te donne deux séances par jour. Dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse et de ravissement, celui où je recevrai ton portrait. En attendant, envoie-moi de tes cheveux que je les mette contre mon cœur. Ma chère Lucile ! me voilà revenu au temps de mes premières amours, où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre fut revenu : « Eh

bien ! vous l'avez vue ? » lui dis-je. Comme je disais autrefois à cet abbé Landreville, et je me surpris à le regarder comme s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne quelque chose de toi... O ma chère Lucile, j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer avec ta mère et mon père et quelques personnes selon notre cœur un Otaïti. Tu diras à Horace, ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais bien aimé... Adieu Lucile ! Adieu, Horace ! Je ne puis vous embrasser, mais aux larmes que je verse, il me semble que je vous tiens encore contre mon sein... »

L'homme qui écrit de telles lettres a pu commettre bien des fautes ; le malheur qui l'atteint, les accents de sa douleur lui valent le pardon de la postérité.

Le 5 avril 1794, les Dantonistes furent conduits à l'échafaud. Danton se montra dédaigneux. Mais Camille retrouva toute sa rage et son désespoir. Il s'écriait : « Est-ce bien moi que l'on conduit à l'échafaud ? Moi qui ai donné le signal de courir aux armes le 14 juillet ? » La foule demeurait silencieuse. Camille continuait : « Peuple, pauvre peuple, on immole tes meilleurs défenseurs. » Et il déchirait ses vêtements, s'enfonçait les ongles dans la poitrine. Alors Danton, méprisant : « Reste-donc tranquille et laisse là cette canaille. » Un instant après, Camille rencontrant le buste de l'Ami du peuple, s'écria : Oh ! si Marat existait encore, nous ne serions pas ici. » (1) Peu après, de-

(1) Esquiros (*Histoire des Montagnards*), raconte que la sœur de Marat, lui disait, en 1836 : « Si mon frère eût vécu, les têtes de Danton et de Camille Desmou.

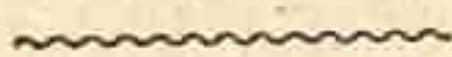
vant la maison de Robespierre, son ancien ami et condisciple, il tendit la main vers la porte et s'écria : « Tu nous suivras. Mes assassins ne me survivront pas. »

Mais, en face de l'échafaud, Camille redevint plus calme. Il s'avança, avec dans la main une boucle de cheveux de Lucile et dit : « Voilà donc la récompense destinée au premier apôtre de la liberté. » Et il mourut l'avant-dernier, laissant Danton seul.

Ainsi périt, à l'âge de trente-quatre ans, celui qui s'était placé au premier rang parmi les combattants et les défenseurs de la Révolution et dont la verve, railleuse et cruelle, avait été si longtemps impitoyable à ses ennemis (1).

lins ne seraient pas tombées. » L'un et l'autre cependant s'étaient montrés peu charitables envers l'Ami du Peuple, dont Camille se moquait et que Danton appelait : *l'individu* Marat.

(1) On sait que Lucile, accusée de conspiration, ne tarda pas à monter sur l'échafaud. M. Desmoulin père mourut quelques mois après. Le petit Horace fut élevé par la veuve Duplessis. Brune veilla sur lui. Il fut placé au Prytanée de Paris, puis à Sainte-Barbe. Il mourut à Haïti à trente-trois ans, le 29 juin 1825, et laissa une fille.



X

L'Œuvre de Desmoulins. — Jugement sur
l'homme et sur l'écrivain. —

Conclusion

Il est assez difficile de prononcer sur Camille Desmoulins un jugement définitif. Selon qu'on le considère sous tel ou tel aspect, selon qu'on envisage l'homme public, l'homme privé ou l'écrivain, on est conduit à admirer ou à blâmer, et même haïr cet espiègle dont la phrase meurtrière fit tant de victimes.

Si l'on examine l'œuvre, si l'on ne s'attache qu'à considérer l'écrivain, il est certain, comme l'a dit M. Aulard, qu'on ne peut lui trouver rien de comparable dans toute notre littérature de combat, si ce n'est l'auteur des *Provinciales* ou celui de *Candide*. Son érudition, ses traits d'esprits, son style étincelant, sa verve endiablée en font un des premiers parmi les pamphlétaires.

Comme orateur, nous l'avons dit, Camille Desmoulins ne fut pas brillant et ce fut là un de ses chagrins. Chez lui, la plume remplaçait la parole qui ne se faisait jour que difficilement, et ce bègue écrivait ses discours qui demeurent des modèles. Il lui arriva même, le discours écrit, de le faire lire par un autre qui savait donner l'intonation nécessaire. Une fois cependant Camille fut orateur. Ce fut le 12 juillet, au Palais-Royal. Ce jour-là, son bégaiement disparut comme par enchantement. Une fièvre d'enthousiasme le sou-

levait et la foule transportée put lui faire connaître les joies du triomphe.

Si l'on prend l'homme privé on ne se sent pas la force de le blâmer. La vie de Camille n'est-elle pas un véritable roman ? Ses premières années à Paris, années stériles et tristes, ses premiers écrits et ses lettres à son père, si pleines de vanité inconsciente et d'enthousiasme exubérant, n'attestent-elles pas un cœur délicieux, enclin aux sentiments les plus doux et les plus nobles ; plus tard son amour pour Lucile, son mariage et jusqu'à sa douleur et sa faiblesse à l'heure de la prison et de la mort, n'appellent-t-elles point la pitié ?

Mais il y a aussi l'homme public. Ah ! celui-là fut terrible, féroce à ses adversaires, haineux et rancunier. (1) Un homme comme Marat avait l'excuse, dans ses pires débordements, d'une noble passion et d'un complet désintéressement. Mais Camille n'est presque toujours guidé que par une haine personnelle et des sentiments médiocres, dans ses attaques. Marat ne mentait point et n'insultait jamais. Camille, lui, déverse les accusations les plus saugrenues et les mensonges les plus infâmes. Il se fait l'accusateur de Brissot parce

(1) Prud'homme rencontra Camille, sur le Pont-Neuf, à la veille du procès des Hébertistes et celui-ci lui dit : « Je sors de la mairie pour savoir si l'on a pris les mesures nécessaires afin que le supplice des Hébertistes ne manque pas. Ces coquins ont toute la canaille pour eux, mais je leur prépare un vilain tour pour animer le peuple contre eux : j'ai donné l'idée de porter au bout d'une pique les fourneaux du père Duchesne. »

que celui-ci l'a blessé dans sa vanité. Il tombe sur Chaumette, sur Clootz, des doux et des rêveurs inoffensifs; sur Hébert et les nouveaux Cordeliers, par envie et, peut-être par manque de courage; il ne se retourne contre Robespierre que lorsque celui-ci, dédaigneux, l'a blâmé. Et à chacun de ces hommes, il fait de cruelles piqûres, les poussant tour à tour à la guillotine où il ira, lui aussi, chercher l'expiation et le pardon.

Ses débuts dans la vie littéraire ne furent pas remarquables, ni dignes de l'être. Il est certain que Camille, esprit léger, tempérament d'épicurien, se complut à la confection de poèmes honteux. Toute sa vie, il demeura le même. Un jour, il entra chez le menuisier Duplay pendant l'absence de Robespierre et trouvant là, la plus jeune des filles, Elizabeth, il lui laissa des gravures obscènes. Robespierre, de retour, demanda à la jeune fille de qui elle tenait ses gravures, et sur sa réponse, il pâlit et demeura soucieux. Ce trait dépeint entièrement Desmoulins. Comme Danton, il aimait la vie, les femmes, les plaisanteries grasses et sa morale était tolérante. Ce n'était pas l'homme qu'il fallait à la République de Saint-Just.

Sa politique? A la vérité, il n'en eut aucune. Tantôt soutenant Robespierre pour lequel il professait une admiration excessive, tantôt penchant pour Danton, il va d'un pôle à l'autre, excommuniant aujourd'hui celui qu'il louangeait la veille. Comme l'a dit Babœuf, c'était un faux logicien dont l'esprit était aussi gauche que son âme était

droite (1). Car, tout de spontanéité, Camille certainement ne crut jamais faire mal et se figura toujours, même au moment où la haine l'aveuglait, servir la cause de la Révolution.

C'est ainsi qu'on le voit, au moment où la Terreur était plus que nécessaire, poussé par une sensibilité malade, réclamer ces *Comités de clémence* qui firent la joie des contre-révolutionnaires et cela, au moment, où il combattait avec tant de fureur les hébertistes. C'est ainsi qu'on l'avait déjà vu se lamenter en s'apercevant, trop tard, que ses écrits envoyaient les Girondins à la mort (2).

Plus d'une fois il se montra cruel. Mais le fût-il en réalité? Dans le procès de Louis XVI, il fut particulièrement violent. D'autres fois, encore, il réclama des châtimens inouïs. Mais ne faut-il pas voir, dans ses écrits, dans sa terrible *Histoire*

(1) Camille était un faux logicien; il avait l'esprit aussi gauche que son âme était droite. C'est bien avec raison qu'on dit aujourd'hui qu'il fut incapable d'être un conspirateur. Il ne savait pas faire concorder deux idées politiques et cela lui importait peu. Il sacrifiait volontiers le sens commun à trois passions qui le possédaient en écrivant: l'une de paraître excellent patriote comme il l'était effectivement; l'autre de se montrer un puits d'érudition et de mémoire; la troisième, de faire régulièrement quatre calembours par phrase. A travers cette manie de jeune homme, perçaient souvent néanmoins quelques vérités utiles parce que l'intention était parfaitement pure.» (Gracchus Babœuf : *Du Système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier.*)

(2) Camille était l'homme d'esprit le plus bête qui ait jamais existé (Bailleul).

des *Brissotins*, dans son *Discours de la Lanterne*, dans ses pages les plus féroces, le besoin de faire des mots, envers et contre tous. Besoin terrible qui fait que personne ne trouve grâce devant lui et auquel il ne sut jamais résister. Peut-être, mieux conseillé, guidé dans d'autres voies, Camille eût-il fait moins de mal aux autres et à sa mémoire (1).

Tel était donc cet homme, resté enfant jusqu'à sa mort et qui joua un si terrible rôle pendant les journées révolutionnaires. Physiquement, nous l'avons vu, il était mal doué; il se plaignait amèrement de ne pas avoir « les moyens physiques de dire, à la tribune ce qu'il disait dans ses numéros. » Il reconnaissait volontiers qu'il n'était pas joli garçon (2). Mais, malgré sa faiblesse,

(1) Robespierre le conseilla souvent. Dans la séance des Jacobins, alors qu'il s'indignait contre les numéros du *Vieux Cordelier*, Camille lui répliqua: « Tu me condamnes ici, mais n'ai-je pas été chez toi? Ne t'ai-je pas lu mes numéros, en te conjurant, au nom de l'amitié, de vouloir bien m'aider de tes avis et de me tracer le chemin que je devais tenir? » Robespierre ne put que balbutier: « Tu ne m'as pas montré tous tes numéros. Je n'en ai lu qu'un ou deux. » Au tribunal révolutionnaire, Camille accusa de nouveau Robespierre de l'avoir encouragé et poussé dans la voie où il se trouvait.

(2) Dans sa lettre à Dillon, il raconte une conversation; son interlocuteur lui dit: « Vous n'êtes pas un joli garçon. — Tant s'en faut, répond-t-il. » Les écrivains réactionnaires l'ont montré sous un jour repoussant. On connaît l'appréciation de Georges Duval qui ajoute: « Je l'ai revu bien des fois depuis; il ne m'a pas semblé plus beau. Il y en a, je le sais, qui ont voulu faire de lui, un joli garçon; mais ce sont des flatteurs ou bien ils ne l'ont jamais vu. »

sa gaucherie et son absence de moyens, il sut montrer, dans des occasions décisives, une audace et un courage tels, que cela est suffisant pour laver sa mémoire.

Comment garder rancune à cet enfant malicieux que rien ne fait reculer, que ses nerfs jettent parfois dans des aventures qu'il regrette ensuite d'avoir traversées? Il n'y a qu'à relire les merveilleuses pages du *Vieux Cordelier* pour sentir toute rancune s'évanouir. L'écrivain prestigieux, de la lignée de ceux qui écrivirent *Gargantua*, ou la *Satire Menippée*, fait oublier les travers et les vices de l'homme.

Venu à une autre époque, Camille Desmoulins eût pris place à côté de ce Rivarol, contre lequel il ne cessa de guerroyer. Il eût composé de petites poésies badines et des écrits légers, pleins de verve pétillante. Il eût brillé au premier rang parmi les faiseurs d'épigrammes. Mais l'époque trouble qui le vit naître ne lui permit pas de chanter en paix. Il se jeta tête baissée dans la bataille et, comme l'a dit Louis Blanc, cette abeille du mont Hymette se noya dans une coupe d'absinthe.



Ouvrages de Camille Desmoulins

La France libre..

Discours de la Lanterne.

Réplique aux deux Mémoires des sieurs Leleu, insignes meuniers de Corbeil. (An 1^{er} de la Liberté).

Réclamation en faveur du marquis de Saint-Huruge.

Jean-Pierre Brissot démasqué.

Lettre de Camille Desmoulins, député de Paris à la Convention, au général Dillon en prison aux Madelonnettes (1793).

Fragments de l'histoire secrète des Révolutions (Histoire des Brissotins), 1793.

JOURNAUX

Les Révolutions de France et de Brabant. La collection complète se compose de 106 numéros ; il n'y en a que 86 qui soient en réalité de Desmoulins ; les 18 autres sont de Dusaulchoy.

La Tribune des Patriotes, 5 numéros ; journal entrepris avec Fréron et pour lequel Marat refusa son concours.

Le Vieux Cordelier, 7 numéros. Un huitième numéro incomplet, a été publié par M. Matton, avocat, petit neveu de Camille, en 1838. M. Matton publia, en même temps, une lettre inédite de Lucile à Robespierre et les vraies lettres de Camille à sa femme.

BROCHURES ATTRIBUÉES A DESMOULINS

Necker jugé par le tribunal de la "Lanterne".

Grand réquisitoire de M. le procureur général de la "Lanterne" contre Marat et la fille Colombe.

Mémoire à consulter et consultation, par le marquis de Saint-Huruge, contre les sieurs Bailly et La Fayette.

Le **Marquis de Saint-Huruge** à l'Impératrice de Russie.

Réclamation par M. Desmoulins contre Sanson.

Etrennes à la vérité ou Almanach des Aristocrates.

Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen, qui condamne le précédent ouvrage.

Satyres ou Choix des meilleures pièces de vers, qui ont précédé et suivi la Révolution. — Ce recueil contiendrait des vers particulièrement immoraux de Cam. Desmoulins, mais celui-ci s'est défendu énergiquement d'en être l'auteur. (*Révolutions de France et de Brabant*, n° 29, tome III, pages 239 et suivantes.)

DISCOURS ET ÉCRITS DIVERS

Observation sur l'échange du comté de Sancerre.

Violation de la loi (signé : Camille Desmoulins, homme de loi).

Discours sur la situation politique de la nation, à l'ouverture de la seconde session de l'Assemblée nationale (1791).

Opinion sur le jugement de Louis XVI.

Discours sur la question de l'appel au peuple.

Discours sur la proposition de guerre (Jacobins, 1791).

Discours sur le bannissement de la famille ci-devant d'Orléans (1792).

Discours sur la situation de la capitale.

Rapport sur les citoyens Harville et Bauchet.

Index Bibliographique

Jules CLARETIE. — **Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins.** Etude sur les Dantonistes d'après des documents nouveaux et inédits. — **Œuvres de Camille Desmoulins**, annotées et précédées d'une étude par Jules CLARETIE.

Félix GODART. — **Camille Desmoulins**, d'après ses œuvres.

Louis ANDRÉ. — **Camille Desmoulins.**

Ed. FLEURY. — **Etudes révolutionnaires. Camille Desmoulins et Roch Marcandier.**

Ed. FLEURY. — **Biographie de Camille Desmoulins.**

A. BOUGEART ET AYMAR BRESSON. — **Camille Desmoulins.**

Œuvres de Camille Desmoulins, contenant la *France libre*, le *Vieux Cordelier*, la *Correspondance*, etc., publiées au bénéfice de la sœur de Camille Desmoulins, par M. MATTON, 1838.

Georges LECOCQ. — **Le Cahier rouge de Lucile Desmoulins.**

Documents pour servir à l'histoire de la Révolution. Notes de TOPINO-LEBRUN, juré au tribunal révolutionnaire sur le procès des Dantonistes.

Le **Procès des Dantonistes**. Recherches pour servir l'histoire de la Révolution, par le Docteur ROBINET.

Notes de Courtois. Papiers saisis chez Robespierre.

Mémoires de Charlotte de Robespierre.

Mémoires de M^{me} Roland, Beugnot, Brissot, etc.

Grand duel entre M. le Procureur général de la "Lanterne" et deux aristocrates (récit d'une agression dont Camille Desmoulins avait été l'objet de la part des acteurs NAUDET ET DESESSARTS (1796)).

Triste Souper chez M. La Borde fils, le 31 juillet 1790 (au sujet de l'arrestation de Camille Desmoulins et de Marat).

Lettre d'Arthur Dillon à Camille Desmoulins, (prison de la Mairie, 8 juillet 1793).

Réponse de Camille Desmoulins.

CUVILLIER-FLEURY. — **Portraits révolutionnaires. Camille Desmoulins.**

G. LENOTRE. — **Vieux papiers, vieilles maisons. Le Roman de Camille Desmoulins.**

G. DUVAL. — **Souvenirs de la Terreur.**

Eug. DESPOIS. — **Les Journalistes au XVIII^e siècle. Camille Desmoulins.**

AULARD. — **Les Orateurs de la Convention. — Etudes sur la Révolution. — Histoire politique de la Révolution.**

ESQUIROS. — **Histoire des Montagnards.**

Histoire de la Révolution, de MICHELET, Louis BLANC, VILLIAUMÉ, JAURÈS, etc., etc.

LAMARTINE. — **Histoire des Girondins.**

Dictionnaire de la Révolution par ROBINET et Le CHAPLAIN.

La Société française pendant la Révolution. — L'Amour sous la Terreur, par M. DE LESCURE.

Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, par Léonard GALLOIS.

ARTICLES DE REVUE ET DE JOURNAUX

Camille Desmoulins, étude de Eug. DESPOIS dans la *Revue Politique* ; Etude sur **Camille Desmoulins**, par Marc DUFRAISSE, dans la *Libre Recherche*, etc.

JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

L'Ami du Peuple. — Les Révolutions de Paris. — Les Actes des Apôtres. — L'Orateur du Peuple. — Le Patriote français. — Le Père Duchesne, etc.

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

VOLUMES PARUS :

MARAT

Camille DESMOULINS

A paraître en Juillet: Gracchus BABŒUF

Et à la suite : HÉBERT

ROBESPIERRE

VERGNIAUD

BRISSOT

Anacharsis CLOOTS

MIRABEAU

SAINT-JUST

DANTON

LES ENRAGÉS

etc., etc.

Le volume **1** franc. On peut souscrire pour une série de 12 ou une demi-série de 6 volumes.

VICTOR MÉRIC

— roman —

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION



Gracchus BABEUF



LIBRAIRIE DU PROGRÈS

3, Rue des Grands-Augustins, 3

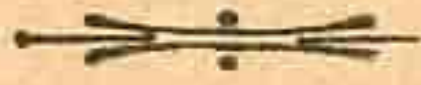
PARIS (6^e)

Gracchus Babeuf

VICTOR MÉRIC

—reves—

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION



Gracchus BABEUF



LIBRAIRIE DU PROGRÈS

3, Rue des Grands-Augustins, 3

PARIS (6^e)

ERRATA

Deux lignes oubliées par les typos nous ont fait commettre deux graves erreurs dans notre volume sur

Camille Desmoulins.

Nous rétablissons en italique les phrases qui manquent :

Il faut lire page 114 :

« ... Il est des premiers à protester quand l'Assemblée décrète que pour être citoyen actif, *il faudra payer une contribution de la valeur d'au moins trois journées de travail et que, pour pouvoir être élu, il faudra payer le marc d'argent, etc.....*

Et à la page 137 :

« Le troisième numéro du *Vieux Cordelier* est resté justement célèbre..., etc... *Le quatrième fut plus violent encore ; il y réclamait en outre..., etc.*

Gracchus Babeuf

I

Babeuf et la légende. — Les socialistes pendant la Révolution. — Les conditions du peuple

Le 2 ventôse an V de la République (20 février 1797), s'ouvraient à Vendôme les débats de la haute Cour, spécialement constituée pour juger de dangereux conspirateurs, accusés d'avoir voulu le renversement de l'ordre social.

Les débats devaient durer plus de trois mois. Les accusés étaient au nombre de soixante-cinq, hommes et femmes; quarante-sept seulement étaient présents.

Parmi les accusés présents, on comptait des hommes jouissant d'une certaine notoriété et ayant joué un certain rôle pendant les années de la Terreur; c'étaient Antonelle, Amar, Duplay, le menuisier, hôte de Robespierre; puis, venaient l'officier Charles Germain, l'employé Darthé, le musicien Buonarroti, et enfin le journaliste populaire du *Tribun du Peuple*, Gracchus Babeuf.

Ce dernier surtout était considéré comme particulièrement dangereux. Son influence sur le peu-

ple des faubourgs était considérable; son énergie et son courage en avaient fait l'âme du complot.

La conspiration s'était ébauchée chez lui, dans la maison où l'on venait de l'arrêter, rue de la Grande-Truanderie. Les idées antisociales dont se réclamaient ses coaccusés étaient celles qu'il avait répandues à profusion, aussi bien dans son journal que dans des manifestes et des discours.

Aussi allait-on s'acharner surtout contre lui. On allait l'accuser de tous les méfaits et le charger de toutes les calomnies. L'avocat général (1) Viellart allait le dénoncer comme anarchiste, comme assassin, comme un homme de sang et de pillage. Les contre-révolutionnaires, alors tout-puissants, allaient faire chorus et colporter dans leurs journaux ces infamies. Et la réaction qui devait suivre et s'installer sur les ruines d'une éphémère révolution devait consacrer la réputation d'un homme, dès lors universellement flétri; et dont le nom prenait une funeste signification, devenait en quelque sorte comme un effrayant symbole, comme la représentation hideuse de la cruauté et du banditisme.

* * *

Nous avons indiqué dans un précédent ouvrage que, de tous les hommes qui luttèrent pour la cause du peuple, Marat fut le plus calomnié. Nous disions vrai, mais nous ne songions pas à Babeuf. Babeuf, du reste, n'était même pas calomnié. Il était entendu pour tous que cet homme était un bandit. C'était là un fait acquis et l'on ne son-

(1) On disait alors: l'accusateur national,

geait pas à discuter. On disait Babeuf comme on aurait pu dire Lacenaire, ou Troppmann (1).

Quelques biographes, incomplètement renseignés, quelques historiens dépourvus de scrupules s'occupèrent de Babeuf pour mieux consolider la légende, en fournissant, sur des faits imaginaires ou mensongement interprétés, des détails précis en apparence.

C'est ainsi que Taine, qui a consacré son talent et son existence à salir la mémoire des meilleurs révolutionnaires, a pu écrire ceci :

« Le grand apôtre du communisme autoritaire, Babeuf, condamné à vingt ans de fer, pour un double faux en écritures publiques, aussi besogneux que taré, promène sur le pavé de Paris ses ambitions frustrées et ses poches vides (2).

Nous verrons, par la suite, ce que valent ces assertions.

Un autre historien, le biographe superficiel et mensonger de Camille Desmoulins, Edouard Fleury (3), a publié un volume sur Babeuf et il nous le montre « voulant égorger les prétendus royalistes, c'est-à-dire les riches, pour leur voler leurs biens et les partager également entre ses sec-

(1) Victor Hugo place Babeuf, dans l'échelle du crime, entre Marat et Lacenaire. Ajoutons que parmi les révolutionnaires calomniés, il en est un autre dont nous aurons à nous occuper, Hébert, sur lequel il sera utile de faire la vérité.

(2) *Les origines de la France contemporaine. La Révolution, III.*

(3) Cet Edouard Fleury était le frère du romancier Champfleury qui eut son heure de célébrité,

taires ». Ailleurs, il écrit que « le conspirateur hardi disparaît derrière le menteur inhabile, maladroit ». Ailleurs encore, il l'appelle « un monstre (1) ».

Chaudon et Delandine prétendent que Babeuf « fut dans sa jeunesse laquais, clerc et commissaire à terrier. Devenu commissaire à terrier, il ne tarda pas à se livrer à son immoralité naturelle, qui lui faisait regarder toutes les actions de la vie comme indifférentes en elles ».

L'*Encyclopédie des gens du monde* dit « qu'il ne fut pendant plusieurs années qu'un vagabond ». La Biographie Didot, plus dédaigneuse, affirme que les « commencements de Babeuf présentent quelque chose de confus, de tourmenté et même de peu honorable ».

A la suite de ces publications spéciales, les historiens de la Révolution se sont bien gardés de rechercher la vérité et de nous présenter le véritable Babeuf (2). Nous tâcherons de le dépouiller de l'étrange accoutrement dont on l'a affublé et c'est en montrant quelle longue suite de misères et de dévouements fut l'existence de cet homme audacieux et convaincu jusqu'à la

(1) *Babeuf et le Socialisme en 1796*, page 139.

(2) Jusqu'à ces dernières années, il n'était pas très facile d'écrire l'histoire de Gracchus Babeuf. On n'avait sur son enfance et sa jeunesse que peu de renseignements. Son disciple Buonarroti, qui a laissé deux volumes sur la conspiration des égaux, a négligé ce côté intéressant de la vie du tribun. Heureusement, Victor Advielle, biographe consciencieux et érudit, a pu nous donner une *Histoire de Babeuf*, à laquelle nous ferons de fréquents emprunts et qu'on est presque obligé de suivre pas à pas.

mort, que nous pourrions restituer à cette physiologie attachante son véritable caractère.

* * *

Ce qui explique la persistance de la calomnie et la haine implacable des adversaires de Babeuf, c'est que ce dernier fut, en effet, un danger pour l'ordre social tel que l'avaient établi les bourgeois triomphants. Babeuf était non-seulement un révolutionnaire de la lignée des Marat et des Robespierre, survivant à une époque où la réaction relevait la tête, où les meilleurs défenseurs du peuple avaient disparu et où l'infâme Fréron conduisait à l'assaut de la République qu'il avait autrefois défendue en semant la mort autour de lui, toute la jeunesse dorée; c'était aussi un précurseur, l'annonciateur d'une Révolution nouvelle, plus profonde et plus durable que l'autre; le continuateur des Jacques Roux, des Varlet et de tous les socialistes que la bourgeoisie apeurée avait jetés à la guillotine. C'était l'apôtre d'une religion nouvelle: la religion de l'Égalité; c'était le véritable défenseur du peuple joué et bafoué, se dressant en face de ceux que Camille Desmoulins appelait les profiteurs de la Révolution.

Le socialisme avait fait son apparition dès les premières années de la Révolution. Quelques-uns d'entre les démocrates avaient lu Morelly, Thomas Moore, Campanella, etc., dont l'influence se faisait sentir moins vivement que celle de Rousseau et des Encyclopédistes, mais s'exerçait cependant dans une certaine mesure. Brissot, le futur chef des Girondins, avait écrit un volume contre la

propriété individuelle. L'abbé Fauchet, mystique et socialiste, préconisait les mêmes idées dans son journal *La Bouche de fer* (1). Marat, lui-même, menaçait les riches d'une révolution sociale. Les privilèges économiques après les privilèges politiques étaient attaqués de divers côtés. On commençait à parler de *loi agraire*, c'est-à-dire de partage des terres. Au club des Cordeliers et dans le journal *Les Révolutions de Paris*, on faisait l'éloge de cette loi (2). Un certain abbé de Cournand, professeur au Collège de France, publiait un écrit absolument socialiste intitulé : *De la Propriété, où la cause du pauvre plaidée au tribunal de la Raison, de la Justice et de la Vérité* (3).

En 1792, l'hébertiste Momoro, envoyé dans l'Eure y prêchait la loi agraire (4) et se voyait me-

(1) Fauchet écrivait : « Tout homme a droit à la terre et doit y avoir en propriété le domaine de son existence ; il en prend possession par le travail, et sa portion doit être circonscrite par le droit de ses égaux. Tous les droits sont mis en commun dans la société bien ordonnée. » A côté de lui, un illuminé, Bonneville, se fit l'apôtre de cette sorte de socialisme chrétien.

(2) « Le peuple est rentré dans ses droits. Un pas de plus, et il rentrera dans ses biens. » (*Révolution de Paris*, n° XCVI). Voir Aulard : *Histoire politique de la Révolution*.

(3) A cette époque, Robespierre qui fit plus tard guillotiner Jacques Roux, écrivait que « l'inégalité des biens est un mal nécessaire ou incurable. »

(4) « La loi agraire, disaient *Les Révolutions de Paris* telle que l'entendent des gens qui n'ont rien, et que

né d'emprisonnement. A Paris, des agitateurs violents tels que Varlet, Jacques Roux, allaient plus loin et exigeaient la communauté des biens. Un conventionnel, Rabaut Saint-Etienne, réclame l'égalité des fortunes (1). Le *Père Duchesne* demande « qu'on fasse regorger tous ces richards engraisés du sang du pauvre ». On parle couramment de l'aristocratie des riches qui vient de remplacer celle des nobles. Les choses vont si loin que la Convention effrayée décrète la peine de mort contre quiconque proposera une « loi agraire ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles (2). »

Et comme la presse est bâillonnée, comme les enragés viennent d'être réduits au silence et leur chef envoyé à la mort, l'idée socialiste qui en était à peine à son balbutiement est entièrement étouffée. Les bourgeois jacobins, maîtres de la situation, entendent qu'on respecte la propriété et la fortune qu'ils ont acquises au prix du sang.

blesse la vue de ceux qui ont quelque chose, n'a jamais été réalisée et ne pouvait pas l'être; une telle loi serait subversive de toute société civile et politique: un niveau rigoureux ne pourra jamais s'établir, et Lycurgue en était convaincu quand il proposa à ses compatriotes la communauté des biens. » (N^o du 16 mars 1793). Robespierre, lui, qualifiait la loi agraire de « fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles.. »

(1) *Chronique de Paris*, 19 et 21 janvier 1793.

(2) Il faut noter aussi la part que prirent les sociétés secrètes mystiques dans le mouvement socialiste avec l'illuminisme et Saint-Martin. Des prêtres se distinguèrent particulièrement. Outre Jacques Roux, il y eut de Petit-Jean, curé du Cher; Pierre

II

Les premières années de Babeuf

Sur l'enfance et la jeunesse de Babeuf, les documents n'abondent pas et les divers biographes qui se sont occupés du tribun sont souvent en désaccord. Grâce à Victor Advielle, auquel on est sans cesse obligé de se rapporter, on peut aujourd'hui d'une façon certaine indiquer les origines et raconter les débuts du célèbre conspirateur.

C'est ainsi que Buonarroti, placé cependant pour être renseigné, fixe l'année de la naissance de Babeuf en 1762; Cabet, dans son *Histoire de la République*, indique l'année 1764, et après lui presque tous les historiens. Le premier qui put établir le texte de l'acte de baptême fut M. Coët (1). Babeuf, en réalité, est né à Saint-Quentin, le dimanche 23 novembre 1760 (2).

Comme Camille Desmoulins et comme Saint-

(1) Auteur des « *Recherches sur Babeuf à Roye.* »

(2) L'acte de baptême porte le nom du père orthographié *Babu*. En Picardie le mot *beuf* se dit *bu*. D'où *Babœuf*. Mais un acte de l'année 1765, relevé sur le registre de l'état civil de Saint-Quentin, porte Babeuf. Différents historiens, notamment M. Fleury, ont écrit Babœuf. Nous adopterons l'orthographe qu'adoptait le tribun lui-même qui signait Babeuf et non Babœuf.

Just, Babeuf est donc un Picard (1). Mais il n'appartenait pas, comme la plupart des grands révolutionnaires, à la riche bourgeoisie. Ses origines étaient plus humbles. Son père descendait d'une famille de petits cultivateurs et lui-même était très pauvre. Il avait, dans sa jeunesse, déserté et pris du service en Autriche, dans les troupes de Marie-Thérèse, où il avait obtenu le grade de major, sous le nom de Babeuf dit l'Épine. Plus tard, amnistié par le roi, il put entrer en France et obtenir un emploi dans les gabelles (2). Il se maria à l'âge de 60 ans et eut comme premier enfant, un fils, François-Noël Babeuf, celui même qui devait plus tard devenir le tribun du peuple.

François-Noël, aîné de plusieurs enfants, fit ses premières études avec son père qui ne manquait pas d'instruction. Il apprit avec lui les éléments du latin, de l'allemand, les mathématiques, etc... Mais bientôt il devait quitter le foyer paternel où la misère se faisait sentir trop vivement. Il entra comme petit clerc chez un commissaire à terrier et y restait deux ans (3). Peu après on le voit au

(1) Le département de l'Aisne a fourni un certain nombre de révolutionnaires : Saint-Just vient de Bléxancourt ; Condorcet, de Ribemont ; Desmoulins, de Guise ; Fouquier-Tinville, de Foreste.

(2) Babeuf parle ainsi de son père : « Cet homme, fier comme un Castillan, se croyait riche et heureux, malgré sa profonde misère. »

(3) C'est à tort que certains biographes ont prétendu qu'il était orphelin. Il avait à ce moment-là, dit-il lui-même, « une jolie figure, des cheveux blonds cendrés » dont la femme de son patron aimait à « relever les ondes avec des nœuds et des rubans galants. »

service d'un M. de Bracquemont, seigneur de Dumery près de Roye, où, vraisemblablement, il était domestique (1). Ici se place une anecdote recueillie dans les papiers intimes de Babeuf. Son père, sentant la mort prochaine, aurait rassemblé ses enfants et leur aurait tenu un discours, leur conseillant de choisir, parmi la vie des hommes de l'antiquité, le rôle qu'ils désiraient suivre. Il aurait ajouté que celui auquel il aurait voulu le plus ressembler était Caius Gracchus, quand même il aurait dû périr comme lui. Et le jeune François-Noël aurait alors fait le serment, à la face du ciel, de se modeler sur ce héros.

Jusque-là rien de bien saillant dans l'existence du futur tribun. En 1782, il se marie avec une dame Marie-Anne-Victoire Langlet, fille de chambre chez le seigneur de Bracquemont (2). A partir de ce moment, François-Noël a charge d'âmes ; il doit se chercher une situation plus lucrative et plus indépendante et il va se fixer à Noyon où il commence ses études et sa carrière administratives. Il est tour à tour employé chez un arpenteur et commissaire à terrier, c'est-à-dire qu'il se livre à la surveillance des droits sur les terres.

(1) On a dit aussi qu'il avait été recueilli par la marquise de Soyécourt. Emile Babeuf, l'un des fils du tribun, prétend « qu'il est faux, archifaux que son père ait été élevé par charité, en qualité de domestique. » Cette époque de l'existence du tribun est assez trouble.

(2) Emile Babeuf a nié également que sa mère fût femme de chambre et dit qu'elle était simplement « l'amie d'une dame noble ». Mais l'acte de mariage ne laisse aucun doute à ce sujet.

Ainsi, quoi qu'en aient dit certains historiens plus mal intentionnés que renseignés, les premières années du célèbre socialiste sont consacrées au travail par lequel il s'efforce de gagner son pain et celui des siens. On ne voit pas encore, en lui, se dessiner le tribun redoutable qui fera trembler jusqu'au Directoire; c'est simplement un pauvre homme jeté au milieu des difficultés de la vie, sans grandes ressources et s'efforçant de vaincre la misère. Débuts peu retentissants, mais parfaitement honorables et qui attirent la sympathie sur l'homme privé.

Tout en luttant ainsi pour l'existence, Babeuf s'occupe de travaux littéraires (1), entretient une correspondance suivie avec certains hommes de lettres et concourt à l'Académie d'Arras. Le secrétaire de cette académie, Dubois de Fosseux, ayant reconnu des qualités chez Babeuf, ne cesse de correspondre avec lui, lui pose des questions et l'inonde de ses missives (2). Babeuf avait alors vingt-cinq ans et Dubois de Fosseux en avait quarante-trois. Les relations ainsi commencées devaient se continuer longtemps. Cependant Du-

(1) Il est curieux de voir Babeuf dès les débuts s'occuper de simplifier l'orthographe. Plus tard il écrira comme tout le monde, mais il conservera la manie du néologisme. On trouve, à chaque instant, dans ses écrits, des termes bizarres: populicide, nationicide; dépeupler, foudroyade, égorgerie, furorisme, etc... Un seul de ces néologismes passa dans la langue, ce fut le mot: *Terrorisme*, trouvé par Babeuf.

(2) Advielle a publié la correspondance Dubois de Fosseux-Babeuf. A part quelques lettres, elle n'offre rien de particulier. Il y est surtout question de choses littéraires ou scientifiques.

bois de Fosseux abusait de la bonne volonté de son correspondant; il lui posait questions sur questions. Un jour, il lui demande: « L'homme sensible est-il plus heureux dans l'ordre social que l'homme apathique? » Et Babeuf lui répond: « J'avouerais, Monsieur, et vous n'en serez sûrement pas surpris, qu'il est souvent question dans vos feuilles de bien des parties qui se trouvent éloignées de ma sphère. Vous ne me ferez donc point de crime de n'en parler pas ».

Mais Dubois de Fosseux ne veut pas en démordre. Il insiste. La correspondance continue. Babeuf écrit que « les petits talents sont plutôt portés à l'admiration qu'à la censure. » Dubois de Fosseux prétend, au contraire, que « souvent les critiques les plus amères sont une preuve de médiocrité. » Une autre fois, Babeuf raconte qu'il élève lui-même ses enfants d'après les principes du citoyen de Genève. Et l'on voit que déjà, François-Noël Babeuf confesse sa sympathie pour les idées qui détermineront la Révolution.

A partir de ce jour, nous allons voir apparaître peu à peu le révolutionnaire et le tribun. Le 21 mars 1787, Babeuf soumet à son correspondant, la question suivante :

« Avec la somme générale de connaissances maintenant acquises, quel serait l'état d'un peuple dont les institutions sociales seraient telles qu'il règnerait indistinctement, entre chacun de ses membres individuels, la plus parfaite égalité; que le sol qu'il habiterait ne fût à personne mais appartînt à tous; qu'enfin, tout fût commun jusqu'aux produits de tous les genres d'industrie. De semblables institutions par la loi naturelle? Se-

seraient-elles autorisées?

rait-il possible que cette société subsistât, et même, que les moyens de suivre une répartition absolument égale fussent praticables? »

Déjà, on le voit par la question posée, Babeuf jeune, inconnu, et à la veille de la tourmente révolutionnaire, est hanté par le rêve égalitaire qui le mènera à l'échafaud. Il n'a attendu, quoi qu'en ait pu prétendre, ni Robespierre, ni Saint-Just pour songer au bonheur du peuple par le moyen du communisme. Dans l'homme de lettres aimable qui traite avec esprit et légèreté les sujets littéraires, s'élabore le futur conspirateur.

Dubois de Fosseux, très embarrassé, se garda bien de répondre. Il s'en tira par d'autres questions. Cependant il lui signale un ouvrage : *Change-ment du monde entier* où il s'agit de réformer entièrement la société. Babeuf y puisa sans doute des idées (1).

Tout en correspondant avec l'opiniâtre Dubois de Fosseux, Babeuf s'occupait de faire vivre sa famille. Plusieurs travaux le sollicitaient. Le 4 mai 1787, il annonça son départ pour la capitale où il doit s'occuper de recherches sur un instrument qu'il appelle le *Graphomètre-trigonométrique*, avec un certain Audiffret. La même année, il prépare un *Précis* sur le cadastre avec le même Audiffret. Il n'a que peu de temps pour répondre au terrible épistolier Dubois de Fosseux qui lui adresse lettre sur lettre. Bientôt même il ne répondra plus et,

(1) Il écrit : « Il me semble que notre réformateur fait plus que le citoyen de Genève, que j'ai ouï traiter quelquefois de rêveur. Il rêvait bien à la vérité, mais notre homme rêve mieux. »

après une dernière lettre très sèche de Dubois de Fosseux la rupture est définitive entre les deux amis.

* * *

Quelle fut l'existence de Babeuf pendant qu'il correspondait ainsi? Nous ne pouvons le suivre pas à pas. Nous le voyons faire plusieurs voyages à Paris. En 1787, il perd sa jeune fille, à Roye, où il s'était fixé avec sa famille (1). Notons que Babeuf supportait l'écrasante charge de nourrir sa mère et ses frères. On le voit, en 1786, publier le prospectus d'un grand ouvrage: *l'Archiviste-Terriste*. La même année paraît une *Constitution militaire* sans le nom de Babeuf, il est vrai, mais qui lui a été attribuée. Mais, dans tout cela, il n'est point question encore de politique.

Nous allons la trouver bientôt (2). Dans un

(1) Babeuf eut plusieurs autres enfants. L'aîné, Robert fut connu plus tard, sous le nom d'Emile. Le deuxième, Camille, devait trouver la mort dans des circonstances tragiques. Trois autres enfants naquirent de son mariage avec Victoire Langlet: deux filles et un fils, tous morts jeunes. Enfin le dernier, un garçon, Caius vint au monde pendant le procès de Vendôme.

(2) Dans une lettre à Dubois de Fosseux, du 3 juillet 1787, Babeuf lui annonce un Mémoire dans lequel on trouve en germe les idées du tribun. Il est bon de noter que bien avant la Révolution, Babeuf était déjà pénétré des idées communistes égalitaires. Ceci pour faire justice de la calomnie qui veut que Babeuf, par envie et par un besoin de surenchère et de popularité ne soit devenu communiste que dans ses der-

Discours sur les causes de désordres qui se remarquent trop souvent dans les titres des seigneuries,
Babeuf écrit :

« L'instruction n'est pas d'ordinaire le partage du plus grand nombre et, pourtant, la plupart du temps, c'est l'avis de ce plus grand nombre qui prédomine, parce qu'on a partout la *manie de la pluralité des voix*.

On traite de novateurs et de gens à système les personnes dont les idées s'élèvent au-dessus de celles de la multitude; et d'un autre côté, la paresse naturelle aux hommes les porte constamment à donner la préférence à ce qu'ils connaissent ou pratiquent de longue date, uniquement parce qu'ils y sont accoutumés, qu'un change-

nières années. Voici ce qu'on trouve dans une autre lettre du 5 septembre :

« ... Un brigand heureux n'était content qu'à demi lorsqu'il était parvenu à s'assurer une riche propriété. Son grossier orgueil souffrait, en s'étendant sur l'avenir, lorsqu'il envisageait que cette propriété, venant à se morceler entre tous ses descendants, ne pouvait point servir longtemps à donner à son possesseur la sotte importance que prête ordinairement l'aveugle fortune, surtout à des hommes guidés par des préjugés tels que ceux desquels on était communément entichés dans les temps dont je parle.

« Pour parer ce contretemps, on imagina une nouvelle indignité. Il fallut étouffer la voix du sang pour servir l'ostentation et l'on ôta presque la subsistance aux cadets pour combler l'aîné de superfluités et lui donner une prétendue illustration en lui transmettant des biens usurpés et un nom primitivement odieux.

« De là, l'origine des soi-disant nobles et celle de ces distinctions révoltantes dans tous les ordres de la société. »

ment d'habitude est toujours un dérangement et que tout dérangement suppose une fatigue et un effort. *La majorité est toujours du parti de la routine et de l'immobilité... Ceux qui ne veulent pas marcher sont toujours les ennemis de ceux qui vont en avant, et malheureusement, c'est la masse qui s'opiniâtre à ne pas bouger. »*

Cette déclaration de guerre au suffrage universel et à la loi des majorités ne pourrait-elle être signée des anarchistes contemporains et ne voit-on pas que ces conceptions vont mener droit à la conspiration babouviste ?

Malgré tout, Babeuf ne s'occupait pas, à vrai dire, de choses politiques. Le révolutionnaire n'était pas encore né et, en dehors de ces pages que nous signalons, rien ne pouvait faire prévoir, dans le travailleur modeste et acharné à sa besogne, le socialiste ardent et farouche qu'il serait bientôt.



III

Premières tribulations. — Babeuf à Paris

Déjà en 1783, Babeuf avait eu maille à partir avec le marquis de Soyecourt. Si l'on en croit certains biographes, il lui aurait écrit une lettre assez plate et ce dernier l'ayant fait dîner à la cuisine, il aurait, par suite, fulminé contre lui et contre les nobles (1). Babeuf demandait à ce marquis de réformer les inventaires de titres, cadastres, arpentages, etc., faits avant lui. Que s'est-il passé au juste entre Babeuf et le puissant marquis? Nous ne pouvons le dire, mais Babeuf dut avoir une terrible déception, car c'est de ce moment qu'il se retourne furieusement contre les nobles.

Si l'on en croit Advielle, le même fait se serait reproduit en 1787 avec le comte de Casteja. Là encore Babeuf aurait dîné à la cuisine et se serait plaint. Le comte lui répondit: « Si manger avec les gens de mon office, Monsieur, ne vous convient pas, et que vous ne trouviez pas à vous nourrir ailleurs dans le village, il ne faut penser à aucun arrangement entre vous et moi. »

Peut être, n'y eût-il qu'un incident de ce genre

(1) Georges Lecoq cite une lettre commençant par ces mots: « Seigneur illustre dont la puissance, la haute noblesse et les sublimes dignités semblent se réunir pour former le point de perfection le plus éminent à la bonté d'âme qui le caractérise. » Advielle ne parle pas de cette lettre.

et a-t-on confondu le marquis de Soyecourt et le comte de Casteja? Quoi qu'il en soit, l'excuse de Babeuf était dans sa situation pécuniaire. Il avait une nombreuse famille et des charges accablantes. C'est ainsi que le 19 septembre 1787, il écrit à un parent: « Mon cher Monsieur, je t'en prie, envoie-moi de la monnaie. Je me porte bien. Je suis exactement sans le sou... »

Enfin, en 1788, Babeuf put connaître l'aisance. Il avait alors une clientèle riche et occupait plusieurs commis. Il travaillait à des recherches d'archives. Nous voyons alors reparaître le marquis de Soyecourt. Babeuf lui avait présenté un mémoire de 12.000 livres. Le marquis avait, paraît-il, l'habitude de payer seulement avec des paroles. En vain Babeuf le harcela-t-il. Pas assez fortuné et trop petit pour entamer un procès, il dut s'amender. Il toucha exactement *cent louis* et fut obligé de donner quittance. En même temps, le travail cessa tout à coup (1). Babeuf se retrouva dans la gêne.

Il avait trouvé aussi sur son chemin la famille Billecoq (2). Cette famille très puissante, com-

(1) Cette famille de Soyecourt est celle qui avait recueilli Babeuf. Il faut chercher les motifs de la rupture plutôt dans le refus de payer du marquis que dans l'histoire du dîner à la cuisine que nous relatons plus haut. Babeuf dans ses notes dit du marquis: « Courtisan ruiné, épuisé, qui ne payait personne, bien qu'il eut des possessions immenses, pas même les aubergistes par où il passait. »

(2) Les Billecoq, officiers de M. de Soyecourt, avaient été destitués par ce dernier. Ils virent que Babeuf avait usé contre eux de son influence et dès lors ils cherchèrent, par tous les moyens, à s'en venger.

posée d'avocats et de curés, poursuivit Babeuf d'une haine implacable. Peu à peu, elle lui fit perdre plusieurs procès, lui retira des clients. La gêne ne tarda pas à devenir de la misère.

Ainsi on peut voir Babeuf, dès ses commencements, en lutte avec l'aristocratie provinciale. On comprend sa rancune et sa haine. Ce sont ces nobles et ces robins qui lui font perdre le fruit d'un travail opiniâtre et le condamnent à vivre misérablement, lui et sa famille. Il devait s'en souvenir plus tard (1).

* * *

En 1789, nous trouvons Babeuf toujours pauvre et toujours luttant. Mais il s'était transformé. Il ne correspond plus avec Dubois de Fosseux. Il laisse de côté les choses littéraires. Les pauvres gens de la ville de Roye le connaissent, l'estiment, subissent son influence. La politique l'absorbe tout entier. Déjà, il lance des écrits révolutionnaires. Le doux rêveur d'antan fait place à l'agitateur passionné.

Il commence par rédiger les premiers articles pour les *Cahiers du bailliage de Roye* et dans le

(1) Il écrira: (*Babeuf, Tribun du Peuple, à ses concitoyens.*) « J'étais féodiste sous l'ancien régime et c'est la raison pour laquelle je fus peut-être le plus redoutable fléau de la féodalité dans le nouveau; ce fut dans la poussière des Archives seigneuriales que je découvris les affreux mystères des usurpations de la caste noble; je les dévoilai au peuple par des écrits brûlants, publiés dès l'aurore de la Révolution. Notre département en fut électrisé; il se fit une insurrection contre les droits féodaux... »

premier, lui fonctionnaire, il n'hésite pas à proposer l'abolition des fiefs, le rachat des censives, la suppression du droit d'aînesse; il demande qu'on substitue une contribution unique également répartie aux impôts de toute espèce existants alors. C'était là réclamer sa propre condamnation. Et bientôt, Babeuf réussit. Sur la place publique de Roye, on brûle, par son ordre, les archives seigneuriales.

Le 14 juillet, il est parmi les vainqueurs de la Bastille (1). Dès ce jour, il se fixera à Paris où

(1) Dans une lettre à sa femme, Babeuf lui fait un récit à propos de la prise de la Bastille. Il est curieux de confronter ce récit avec ceux qu'en fait Camille Desmoulins. (Voir notre précédent volume):

25 juillet 1789

...Je ne puis que te rendre en gros tout ce que j'ai vu et entendu. A mon arrivée, on ne s'entretenait que d'une conspiration dont M. le comte d'Artois et d'autres princes étaient les chefs. Il ne s'agissait, rien moins, pour eux, que de faire exterminer une grande partie de la population parisienne et de réduire ensuite à la condition d'esclaves tout ce qui, dans la France entière, n'aurait échappé au massacre qu'en se mettant humblement à la disposition des nobles, en tendant sans murmurer, les mains aux fers préparés par les tyrans. Si Paris n'eut pas découvert à temps cet affreux complot, c'en était fait; jamais crime plus épouvantable n'aurait été consommé. Aussi n'a-t-on pu songer qu'à tirer une éclatante vengeance de cette perfidie dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire; on s'y est résolu et l'on n'épargnera ni les auteurs principaux de la conjuration, ni leurs adhérents. Les exécutions ont commencé sans épuiser un trop juste ressentiment. La fureur du peuple est loin d'être apaisée par la mort du gouverneur de la Bastille et la démolition de cette infernale prison, par la mort du prévot des marchands, par le pardon que Louis XVI est venu implorer

ses affaires, du reste, le retiennent. Sa famille est demeurée à Roye et elle se trouve dans la détresse. Babeuf se désespère; il écrit à sa femme :

« Je suis désespéré, ma bonne amie, de voir la détresse où je te laisse. Ce moment-ci est terrible à passer et tu sais que ce n'est pas ma faute,

de ses sujets, par le rappel de M. Necker et des autres anciens ministres, par le renvoi des nouveaux régiments et des troupes; il lui faut bien d'autres expiations. On veut encore, dit-on, voir tomber une trentaine de têtes coupables. M. Foulon qui devait remplacer M. Necker et qui, s'étant fait passer pour mort, il y a quatre jours, avait fait enterrer une bûche à sa place, ce M. Foulon a été arrêté hier, conduit à l'Hôtel de Ville et pendu au moment où il en descendait. Son corps a été traîné dans les rues de Paris, puis déchiré en morceaux, et sa tête promenée au bout d'une pique, a été portée au faubourg Saint-Martin pour y attendre et précéder le gendre de M. Foulon, M. Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, qu'on amenait de Compiègne, où il avait été arrêté. J'ai vu passer cette tête du beau-père, et le gendre arrivant derrière, sous la conduite de plus de mille hommes armés; il a fait ainsi, exposé au regard du public, tout le long trajet du faubourg et de la rue Saint-Martin, au milieu de deux cent mille spectateurs qui l'apostrophaient et se réjouissaient avec les troupes de l'escorte, qu'animait le bruit du tambour. Oh! que cette joie me faisait mal. J'étais tout à la fois satisfait et mécontent; je disais tant mieux et tant pis. Je comprends que le peuple se fasse justice, j'approuve cette justice lorsqu'elle est satisfaite par l'anéantissement des coupables, mais pouvait-elle aujourd'hui n'être pas cruelle? Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Ils récoltent et récolteront ce qu'ils ont semé, car tout cela aura, à ce qu'il paraît, des suites terribles, nous ne sommes qu'au début. »

si je ne l'ai pas évité. Je suis bien sensible aux efforts que tu fais pour moi. Je te renvoie tes six francs aujourd'hui; s'il faut que quelqu'un de nous souffre, je dois commencer le premier. J'espère pourtant que, dès demain, je pourrai te procurer quelque chose. J'attends une dizaine d'écus de la vente d'une petite brochure (1) de quatre pages que j'ai faite, que l'on a imprimée hier et que l'on va vendre aujourd'hui... Je suis déjà à peu près assuré d'un emploi de huit cents francs qui ne m'occupera pas plus de deux jours par semaine... »

Donc Babeuf lutte toujours pour vivre, mais il n'y réussit guère. Le 26 août 1789, il écrit encore à sa femme :

« Tu me crèves le cœur, ma pauvre petite femme et voilà tout ce que je peux te dire. La parole me manque en réfléchissant à notre position, et j'y réfléchis toujours. Adieu, prends courage, va, je volerai bientôt auprès de mes enfants, je les mangerai de baisers et toi aussi... »

Des biographes peu consciencieux nous ont montré Babeuf à Paris, ne s'occupant pas de sa famille qu'il a laissée dans la misère. Ses lettres sont un démenti formel à toutes ces calomnies. Mais, nous l'avons dit, Babeuf est le grand calomnié. Il n'est pas un de ses actes, pas un de ses écrits, pas une de ses paroles qui n'aient été laborieusement et habilement utilisés et retournés contre lui.

(1) Il s'agit d'une brochure où Babeuf attaque Mirabeau et qui est intitulée : *La nouvelle distinction des Ordres par M. de Mirabeau*. Babeuf n'a jamais aimé Mirabeau.

Babeuf, cependant, s'occupait toujours avec Audiffred de la publication de son cadastre (1). Bientôt il revenait à Roye. Il venait de signer un traité avec Audiffred au sujet du *Graphomètre-trigonométrique* et reprenait ses fonctions de commissaire terrier. Puis, il recommence à voyager. On le voit à Noyon, à Saint-Quentin, à Paris, à la fête de la Fédération, et sa femme vient le rejoindre dans la capitale. Les affaires allaient de plus en plus mal et Babeuf ne s'enrichissait pas. Il vivait d'expédients. Il continuait cependant à s'occuper de politique. En 1790, il dénonce un certain Laralit, directeur de la régie, et la Cour des aides lance contre lui un décret de prise de corps.

Il revient alors à Roye et le voilà de nouveau en contact avec les Billecoq. Il peut alors, grâce à l'obligeance d'un imprimeur de Noyon, réaliser un rêve longtemps caressé : il devient journaliste. Il fonde le *Correspondant Picard* (2).

Il va désormais attaquer ses ennemis et s'en créer de nouveaux. Le journal se divisait en deux parties : l'une concernant les matières politiques ; l'autre consacrée aux *Pétitions, Adresses, Instructions aux différents corps administratifs*. Il est seul à faire ce journal et montre une facilité de rédaction inouïe. Il a des polémiques violentes. Il montre un ardent amour du peuple et une haine implacable pour la noblesse. Mais bientôt ses ennemis auront le dessus et lui feront payer cher ses attaques.

(1) Il ne devait être publié qu'en 1790.

(2) Il signait alors : *Camille Babeuf*.

Ces diverses péripéties nous mènent en 1792. En septembre, Babeuf fut élu administrateur-archiviste de la Somme, mais le représentant André Dumont le fit rapidement destituer (1). Il fut alors nommé administrateur du district de Montdidier.

La encore, les déboires l'attendaient. Un ex-procureur du Roi, le sieur de Longcamp s'acharne après le plébéien et trouve le moyen de l'accuser d'avoir substitué un nom à un autre dans un acte de vente d'un bien national. Babeuf se rendit à Amiens, mais, se voyant poursuivi sous l'inculpation de faux, il s'échappa.

Il fut condamné par contumace à vingt ans de fers (2). Le procès allait être révisé. Mais cela n'a pas moins permis aux calomniateurs de présenter Babeuf, victime de l'injustice et de l'acharnement de ses ennemis et des ennemis du peuple, comme indigne et comme ayant subi des condamnations infamantes.

(1) Il avait connu André Dumont comme clerc à Roye et il y avait, entre les deux hommes, une vieille haine.

(2) Cette condamnation qui ne demeura point, a contribué, dans une forte mesure, à l'édification de la légende qui s'est formée autour de Babeuf, comme du reste, autour des meilleurs révolutionnaires. Les calomniateurs n'ont jamais cessé de rappeler que Babeuf était un faussaire. Il nous faut insister là-dessus. Nous avons plus haut donné l'appréciation mensongère de Taine. Dernièrement, dans un article de la *Liberté*, M. Paul Gaulot y revenait (17 juin 1907.) Cet article contenait du reste plusieurs inexactitudes. C'est ainsi que M. Gaulot prétend que Babeuf fut arrêté rue Bleue, chez un menuisier, par les soins de l'adjudant-général Blondeau, alors qu'il fut réellement arrêté, rue de la Grande-Truanderie, chez le tailleur Tissot, par l'inspecteur général Dossonville, sur l'ordre de Carnot.

IV

Babeuf en 1793 et jusqu'en 1795. — Le « **Tribun
du Peuple** »

Condamné, Babeuf prit le parti d'abandonner définitivement la Picardie. Il vint à Paris en février 1793 et se mit à l'abri des poursuites. Sa situation cependant était encore plus lamentable et le malheureux faisait des efforts désespérés pour en sortir (1). Il écrit à sa femme (24 février 1793):

« Il ne faut plus nous le dissimuler, ma chère amie, trop de monde, dans ce malheureux pays, a juré notre perte; je dois à l'existence de mes enfants, à l'obligation qui m'est imposée de les élever, de céder à la persécution sans relâche que j'essuie depuis si longtemps;... Ah! les malheureux! Ils m'accusent, moi qui ai toujours montré tant d'horreur pour l'intrigue et les bassesses, ils m'accusent d'avoir trahi mes devoirs pour de l'argent. Qu'ils viennent voir leur ouvrage? Mes enfants qui pleurent parce qu'ils n'ont pas de

(1) Bien des hommes, parmi ceux qui jouaient un rôle pendant la tourmente révolutionnaire, connurent des années de misère. Desmoulins longtemps demeura besoigneux, selon le mot de Châteaubriand; Hébert se trouva dans la misère la plus effrayante; Collot d'Herbois, Brissot vécurent d'expédients; Marat, lui-même, quoique médecin renommé connut la gêne.

pain! Ma chère amie, tâche pourtant de les empêcher de mourir encore pendant quelques jours. Le citoyen Fournier (1) m'a procuré un petit travail; je dois recevoir quelque argent demain..»

* * *

Voilà donc quelle était la situation de cet homme que certains historiens s'évertuent à nous présenter comme un bandit. Dès son enfance, c'est la misère qui le saisit. Jeune homme, il lui faut lutter avec acharnement pour faire vivre sa famille. Marié et père, c'est encore la lutte contre l'éternelle misère. Maintenant le voilà sous le coup d'une épouvantable accusation. Poursuivi, traqué, sans argent et quelquefois sans asile, il lui faut encore songer à sa famille. Sa femme à bout de ressources vient de vendre ses derniers meubles. Les créanciers le harcèlent.

Là-dessus, Babeuf finit par obtenir une place, il est nommé secrétaire de l'administration des subsistances de Paris. Il n'a plus qu'à se tenir tranquille. Eh bien, non! il continue à publier des placards et des brochures; il ne veut pas abandonner la lutte et il fait tant que les juges de Montdidier, qui ne l'ont pas perdu de vue, finissent

(1) Il s'agit du célèbre Fournier, l'Américain; Babeuf fit plusieurs écrits pour lui. Remarquons que dans l'un de ces écrits Babeuf, attaque avec violence, Marat. Cependant en juillet 1790, dans l'*Ami du Peuple*, ce dernier l'avait défendu et soutenu et plus tard Babeuf se réclamera de lui.

par obtenir gain de cause et Babeuf est arrêté pour purger sa contumace (1).

* * *

Pourtant Babeuf ne se laisse pas aller au désespoir et à l'abattement. Il publie des justifications et rédige des mémoires. Il écrit à Chaumette :

« Du fond de ma prison, Tribun, j'apprends que tu me juges digne de ton intérêt... Il est infâme de m'accuser... C'est le quatrième procès criminel qu'ils suscitent à mon *seul patriotisme*... Il me suffirait d'un seul fait pour te convaincre de mon mépris de l'or : ma place à la commission ministérielle des subsistances me rapporte 4.000 livres ; eh bien, j'ai demandé à être admis à exercer, avec appointements de 1.200 livres, dans la commune d'Emile, l'honorable fonction d'instituteur de morale, dans ce lieu sanctifié par Rousseau... »

Il écrit d'autre part à Sylvain Maréchal (2) :

« Celui qui vous adresse cette lettre est un citoyen, un patriote accablé sous le poids du malheur. Il a vu dans vos écrits tout ce que vous inspirent de compassion les misères d'autrui ; il

(1) « Je viens d'être arrêté et mis à la Chambre d'arrêt de la mairie. Ce sont les aristocrates administrateurs de Montdidier qui font encore une fois jouer contre moi leurs coupables manœuvres. Je vais être conduit à Montdidier. Consolez-vous, mes enfants, je n'aurai que la peine de confondre mes ennemis. » (Lettre de Babeuf à sa femme, 24 brumaire, an II.)

(2) Sylvain Maréchal, ami de Camille, sera plus tard mêlé à la conspiration de Babeuf.

sait donc d'avance que vous serez touché de sa triste position.

« Né sans fortune ou plutôt au sein d'une pauvreté absolue, j'étais arrivé, avant 1789, à vivre presque dans l'aisance du produit d'un emploi que la Révolution devait détruire et qu'elle a détruit, en effet. Je perdis alors mon état, mais je n'en murmurai point; jeune encore, je m'enflammâi au contraire pour la cause de la liberté et je consumai le reste de mes ressources à faire aux abus une guerre acharnée. Je m'attaquai d'abord à la maltote et à tous les impôts indirects. Une première brochure que je répandis fit tant de bruit que l'infâme Cour des aides m'envoya enlever de mon lit, au milieu de la nuit, dans mon domicile à trente lieues de Paris, puis me fit amener à la conciergerie du Palais et poursuivre criminellement (1)... Après deux mois de captivité, je contraignis mes persécuteurs à m'ouvrir la porte de ma prison.

« Je retournai dans mon département; j'y fis un journal... Je me déclarai le champion de tous les campagnards contre les ex-seigneurs; je feuilletai, je compulsai toutes les histoires et j'en tirai la preuve irrécusable et très utile qu'il n'était pas un seul droit de vassalité qui ne fût une usurpation. J'imprimai cette grande vérité.. Gémissant sur le sort de la classe malheureuse dont je vois sans cesse s'empirer la condition, déplorant bien amèrement que jusqu'ici on n'ait rien fait d'efficace pour elle, je jetai en avant quelques idées tendant à améliorer sa situation; bien-

(1) C'est à ce propos que Marat le défendit.

tôt je fus soupçonné, accusé d'en *vouloir aux propriétés*. Des frères souffrants et laborieux ne voient en moi qu'un ami compatissant et un protecteur; pour les riches égoïstes, je ne fus qu'un dangereux apôtre des lois agraires. »

Et, dans cette lettre, Babeuf continue à retracer son existence. Il expose sa situation. Mais cela ne le fait pas sortir de Sainte-Pélagie. Enfin la Convention s'occupa de lui. L'affaire fut portée devant la Cour de cassation qui annula le jugement pour vice de forme et renvoya Babeuf devant les juges de Laon. Ceux-ci déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à accusation (18 juillet 1794). L'injustice était réparée. Babeuf redevint libre (1).

* * *

De retour à Paris, il reprit son emploi au bureau des subsistances et se tint coi pendant quelque temps. Il travaillait à une *Histoire des Conspirations et des Conspirateurs du département de la Somme* qui ne vit pas le jour. Peut-être même blâmait-il la politique de Robespierre, alors tout-puissant, et songeait-il à l'attaquer déjà.

Toujours est-il qu'on n'entend plus parler de Babeuf jusqu'au 9 thermidor. A partir de ce jour,

(1) On a tout de même ergoté sur ces deux jugements contradictoires. Cependant, l'affaire était jugée et bien jugée et au procès de Vendôme, on n'y fera même pas allusion. Il a fallu les historiens réactionnaires pour accuser de nouveau Babeuf et établir la légende. Aulard, lui-même, dit que Babeuf semble avoir péché par négligence, non par improbité. (V. *Grande Encyclopédie*.)

il reparaît sur la scène politique. On le voit dans les réunions publiques, au club de l'Evêché. On le soupçonne de royalisme et il se distingue, en effet, par ses attaques contre les robespierristes. Il publie sa fameuse brochure: *Du Système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier*. En même temps, il attaque les Fréron, les Tallien, les Barras. Il va se faire encore des ennemis de tous les côtés.

Mais bientôt il fonde son journal: *Le Journal de la Liberté de la Presse* qui deviendra le *Tribun du Peuple*. Ses attaques deviennent plus violentes. Ses théories sont exposées sans réserves. Le 10 pluviôse an III, Tallien le dénonce à la Convention comme coupable d'outrager la représentation nationale. Bientôt Babeuf qui vient d'abandonner son emploi, va se retrouver dans la misère et sera de nouveau jeté en prison.

V

« Du Système de dépopulation ». — Le journal
de Babeuf

Robespierre à terre, Babeuf attaque sans ménagement sa mémoire et les survivants, ses disciples. On se demande par quelle aberration singulière, cet homme si clairvoyant a pu ainsi se méprendre et ne pas voir qu'à ce moment-là, Robespierre était le dernier soutien de la Révolution.

Dans une brochure intitulée : *Du Système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier*, Babeuf tombe furieusement sur les révolutionnaires pour lesquels il forge l'épithète de terroriste. Il veut convaincre le public que la faction Robespierre n'avait en vue que la ruine du peuple et que pour arriver à ce but, elle a mis en pratique un système particulier : le système de dépopulation.

Voyons l'idée de Babeuf. D'après lui, Robespierre rêvait d'établir l'égalité des biens entre les citoyens — et à ce point de vue Babeuf se déclare d'accord avec lui. — Mais le dictateur ayant calculé que la répartition des biens et des fortunes serait complètement inutile, étant donné que la population était trop abondante, aurait résolu de *dépopuler*, c'est-à-dire de supprimer des vies humaines jusqu'au moment où, la population devenue moins dense, chaque citoyen aurait pu

être assuré de posséder en suffisance ce qui lui était nécessaire. De là les noyades de Carrier, la guerre de Vendée, la guerre extérieure, les guillotines, etc., où Babeuf ne veut voir que l'application de l'épouvantable système qu'il dénonce.

Il faut avouer que voilà une singulière appréciation de la politique de Robespierre. Un jugement semblable ferait douter des facultés cérébrales de Babeuf, si par la suite, il n'avait pris le soin de reconnaître son erreur.

Ce qui excuse Babeuf, c'est sa grande sensibilité. Déjà au lendemain de la prise de la Bastille, nous l'avons vu déplorer le meurtre de Berthier et de Foulon. Sous la Terreur, le républicain égalitaire qu'il était, le rêveur qui voulait le bonheur de tous, souffrit certainement de voir la guillotine et l'assassinat érigés en système de gouvernement.

Il faut reconnaître aussi que les faits relatés dans la brochure de Babeuf sont exacts et que certaines pensées magnifiquement exprimées méritent l'attention.

C'est ainsi que Babeuf écrit à propos de la représentation nationale :

« Que l'on cesse d'attacher au caractère de mandataire du peuple ce prestige idolâtre, ce fanatisme esclave, cette fausse idée d'infailibilité ou tout au moins de capacité supérieure à celle des autres citoyens. Non, mon délégué n'est point en état de faire plus de miracles que moi ; je n'ai pas eu le pouvoir, en le décorant de sa dignité, de lui infuser la sagesse infinie ; il reste homme comme il était avant ; il fera autant de fautes que

les autres hommes, et peut-être encore plus, parce que l'éclatante puissance, dont je l'ai investi inopinément, l'éblouira (1).»

Et à propos des gouvernements qui répondent aux revendications du peuple par des coups de fusils :

« Le titre de gouvernement n'exclut pas celui d'assassin, quand celui qui en est décoré entient la conduite et le peuple n'est point satisfait d'un supplice ordinaire pour l'infâme mandataire qui a abusé de ses pouvoirs, pour massacrer ceux dont il les a reçus. »

Sur la Patrie :

« Il ne serait nullement juste que celui qui n'a rien s'exposât et se sacrifiât pour défendre les propriétés au profit de ceux qui les tiennent, tandis que ces derniers laisseraient languir sa famille et lui-même à son retour, si le hasard le faisait survivre aux fatigues et aux périls de la guerre. »

Comment s'étonner qu'un homme qui avait le courage d'écrire de telles choses en pleine réaction thermidorienne ait été poursuivi, condamné et plus tard sali par les réacteurs ?

Cependant Babeuf n'est pas tendre pour certains révolutionnaires. Il dénonce furieusement

(1) C'est le langage d'un anarchiste va-t-on s'écrier. En effet. Les anarchistes modernes ne s'expriment pas autrement. Du reste la plupart des théories dites nouvelles et qui paraissent subversives ont été soutenues et affirmées par les hommes de la première Révolution. Il serait curieux de recueillir les opinions et pensées de ces hommes sur la propriété, sur l'armée, sur la Patrie. Peut être le gouvernement de la troisième République y trouverait-il matière à poursuites.

les abus des représentants en mission et donne sur la guerre de la Vendée des détails et des éclaircissements qui la montrent sous un jour particulier.

« Qu'un Raynal, écrit-il, vienne faire la comparaison de la conduite de ces féroces Espagnols envers les Péruviens et de celle de nos forcenés Français envers leurs frères de Vendée, quelle différence trouvera-t-il? Barbare atrocité d'un côté, et atroce barbarie de l'autre. Là, le crucifix d'une main et le poignard d'une autre, on disait à ceux qui n'avaient jamais ouï parler de Jésus le Galiléen: *Reconnais ton Dieu ou je te tue*. Ici, la cocarde nationale d'une main et le fer aussi de l'autre, ceux qui, oncques n'avaient pu se former d'idées de la liberté étaient apparemment admonestés par cette courte formule: *Crois aux trois couleurs ou je te poignarde*. Il n'y a que les décorations de changées et le nom des masques, mais le fond des deux cadres est absolument le même. »

Et plus loin :

« Je suis patriote et je vais vous le prouver, disait un pauvre honnête homme de Vendéen. »
« Tant pis, lui répondait un brigand tricolore, avide de piller sa dépouille; tu habites une terre maudite, tu mourras. » Et, à l'instant, l'infortuné et paisible agricole est couché en joue, il expire sur son foyer, son agonie équivalait à mille morts, par le poignant spectacle de sa femme qu'il voit éprouver le même sort, mais livrée auparavant aux horreurs brutales de leurs communs assassins...; de ses enfants également immolés, emportés au bout des baïonnettes...; de sa maison en proie à la cupidité rapace des cannibales, et finalement

livrée aux flammes sur lesquelles il rendra ses derniers soupirs. Quel déchirant tableau (1)! »

Babeuf invoque à l'appui de ses dires, les témoignages de Philippeaux et de Lequinio, dont l'un a dénoncé les crimes des républicains dans sa *Lettre au Comité de Salut Public* et dont l'autre a fait des aveux précieux dans sa *Guerre de Vendée et des Chouans*, où il énumère les moyens d'en finir et écrit :

« Si la population qui reste n'était que de trente à quarante mille âmes, le plus court serait, sans doute, de tout égorger. Mais cette population est immense : elle s'élève encore à quatre cent mille hommes. S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eut-il cinq cent mille hommes ; mais je suis loin de le croire. »

(1) L'indulgent Camille dit des Vendéens (*Hist. des Brissotins*, p. 72) :

« De tels hommes déshonorent la guillotine, comme autrefois la potence était déshonorée par ces chiens qu'on avait pris en contrebande et qui étaient pendus avec leurs maîtres. Je ne conçois pas comment on peut condamner à mort sérieusement ces animaux à face humaine ; on ne peut que leur courir sus, non pas comme dans une guerre, mais comme dans une chasse ; et quant à ceux qui sont faits prisonniers, dans la disette de vivres dont nous souffrons, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de les échanger contre leurs bœufs du Poitou. » Babeuf lui répond : « Pauvre Camille ! qu'il avait donc tort de n'être point totalement indulgent pour ceux dont le jugement les égarait. Il ne voyait pas que monsieur son père, qui l'avait fait étudier toute sa vie, n'était parvenu à en faire qu'un répertoire d'histoire universelle, un intarissable faiseur d'épigrammes et un spirituel déraisonneur. »

« ... Il ne faut point faire de prisonniers; dès que l'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement de guerre, quoique sans armes, il faut les fusiller sans déplacer. »

Babeuf retrace ensuite les horreurs dont Carrier s'est, d'après lui, rendu coupable. Il est certain que de telles horreurs semblent indiquer l'application raisonnée et voulue d'un système, si on les examine isolément sans tenir compte des circonstances qui les entourent et les nécessitent peut-être. De là l'erreur de Babeuf qui atteint au paradoxe lorsqu'il veut faire remonter les responsabilités jusqu'à Robespierre (1).

* * *

En même temps qu'il attaquait les partisans de Robespierre vaincus dans une brochure demeurée fameuse, Babeuf, dans le journal qu'il venait de lancer, multipliait les mêmes attaques.

Le *Journal de la Liberté de la Presse* (2), était

(1) On dirait que Babeuf a voulu juger son œuvre dans les lignes suivantes qui se trouvent dans la brochure elle-même :

« De plats historiens ont voulu narrer la vie politique de plusieurs personnages de la révolution, dont quelques-uns n'ont été crus coupables que parce qu'ils convenait à des factions qu'ils parussent l'être. Aucune de ces relations n'est digne de passer à la postérité; elles n'ont pas même le mérite d'être des romans bien faits. »

(2) Dès le premier numéro, le journal est signé G. Babeuf. Le numéro se vendait à raison de 4 livres pour 30 numéros ou un mois, à Paris. On pouvait y lire

entièrement consacré à combattre ce qu'on appelait alors la queue de Robespierre. Il dénonçait Barère et proclamait que « la chute des tyrans nous rend nos droits éternels; que la liberté sort toute rayonnante de puissance de la tombe du dictateur. »

Bientôt le journal changeait de titre et devenait le *Tribun du Peuple*. Les articles étaient signés Gracchus. Les robespierristes continuaient à être malmenés. En même temps, les thermidoriens étaient combattus avec la pire violence. Aussi, la police s'occupait-elle de Babeuf. Menacé d'être arrêté, poursuivi, Babeuf dut se réfugier, plus d'une fois, chez des amis et, comme autrefois Marat, s'enfuir dans une cave.

Cependant, Babeuf ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faisait fausse route. Déjà, il avait écrit sur Robespierre :

« Ce Robespierre, dont la mémoire est aujourd'hui injustement abhorrée, Robespierre dans lequel il semble qu'on doit distinguer deux personnes, c'est-à-dire Robespierre sincèrement patriote et ami des principes jusqu'au commencement de 1793 et Robespierre ambitieux, tyran et le plus profond des scélérats depuis cette époque; ce Robespierre est la meilleure source où il faille chercher les grandes vérités et les fortes preuves des droits de la presse. »

Il allait bientôt reconnaître son erreur et cela sans aucune honte, tel qu'il le pensait.

ceci : « Ce journal est le grand livre ouvert à toutes les vérités, la boîte aux lettres de tous les surveillants de la Patrie, et la tribune publique des hommes libres énergiques, et amis des principes. »



Cette attitude, toute de franchise, la violence de ses attaques qui lui procuraient des ennemis de plus en plus nombreux, les théories communistes avec lesquelles il effrayait les réacteurs de l'époque, tout cela devait se terminer par son arrestation. La police finit par le découvrir. Babeuf appréhendé avec quelques autres journalistes (11 ventôse an III), fut jeté dans les prisons d'Arras.



VI

Babeuf à Arras. — Charles Germain

Taffoureau. — Les futurs babouvistes

Dans la prison d'Arras, Babeuf se trouva en contact avec plusieurs révolutionnaires qui devaient jouer un rôle dans la conspiration babouviste.

Il y avait parmi eux Charles Germain, « officier obscur, nourri, dans les conciliabules des Jacobins, d'opinions exaltées et d'espérances ambitieuses (1). » Taffoureau (2) qui sortait des prisons de Saint-Omer et de Lille et qui s'était, depuis longtemps, affirmé partisan de Babeuf; Cochet, Lebois (3) et quelques autres.

(1) Charles Nodier: *Souvenirs de la Révolution*. Germain né à Narbonne, avait dix-huit ans en 1789. Il s'engagea et devint capitaine de hussards. Il fut arrêté après le 9 thermidor. Plus tard il devint riche, à la suite d'un mariage, mais demeura toujours le révolutionnaire qu'il s'était montré dès le début. Il mourut du choléra en 1831.

(2) Taffoureau né à Saint-Omer en 1767, jacobin ardent, enfermé comme dangereux « affamé de carnage et altéré de sang », d'après une délibération du Conseil général de Saint-Omer. Il mourut en 1840.

(3) Ce Lebois était avec Chales, le continuateur de l'*Ami du Peuple*, de Marat. Disons à ce propos que l'*Ami du Peuple* avait comme principal rédacteur le fameux Ange Pitou, chansonnier et agent royaliste. Dans une lettre au plébéien Simon (25 nivose, an IV), Babeuf

Babeuf correspondait en même temps avec Fouché. Le 19 germinal, il lui écrit une lettre dans laquelle il se plaint du régime auquel on le soumet. Il est curieux de voir Babeuf entretenir des relations avec l'ignoble mouchard qui trahit tour à tour ses amis, depuis Robespierre jusqu'à Napoléon. Peut-être le tribun se méprit-il sur ce personnage et l'autre escomptait-il le triomphe des révolutionnaires. Toujours est-il qu'on voit Babeuf, même au moment où il conspire, en relations secrètes avec Fouché (1).

donne de curieux détails sur cet Ange Pitou: il le montre comme le confident, l'âme damnée de Mercier et l'appelle «scélérat immoral». Ange Pitou, ex-abbé, avait rédigé le *Tableau de Paris en vaudevilles*, feuille périodique. Il entreprit en même temps la rédaction de l'*Ami du Peuple*. Il écrivait pour les deux partis opposés. C'est lui qui écrivit *Timon d'Athènes* attribué à Mercier et il en fit la critique dans l'*Ami du Peuple*. Il faisait, dans le même journal, l'apologie de septembre au moment de l'exaspération la plus outrée de la jeunesse Féronnienne.

« C'étaient les réactionnaires, ajoute Babeuf, qui faisaient l'*Ami du Peuple*; on laissa subsister ce journal autant qu'on le crut à propos, pour qu'il restât un simulacre de liberté de la presse. Quand on voulut le supprimer, on y fit mettre ce qu'on voulut pour motiver l'arrestation de Lebois.

(1) Fouché reconnut lui-même à la tribune qu'il avait eu des relations avec Babeuf. Voici ce que déclara l'homme aux yeux clos:

« Un républicain ne doit compte de ses relations qu'à la loi; je suis prêt à les faire connaître, quand elle l'ordonnera, il n'en est pas une qui ne m'honore. Assez d'autres ont des relations avec la fortune et le pouvoir; il n'est pas encore défendu d'en avoir avec le malheur opprimé, oui, j'ai eu des relations avec Babeuf. »

Dans la prison, les détenus qui ne pouvaient se voir, correspondaient, échangeaient leurs idées et discutaient par lettres. C'est ainsi que Babeuf s'attacha Ch. Germain. La police veillait, cependant, puisque, le 22 messidor, Germain écrit :

« Je te préviens qu'on guette notre correspondance, j'en suis sûr... Que reviendra-t-il à nos oppresseurs de s'en saisir? Du dépit et de la fureur en voyant que, même dans les fers, nous n'avons rien perdu de cette fermeté, de cette tranquillité qui les déconcertent et que, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent venir à bout d'altérer. »

Malgré tout, la conspiration s'élaborait. Dans les lettres échangées, on peut voir déjà que, devenus libres, les révolutionnaires passeront à l'action. Babeuf écrit à Germain :

« Je vois sans chemises, sans souliers, sans habit, presque tous ceux qui font pousser le lin et le chanvre, presque tous ceux qui mettent en état d'être employées, soit ces matières textiles, soit la laine ou la soie, presque tous ceux qui tissent, qui font la toile et les étoffes, qui donnent la préparation aux cuirs, qui confectionnent les chaussures. Je vois également manquer à peu près de tout ceux qui travaillent mensuellement aux meubles, aux ustensiles de métier ou de ménage, aux bâtiments, etc... »

Et il ajoute : « Il faut, non pas entamer, mais anéantir absolument le vieux régime d'oppression, de préjugés et de superstition (1). »

(1) Babeuf, cependant, n'avait aucune illusion au sujet d'une transformation radicale de la vieille so-

Subitement la correspondance dut s'arrêter. Les détenus furent dirigés sur Paris, le 24 fructidor an IV (12 septembre 1795). Puis, le 4 brumaire, une amnistie générale était prononcée par la Convention. Babeuf fut remis en liberté et avec lui Germain et ses co-détenus. Ils devaient se retrouver à Vendôme.

* * *

Libre de nouveau, Babeuf s'empressa de reprendre la publication du *Tribun du Peuple*. La lutte recommença. Mais cette fois, Babeuf n'attaquait plus la faction robespierriste. Au contraire, il nouait des relations avec les survivants de ce parti. Et il s'écriait :

« Urne de Robespierre, cendres chéries ! Ranimez-vous et daignez confondre les plats diffamateurs ! Mais non, méprisez-les, demeurez paisibles, restes précieux ! Tout le peuple français dont vous avez voulu le bonheur et pour lequel votre seul génie avait fait plus que personne, tout le peuple français se lève pour vous venger. »

On voit quel revirement s'était fait dans l'esprit de Babeuf. Le sentimental qui était en lui et qui lui dictait des pages terribles sur les atro-

ciété. Il faut bien voir que, communiste d'aspiration, il n'était dans l'action, quoiqu'on ait dit, qu'un simple républicain de 1793. Il l'avoue lorsqu'il déclare : « Nous n'avons pas la baguette merveilleuse qui serait nécessaire pour faire d'un côté la poussière du passé, et de l'autre surgir de terre tout ce que réclame et comporte l'établissement d'une société d'égaux. »

cités révolutionnaires allait s'effacer devant l'homme politique, prêt, par tous les moyens, à assurer le triomphe de ses conceptions.

Parmi les hommes avec qui il venait d'entrer en relations et avec lesquels il allait conspirer pour le bonheur commun, il y en avait d'énergiques et d'audacieux qui avaient joué un rôle durant toute la tourmente révolutionnaire; il y avait Antonelle; Duplay le menuisier; Buonarroti; Amar; Darthé; Drouet, les uns étaient des hébertistes échappés à la haine de Robespierre; les autres étaient des robespierristes échappés à la rancune des gens de thermidor. Tout ce monde-là allait se trouver réuni pour essayer de renouer la tradition de 93 et de sauver la Révolution, mise à mal par les Tallien, les Fréron, les Legendre et autres écumeurs démagogues.

* * *

Le plus ardent d'entre ces conspirateurs était Buonarroti.

Filippo-Michèle Buonarroti était de la famille de Michel-Ange. Il était né à Pise le 11 novembre 1761. Dès sa jeunesse, il se distingua par ses talents et son érudition littéraires qui le firent prendre en amitié par le grand duc de Toscane, Léopold I^{er}. Mais la Révolution éclata en France. Buonarroti se fit le propagateur des idées républicaines en Italie et se brouilla avec Léopold: il s'enfuit et se réfugia en Corse. Là, il fonda un journal: *l'Amico della liberta italiana*. Bientôt il suivait Saliceti, élu à la Convention, à Paris. Il se fit recevoir aux Jacobins. Son influence sur

les révolutionnaires fut considérable. Le 21 mai 1793, un décret de la Convention le déclarait Français. Peu après, on l'envoyait en Corse avec des pouvoirs extraordinaires. De là il se rendit à Lyon. Chalier venait d'être assassiné. Buonarroti fut emprisonné; il s'enfuit et on le retrouve à Nice, puis au siège de Toulon où, par son seul ascendant moral, il fait rentrer les forçats dans le bagne d'où ils s'étaient évadés. Au 9 thermidor, il est arrêté à Nice et reste en prison jusqu'au 11 octobre 1795. Enfin il se lie avec Babeuf et entre dans la conspiration. Il était, à ce moment, président de la Société du Panthéon.

Buonarroti était un admirateur de Robespierre et toute sa vie, il devait demeurer fidèle à sa mémoire (1).

(1) Après sa condamnation, Buonarroti fut enfermé au fort de Cherbourg, puis transporté à l'île d'Oléron. Il refusa les offres de Bonaparte qu'il avait connu en Corse et à Toulon et qui voulait lui donner un poste important. Il continua de conspirer. On le vit à Grenoble en 1806 où il échoua. Banni, il se réfugia à Genève. Là, il vivait en copiant de la musique comme jadis Rousseau. Chassé de Suisse, il passa en Belgique. Enfin, en 1830, il revint en France où il fut obligé encore de se cacher.

Toute sa vie, il ne cessa d'entretenir des relations avec les carbonari dont il était l'un des chefs. Il servait de lien entre les ventes françaises et les ventes italiennes. En 1830, les républicains le consultaient et l'entouraient de leur sympathie et de leur respect. Il était le dernier survivant de l'époque héroïque.

Buonarroti mourut à Paris le 17 septembre 1837 après avoir mis son existence au service des idées révolutionnaires. Il était pauvre. Il avait refusé toutes les offres et tous les secours. On trouve peu de type, de *républicain* de ce genre, même à l'époque de la

* * *

Darthé, natif de Saint-Pol, dans le Pas-de-Calais, était un érudit et un homme d'action. Dès les débuts de la Révolution, il s'était jeté dans la mêlée. On l'avait vu à la prise de la Bastille où il fut blessé. Plus tard, il fut membre du Directoire de son département et un décret déclarait qu'il avait bien *mérité de la patrie*. Ensuite on le voit au tribunal révolutionnaire d'Arras où il est accusateur public. Darthé, comme Buonarroti, était robespierriste convaincu et l'Incorruptible en faisait le plus grand cas. Il devait mourir assassiné par les réactionnaires de Vendôme.

* * *

Bertrand, maire de Lyon, avant la révolte du 29 mai 1793, était un ami de Chalier. Très riche, il avait consacré sa fortune à la cause de la Révolution. Lorsque Chalier fut assassiné, les Lyonnais voulurent condamner Bertrand, mais le peuple s'y opposa; il fut jeté dans un cachot où il demeura jusqu'au 13 vendémiaire de l'an IV (1).

grande tourmente. On peut dire que c'est grâce à Buonarroti que les idées babouvistes ne sont pas mortes et qu'à travers les massacres de l'Empire et les répressions de la Restauration, elles ont pu parvenir aux générations qui ont suivi.

(1) A la suite du massacre du camp de Grenelle, Bertrand fut condamné à mort par une commission militaire. Il dormait lorsqu'on l'appela pour le conduire à l'assassinat. Bertrand fut, en effet, assassiné par le Directoire qui, malgré le certificat de reçu en cassation, donna *l'ordre* au général Foissac la Tour de passer outre.

* * *

A côté de ces hommes, il y avait Antonelle (1), Sylvain Maréchal, le poète athée, ancien compagnon de Camille Desmoulins; Drouet, le maître de poste qui arrêta Louis XVI; Félix le Pelletier, frère de Le Pelletier Saint-Fargeau, qui mettait sa

(1) Babeuf et Antonelle eurent une polémique amicale très intéressante. Antonelle avait un journal: *L'Orateur plébéien* et il écrivait:

« Le droit de propriété est la plus déplorable création de nos fantaisies. Je suis convaincu que l'état de communauté est le seul juste, le seul bon, le seul conforme aux purs sentiments de la nature; que, hors de là, il ne peut exister de sociétés paisibles et vraiment heureuses.

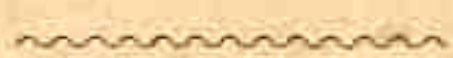
« Mais, nous parûmes un peu tard au monde l'un et l'autre, si nous y vînmes avec la mission de désabuser les hommes sur le droit de propriété. Les racines de cette fatale institution sont trop profondes et tiennent à tout; elles sont désormais inextirpables chez les grands et vieux peuples. (*Orateur plébéien*, n° 9).

Babeuf lui répondit:

...Les hommes, toujours imprévoyants, quand ils ont laissé introduire le droit de propriété particulière, n'ont pas pressenti tous les inconvénients qui allaient en résulter. Leurs lumières d'alors, leur inexpérience, ne pouvaient guère leur permettre ce calcul. Et lors même qu'on leur eut crié: *Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits de la terre sont à tous et la terre à personne*, je doute qu'ils eussent rien écouté ou bien ils ne l'auraient pas voulu croire. D'ailleurs, les résultats funestes ayant été longtemps sans devenir très sensibles, on n'aurait pas eu meilleur compte, au bout de quelques centaines d'années de venir proposer la réforme. Ensuite, quand le mal s'est fait

fortune à la disposition des conspirateurs ; Duplay père et fils, les anciens hôtes de Robespierre ; il y avait aussi des femmes et au premier rang, Sophie Lapierre, une chanteuse qui était, a-t-on prétendu, la maîtresse de Darthé.

De cette réunion d'individus différents de caractères, divers de tempéraments, mais unis dans le même amour de la liberté et du peuple, qu'allait-il sortir et dans quelle mesure l'influence de Babeuf s'exerçait-elle sur eux ? C'est ce que nous allons voir.



sentir, il s'était glissé imperceptiblement, et on était arrivé à devoir le juger tout naturel, on ne savait plus toujours d'où il venait ; il résultait de toutes les circonstances qu'on était accoutumé à voir, que l'on prenait pour l'ordre immuable et fatal ; l'ignorance, la superstition et l'autorité s'étaient liguées pour empêcher qu'on n'en démêlât la vraie cause, ou qu'on se mit en puissance de l'attaquer. (*Tribun du peuple*, II, 134-135, n° 37, 30 frimaire, an IV).

VII

La Société du Panthéon. — La
Conspiration. — Manifeste des Egaux

Le journal de Babeuf, le *Tribun du Peuple*, ne paraissait qu'au milieu des obstacles et des embûches. Son influence sur le peuple était cependant considérable. Les théories qu'y soutenaient Gracchus n'étaient pas aussi utopiques qu'on l'a prétendu; au contraire, elles étaient d'une réalisation immédiate et elles allaient droit à l'intelligence populaire.

Mais le journal était insuffisant. Depuis longtemps Babeuf rêvait de l'action. En octobre 1795, il créa une société politique qui se réunit dans l'ancien local des génovéfains et qui prit le nom de Société du Panthéon. Les hommes dont nous avons esquissé le portrait s'y retrouvaient et échangeaient leurs vues. Mais ils agissaient au grand jour. Le Directoire ne tarda pas à prendre ombrage de ces réunions où de jour en jour affluaient les révolutionnaires (1). Il profita d'un

(1) En peu de temps, la société du Panthéon compta plus de deux mille membres. Les Egaux se faisaient remarquer par leur zèle à éclairer le peuple et à remettre en honneur les dogmes de l'égalité, tandis qu'on reconnaissait les patriotes de 1789, à leur empressement à exercer sur le gouvernement une influence favorable à leur repos et à leurs intérêts. (Buonarroti).

incident. Darthé ayant donné lecture d'un numéro du *Tribun* où les directeurs étaient attaqués, la dissolution de la société fut décrétée. On envoya pour l'exécuter le général Bonaparte.

Déjà la femme de Babeuf avait été arrêtée. Lui-même était traqué. A différentes reprises, on manqua de le saisir et il ne dut sa liberté qu'au peuple qui, en apprenant son nom, intervint et le tira des mains de la police.

C'est alors que les membres de la Société du Panthéon eurent l'idée première de la conspiration. Dissous et poursuivis, ils se constituèrent en *Directoire secret*.

En avril 1796, un écrit fut lancé qui était intitulé : *Doit-on obéissance à la Constitution de 1795 ?* Quelques jours après, les conspirateurs publièrent le fameux *Manifeste des Egaux* (1).

Ce document a trop d'importance et il résume, dans ses traits essentiels, la doctrine babouviste. Nous le donnons tout entier.

Manifeste des Egaux

Egalité de fait, dernier but de l'art social. (Condorcet, *Tableau de l'esprit humain*).

PEUPLE DE FRANCE,

Pendant quinze siècles, tu as vécu esclave et par conséquent malheureux. Depuis des années tu res-

(1) L'auteur était Sylvain Maréchal et non Babeuf comme on l'a dit. Le *Directoire secret* s'était opposé à sa publication à cause de l'article : *Périssent les arts...*

pires à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité.

L'ÉGALITÉ, premier vœu de la nature! premier besoin de l'homme et principal vœu de toute association légitime! Peuple de France! tu n'as pas été plus favorisé que les autres nations qui végètent sur ce globe infortuné! Toujours et partout, la pauvre espèce humaine, livrée à des anthropophages plus ou moins adroits servit de jouet à toutes les ambitions, de pâture à toutes les tyrannies. Toujours et partout on berça les hommes de belles paroles, jamais et nulle part ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie: *les hommes sont égaux*, et de temps immémorial la plus avilissante comme la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, mais n'a pu encore se réaliser une seule fois; l'égalité ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte, on nous répond: « Taisez-vous, misérables; l'égalité de fait n'est qu'une chimère; contentez-vous de l'égalité conditionnelle; vous êtes tous égaux devant la loi: canaille, que te faut-il de plus? » Ce qu'il nous faut de plus? Législateurs, gouvernants, riches propriétaires, écoutez-nous à votre tour.

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas? Ce principe demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour.

Eh bien! nous prétendons désormais vivre et

mourir égaux comme nous sommes nés ; nous voulons l'égalité réelle ou la mort. Voici ce qu'il nous faut.

Et nous l'aurons cette égalité réelle n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous ! Malheur à qui ferait résistance à un vœu aussi prononcé !

La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une révolution bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière.

Le Peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui. Il en fera de même aux nouveaux tyrans, nouveaux tartuffes politiques assis à la place des anciens.

Ce qu'il nous faut de plus que l'égalité des droits ?

Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*, nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, à *faire table rase pour nous en tenir à elle seule !* Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle !

Législateurs et gouvernants qui n'avez pas plus de bonne foi que de génie, propriétaires riches et sans entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser notre sainte entreprise en disant : ils ne feront que reproduire cette loi agraire demandée plus d'une fois avant eux.

Calomniateurs, taisez-vous à votre tour et, dans le silence de la confusion, écoutez nos prétentions dictées par la nature et basées sur la justice.

La loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans prin-

cipes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que par leur raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable : le BIEN COMMUN ou la COMMUNAUTÉ DES BIENS.

Plus de propriété individuelle des terres, *la terre n'est à personne*. Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune des fruits de la terre : *les fruits sont à tout le monde*.

Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité.

Assez et trop longtemps, moins d'un million d'individus disposent de ce qui appartient à plus de vingt millions de leurs semblables, de leurs égaux !

Qu'il cesse enfin ce grand scandale que nos neveux ne voudront pas croire ! Disparaissez, enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de *gouvernants et de gouvernés* !

Qu'il ne soit plus d'autres différences parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous ont les mêmes besoins et les mêmes familles, qu'il n'y ait plus pour eux qu'une seule éducation, qu'une seule nourriture. Ils se contentent d'un seul soleil et d'un même air pour tous ; pourquoi la même portion et la même qualité d'aliments ne suffiraient-ils pas à chacun d'eux ?

Mais déjà les ennemis d'un ordre de choses le plus naturel qu'on puisse inaugurer, déclament contre nous.

« Désorganiseurs et factieux », nous disent-ils, « vous ne voulez que des massacres et du butin. »

PEUPLE DE FRANCE,

Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre ; mais nous te dirons : la sainte entreprise que nous organisons n'a d'autre but que de mettre un terme aux dissensions civiles et à la misère publique.

Jamais plus vaste dessein n'a été conçu et mis à exécution. De loin en loin quelques hommes de génie, quelques sages en ont parlé d'une voix basse et tremblante. Aucun d'eux n'a eu le courage de dire la vérité tout entière.

Le moment des grandes mesures est arrivé. Le mal est à son comble, il couvre la face de la terre. Le chaos, sous le nom de politique, y règne depuis trop de siècles. Que tout rentre dans l'ordre et reprenne sa place. A la voix de l'égalité, que les éléments de la justice et du bonheur s'organisent. L'instant est venu de fonder la *République des Egaux*, ce grand hospice ouvert à tous les hommes. Les jours de la restitution générale sont arrivés. Familles gémissantes venez vous asseoir à la table commune dressée par la nature pour tous ses enfants.

PEUPLE DE FRANCE,

La plus pure de toutes les gloires t'était donc réservée ? Oui, c'est toi qui, le premier, dois offrir au monde ce touchant spectacle.

D'anciennes habitudes, d'antiques préventions, voudront de nouveau faire obstacle à l'établissement de la *République des Egaux*. L'organisation de l'égalité réelle, la seule qui répondra

à tous les besoins, sans faire de victimes, sans coûter de sacrifices, ne plaira peut-être point d'abord à tout le monde. L'égoïste, l'ambitieux frémira de rage. Ceux qui possèdent injustement crieront à l'injustice.

Jouissance exclusives, les plaisirs solitaires, les aisances personnelles, causeront de vifs regrets à quelques individus blasés sur les peines d'autrui. Les amants du pouvoir absolu, les vils suppôts de l'autorité arbitraire, plieront avec peine leurs chefs superbes sous le niveau de l'égalité réelle; leur vue courte pénétrera difficilement dans le prochain avenir du bonheur commun; mais que peuvent quelque milliers de mécontents contre une masse d'hommes tous heureux et surpris d'avoir cherché si longtemps une félicité qu'ils avaient sous la main.

Dès le lendemain de cette véritable révolution, ils se diront tout étonnés: Eh quoi! le bonheur commun tenait à si peu. Nous n'avions qu'à le vouloir. Ah! pourquoi ne l'avons nous pas voulu plus tôt? Fallait-il donc nous le faire dire tant de fois? Oui, sans doute; un seul homme sur la terre, plus résolu, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu; le crime et le malheur sont sur la terre.

PEUPLE DE FRANCE,

A quel signe dois-tu donc reconnaître désormais l'excellence d'une Constitution?... Celle qui tout entière repose sur l'égalité de fait est la seule qui puisse te convenir et satisfaire à tous tes vœux.

Les chartes aristocratiques de 1791 et de 1795 rivaient tes fers au lieu de les briser. Celle de 1793 était un grand pas de fait vers l'égalité réelle; on n'en avait pas encore approché de si près; mais elle ne touchait pas encore le but et n'abordait point le bonheur commun, dont pourtant elle consacrait solennellement le grand principe.

PEUPLE DE FRANCE,

Ouvre les yeux et ton cœur à la plénitude de la félicité. Reconnais et proclame avec nous la RÉPUBLIQUE DES ÉGAUX.

Ce manifeste fit sensation et provoqua un scandale. Cependant, ce n'est pas là encore qu'il faut chercher la véritable pensée de Babeuf. Nous la trouverons mieux précisée dans l'*Analyse de la doctrine de Babeuf* qui fut affichée dans le courant du même mois d'avril 1796.

Voici ce document (1).

1. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

2. Le but de la Société est de défendre cette égalité souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.

3. La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler, nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.

(1) L'*Analyse* n'est pas non plus écrite par Babeuf, mais le tribun l'avait lue et approuvée.

4. Les travaux et les jouissances doivent être communs à tous.

5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

6. Nul n'a pu sans crime s'appropriier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

8. Les riches, qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents, sont les ennemis du peuple.

9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur; l'instruction doit être commune.

10. Le but de la révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur de tous.

11. La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'Etat.

12. La constitution de 1793 est la véritable loi des Français, parce que le peuple l'a personnellement acceptée.

Plus encore que le *Manifeste des Egaux*, l'*Analyse* obtint un succès inouï (1). Le Directoire s'émut et fit lacérer les affiches.

(1) Le placard de l'*Analyse* et la distribution qui en a été faite ont produit le plus grand effet; et pour vous en donner la preuve, c'est que plusieurs des braves sans-culottes que j'emploie dans les sections res-

En réalité, que demandaient les conspirateurs, que voulaient-ils, quel était leur but véritable?

Transformer radicalement la société, instaurer le régime communiste et décréter l'égalité de fait. Non! ces rêveurs n'étaient pas assez naïfs pour croire à la possibilité d'un pareil bouleversement. Nous avons déjà vu Babeuf s'expliquer nettement là-dessus. Mais ce qu'ils cherchaient à atteindre était plus facile. Les babouvistes s'efforçaient d'agir sur le peuple pour le soulever et, à la faveur de l'insurrection, de s'emparer du pouvoir.

Rien ne vaut les documents et les citations pour établir et indiquer ce qu'est une doctrine. Puisons dans le tas.

Voici comment Babeuf comptait se servir de l'armée et ce qu'il en pensait :

« Sous le régime monarchique, le soldat était moins esclave qu'il ne l'est aujourd'hui, il est

pectives de mon arrondissement pour faire des prosélytes, m'ont dit hier et aujourd'hui que les principes contenus dans cet écrit étaient un mobile beaucoup plus grand pour faire agir le peuple que l'appât de la constitution de 1793 elle-même. Enfin, disent les bonnes gens, nous voyons qu'on va s'occuper de nous et que nous aurons quelque chose cette fois. (Lettre de Charles Germain. — Papiers saisis chez Babeuf, 17^e liasse, 2^e pièce).

L'analyse des principes de Babeuf a été affichée cette nuit; ils ont été sentis avec intérêt; mais, malheureusement, ils n'ont pas resté longtemps, car les deux fils de l'ex-commissaire de police de la section du Finistère les ont arrachés. (Papiers saisis chez Babeuf; 10^e liasse, 29^e pièce).

vrai ; mais il savait qu'il était esclave, parce qu'on ne le lui dissimulait pas et que ses officiers n'oubliaient rien pour le lui rappeler sans cesse ; la distance immense qu'il y avait entre eux et lui lui faisait sentir trop vivement son avilissement.

« Il en résulta, en 1789, que le soldat embrassa la cause populaire bien moins par amour pour la liberté et l'égalité, dont il ne pouvait avoir alors qu'une idée confuse, que par la haine invétérée qu'il portait à ses officiers ; haine dont l'explosion fut d'autant plus terrible ; qu'elle avait été longtemps comprimée...

« Aujourd'hui, tout est différent, excepté dans les grades supérieurs seulement ; la presque totalité des officiers se compose de ci-devants soldats qui n'ont que leur solde pour vivre, laquelle se réduit pour un chef de bataillon à environ huit sous effectifs par jour ; ce qui oblige la plupart des officiers, capitaines et autres à manger à la gamelle de leurs soldats et conséquemment à contracter avec eux la plus intime familiarité...

« Quant aux soldats, en général, ce ne sont plus les brûlants défenseurs de la liberté de 1792 et 1793 ; la moyenne partie de ces braves est restée au champ de l'honneur ! la masse de ceux restant est composée de campagnards, réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forçats servent sur les galères. Dans un bataillon de quatre cents hommes, on à peine, souvent, à trouver quarante soldats qui sachent un peu lire et écrire. *Les jeunes gens des villes, un peu instruits, ont presque tous trouvé des moyens pour se soustraire des troupes.* L'unique objet des vœux de la plupart

des soldats est de retourner bien vite dans leurs foyers.

« D'après ces observations générales, je vais vous tracer les principes généraux que, selon mon avis, il conviendrait d'employer pour opérer la résurrection générale désirée :

« 1^o Dans nos écrits et discours, saper à force les généraux et leurs états-majors, mais ménager les officiers subalternes.

« 2^o Provoquer, sinon la désorganisation des corps, au moins l'indiscipline, le plus possible, afin de pouvoir opérer après, si besoin en était, la dissolution.

« 3^o Parler à la fois du pillage des riches et de congés absolus.

« 4^o Lorsque le jour du grand œuvre approchera, il serait, à mon avis, très essentiel d'établir des espèces de bals dans des guinguettes voisines des casernes, là où on attirerait les soldats et là, où en les faisant boire, on monterait adroitement leur esprit à la hauteur nécessaire » (1). (Pièces saisies chez Babeuf, 3^{me} liasse, 3^e pièce).

(1) Babeuf, aujourd'hui, serait poursuivi pour provocation à l'indiscipline. On voit qu'il n'avait pas grande admiration pour les soldats de son époque. Voici ce qu'il pensait des officiers :

« Nos généraux, si élégamment costumés, ne ressemblent-ils pas, par leur luxe et leur morgue, à ces nobles orgueilleux dont ils ont pris la place ? Ah ! vous le voyez, braves soldats ; la révolution qui devait rétablir l'égalité, n'a fait, jusqu'ici, que remplacer une bande d'anciens coquins par une foule de *de* coquins nouveaux. (7^e liasse, 14^e pièce).

Comment Babeuf comptait assurer le triomphe de la Révolution ?

Voici les moyens qu'il indique :

« Tuer les Cinq ;

« Les sept ministres ;

« Le général de l'intérieur et son état-major ;

« Le commandant temporaire et son état-major ;

« S'emparer des salles des Anciens et des Cinq-Cents ;

« Faire main basse sur tout ce qui s'y rendrait ;

« S'emparer des barrières et ne laisser sortir qui que ce soit sans des ordres formels et précis.

« S'emparer du télégraphe du Louvre et de celui de Montmartre ; se rendre maîtres de la rivière.

« Il est essentiel que l'on ait Meudon et l'artillerie qui s'y trouve au nombre de 80 pièces de 8 et de 4.

« Etc...

« Le peuple sera à l'instant et pendant l'insurrection même, mis en possession de logements sains et commodes. Assez longtemps on lui a fait de fallacieuses promesses... »

(Papiers saisis chez Babeuf, 8^e liasse, 34^e pièce).

Enfin de quelle façon les babouvistes comptaient opérer au lendemain de la révolution triomphante :

ÉGALITÉ, LIBERTÉ, BONHEUR COMMUN

Le Directoire insurrecteur de salut public ;

Considérant que le peuple a été longtemps bercé par de vaines promesses et qu'il est temps

de pourvoir enfin efficacement à son bonheur, seul but de la révolution ;

Considérant que l'insurrection majestueuse de ce jour doit détruire à jamais la misère, source perpétuelle de tous les genres d'oppression ;

Arrêté ce qui suit :

Article premier

A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres qui sont actuellement mal logés ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires, ils seront immédiatement installés dans les maisons des conspirateurs.

Article 2

L'on prendra chez les riches ci-dessus les meubles nécessaires pour meubler avec aisance les sans-culottes.

Article 3

Les comités révolutionnaires de Paris sont chargés de prendre toutes les mesures pour l'exécution prompte et précise du présent arrêté.

(Papiers saisis chez Babeuf, 7^e liasse, 45^e pièce).

(Constaté être de la main de Buonarroti.)

EGALITÉ, LIBERTÉ, BONHEUR COMMUN

Le Comité insurrecteur de salut public ;

Arrêté ce qui suit :

Article premier

Les citoyens pauvres que la tyrannie a laissés nus, seront habillés demain aux frais de la République.

Article 2

A cet effet, les comités révolutionnaires de Paris mettront sur-le-champ les scellés sur tous

les magasins et dépôts de draps et des habits, souliers ou autres effets pour habillement.

(Papiers saisis chez Babeuf, 7^e liasse, 46^e pièce).

Bornons là nos citations (1). On le voit, ceux qu'on a appelés des utopistes savaient parfaitement ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Ils ne réclamaient pas l'impossible. L'insurrection, du reste, aurait dû aboutir. Le peuple était avec les babouvistes. Le Directoire secret avait des agents partout, dans la légion de police, dans l'armée et jusque dans le gouvernement. Malheureusement, un traître allait surgir et les révolutionnaires allaient être vaincus (2).

(1) Le Directoire secret ou Comité insurrecteur, devait, d'autre part, publier un *Acte insurrecteur* qui se terminait ainsi :

« Le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 1793, de la liberté, de l'égalité et du bonheur de tous.

« Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes partiront de tous les points, en désordre et sans attendre le mouvement des quartiers voisins, qu'ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié des guidons portant l'inscription : Constitution de 1793 ; Egalité, Liberté, Bonheur commun... »

(2) Près de dix-sept mille hommes étaient disposés à prendre l'initiative de l'insurrection ; le directeur Barras avait des conférences secrètes avec Germain et promettait son concours ; il avait même offert à Rossignol de se mettre avec son état-major à la tête de l'insurrection. L'artillerie du camp de Vincennes était avec les révolutionnaires. Cependant, Babeuf eut le tort de trop compter sur l'armée. *Il avait encore, écrit M. Ranc, la singulière illusion des armes démocratiques.*

VIII

Arrestation des babouvistes. — Le
procès. — La condamnation

Le traître se nommait Grisel. C'était un agent du gouvernement, capitaine au 3^e bataillon de la 38^e demi-brigade. Mais il n'était pas le seul. Les babouvistes entretenaient malheureusement des relations avec le Directoire. Ils croyaient encore aux convictions républicaines des Barras, des Fouché, et peut-être même de Bonaparte (1).

Darthé, homme d'énergie et d'action, était chargé par le Comité insurrectionnel de surveiller les différents agents de la conspiration. C'est lui qui fit la connaissance de Grisel et qui l'amena chez Babeuf. Il l'avait rencontré, un soir, aux *Bains chinois*, où se rendaient les révolutionnaires et où chantait Sophie Lapierre, sa maîtresse. Immédiatement, le mouchard avait offert ses services, s'était chargé de répandre dans les troupes les écrits des Egalitaires. Darthé, poussant la confiance vraiment loin, le proposa au Directoire secret, comme agent militaire au camp de Grenelle.

Peu de jours après, au moment où la conspira-

(1) Le 30 germinal, Darthé avait eu une conférence avec Barras et quelques jours avant son arrestation, Germain avait revu le directeur.

tion allait aboutir, Grisel les dénonçait au gouvernement (1).

Le 10 mai 1796 (21 floréal, an IV), Carnot, président du Directoire exécutif, envoyait un Message au Conseil des Cinq-Cents pour l'informer « qu'un horrible complot devait éclater le lendemain, dès la pointe du jour » et qu'il avait pour objet de renverser la Constitution, d'égorger le corps législatif, tous les membres du gouvernement, l'état-major de l'armée, etc. — Il ajoutait que des ordres avaient été donnés pour faire arrêter les conspirateurs.

Le même jour, des soldats pénétraient chez les Egalitaires qui tenaient séance et arrêtaient les principaux d'entre eux : Vadier, Drouet, Laignelot, Ricord.

Puis on se mettait à la recherche de Babeuf. Il n'était pas chez lui, rue du Faubourg-Honoré. On le trouva chez un tailleur d'habits le sieur Tissot, rue de la Grande-Truanderie, n° 21, avec Buonarroti (2).

(1) Voici le document qui établit cette trahison :

« Au citoyen Cochon, ministre de la police générale :
17 floréal, an IV, 9 heures 1/2 du soir

« Je vous envoie citoyen ministre, le citoyen Grisel dont je vous ai parlé. Il a à vous donner les renseignements les plus importants. Il désire vous parler ce soir même, je vous prie de l'entendre. »

« Salut et fraternité »

CARNOT.

(2) Nous donnons ici un extrait du rapport de l'inspecteur général Dossonville qui arrêta Babeuf :

« J'ai été chargé, le vingt et un de ce mois, de mettre à exécution un arrêté du Directoire exécutif en date du 19, portant que Babeuf serait arrêté.

« L'exécution de ces ordres était d'une importance tel-

Jetés à la prison du Temple, les derniers démocrates allaient bientôt comparaître devant la Haute-Cour de Vendôme, sous l'inculpation d'un affreux complot contre la société. La presse, déjà servile, publia au compte des prisonniers des écrits et des opinions fantaisistes ou odieux, dans le but d'égarer l'opinion publique. Bientôt, en

lement majeure, et le Directoire la regardait lui-même comme si expressément liée aux grands intérêts de la République, que le citoyen Carnot, son président, avait lui-même levé et tracé le plan du repaire où le conspirateur insolent Babeuf calculait froidement le renversement de la Constitution, organisait le meurtre et le pillage, et méditait la ruine de la patrie.

« C'est donc d'après le plan du lieu qui cachait Babeuf à tous les yeux qu'il avait intérêt d'éviter, que j'ai dressé mes batteries pour qu'il ne m'échappât pas.

« Le quartier où cette expédition devait se faire étant près des halles, et conséquemment très peuplé, et ne doutant pas que l'appareil qu'elle nécessitait n'attirât une grande influence, je crus qu'il était prudent de faire semer le bruit que c'était une bande de voleurs et d'assassins qu'on arrêtait. Je convins de cela avec le citoyen Jolly, et me mis en marche pour aller requérir une autorité constituée de m'accompagner. Nous nous acheminâmes donc, le commissaire de police, quelques autres citoyens qui m'accompagnaient et moi, vers le repaire de Babeuf; le citoyen Jolly retourna près du piquet de cavalerie afin d'en disposer suivant nos conventions, mais, craignant que le bruit de nos chevaux ne donne l'éveil à Babeuf, je pensais qu'il était plus sage de joindre la chambre qui recellait Babeuf, et que pendant ce temps la cavalerie avancerait et ferait ses dispositions.

« Babeuf rédigeait à sa table son 44^e numéro; étaient avec lui Buonarroti et Pellé, secrétaire d'Héron. Je notifiai l'ordre dont j'étais porteur et donnai l'ordre

effet, Babeuf et ses amis, reniés par ce peuple auquel ils venaient de se dévouer et qui était prêt quelques jours avant, à les suivre, devenaient à ses yeux des malfaiteurs et des scélérats.

Des mandats d'arrêt étaient lancés de tous les côtés et la terreur se répandait dans les esprits. Le 21 floréal, an IV, Babeuf fut traduit devant

sur le champ aux citoyens qui, pendant ce court intervalle, étaient arrivés à la chambre, de veiller aux fenêtres et aux moindres mouvements que ces messieurs tenteraient de faire.

« Ce fut donc à ce moment que la consternation la plus morne se peignit sur ces trois physionomies; ils eurent, comme l'on dit, tous les bras cassés et quoique entourés d'armes à feu chargées jusqu'au bout du canon et de sabres, que je leur eusse dans le premier moment apparu seul, ils n'ont pas fait le moindre geste pour se mettre en défense.

« Babeuf s'est levé debout devant sa table, Buonarroti s'est occupé à cacher sous lui un papier qu'il a remis un instant après, et Pellé m'a observé qu'il n'était pas compris dans l'ordre. Je lui ai répondu qu'il s'en expliquerait avec le ministre de la police générale.

« Babeuf en se levant de dessus sa chaise s'est écrié: « C'en est fait, la tyrannie l'emporte ». Et un moment après il m'a demandé pourquoi « j'obéissais ainsi à des maîtres ». Je lui ai répondu que j'obéissais au gouvernement pour lequel le peuple s'était franchement prononcé et sans perdre plus de temps en discours inutiles j'ai continué mon opération.

« J'ai rassemblé les papiers qui m'ont semblés les plus propres à confirmer la vérité de cette vaste et abominable conspiration.

« Ces opérations terminées, les prévenus ont été placés chacun dans une voiture de place, et transféré sous bonne et sûre escorte de cavalerie au ministère de la police générale. Le citoyen Jolly, dont j'ai parlé plus haut, avait parfaitement rempli la mission dont il s'était chargé pour les dispositions de la force militaire; le

le ministre de la police, Cochon de l'Apparent, un ancien conventionnel. Il avoua tranquillement ses projets et prit à son compte toutes les accusations, refusant de nommer ses complices; quelques jours après, il écrivait au Directoire, cette lettre audacieuse :

« Regarderiez-vous comme au-dessous de vous de traiter avec moi, de puissance à puissance? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre; vous avez vu que mon parti peut balancer le vôtre; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent. J'en suis plus que convaincu, cet aperçu vous a fait trembler. D'ailleurs, quel que soit mon sort, qu'on me conduise à la mort ou à l'exil, je suis sûr d'arriver à l'immortalité. »

Babeuf disait vrai. Malgré la pression faite sur le public et les mensonges habilement répandus, son parti était fort et puissant. Le 26 mai, ses partisans tentèrent de le délivrer et de soulever le peuple sans y réussir. Mais, à la faveur de cette tentative, le représentant Drouet pu s'échapper et s'enfuir.

conours du peuple était immense, mais tout s'est passé dans la plus grande tranquillité et le plus grand ordre, et j'ai remarqué que le bruit répandu que c'étaient des voleurs et des assassins avait produit effet, car on criait :

« Bravo! ne laissez pas échapper ces voleurs et ces assassins! »

« Babeuf seul paraissait surpris de ce qu'on criait sur lui: « Au voleur! » Peut-être ne l'aurait-il pas été si fort si on se fût contenter de crier: « A l'assassin! » D'après ses projets, il lui fallait faire tomber trente mille têtes. »

* * *

L'acte d'accusation portait que Babeuf et ses amis étaient prévenus de conspiration «tendant au renversement de la Constitution de 1795 et du gouvernement, au rétablissement de la Constitution de 1793, à la destruction des deux Conseils législatifs, du Directoire exécutif, des autorités civiles et militaires, à armer les citoyens les uns contre les autres et au pillage des propriétés.» Ces différents délits les plaçaient sous le coup de l'article 1^{er} de la loi du 27 germinal précédent. D'autre part, la présence parmi eux de représentants du peuple nécessitait la constitution d'une Haute Cour.

Les débats s'ouvrirent le 2 ventôse (20 février 1797) (1); les accusateurs publics s'appelaient Viellart et Bailly; les avocats (on les appelait alors des défenseurs officieux) comptaient parmi eux Réal, l'ancien collègue d'Hébert à la Commune de Paris, le futur policier de l'Empire. Le président de la haute Cour s'appelait Gandon (2).

Les accusés étaient les suivants :

Babeuf, Buonarroti, Darthé, Cochet, Cazin, Didier, Germain, Gouillard, Laignelot, Lamberté, Navez, Potofeux, Taffoureau, Toulotte, Amar, Antonelle, Duplay (Jacques), Duplay (Maurice),

(1) Buonarroti assure qu'on avait transporté les accusés à Vendôme, le 10 fructidor, an IV, dans des *cages grillées*, construites exprès, pour les donner comme des bêtes fauves, en spectacle au peuple.

(2) Nous ne pouvons malheureusement nous étendre sur le procès comme nous l'aurions désiré: il faudrait plus d'un épais volume. Les documents relatifs au procès de Vendôme constituent, en effet, dix volumes in-8^o.

Blondeau, Boudin, Breton, Clerex, Cordas, Drouin, Crespin, Dufour, Lambert, Ficquet, Fion, Massard, Fessard, Sophie Lapierre, femme Breton, femme Martin, femme Lambert, femme Monard, Morel, Vadier, Philippis, Pillé, Rajebois, Ricord, Moroy, Mugnier, Roy, Thierry, Vergne. La plupart étaient inconnus.

Dix-huit étaient contumax parmi lesquels Drouet, Robert Lindet, Rossignol, l'ex-général, Félix Lepelletier, etc...

Les débats durèrent trois mois. Dès les premières séances, la bataille s'engagea; Babeuf et Darthé, alléguant un vice de forme, refusèrent de décliner leurs noms et qualités. A la sixième, Babeuf déclara choisir Hésine comme défenseur. Le président refusa brutalement.

Le procès fut conduit avec une révoltante partialité. L'accusateur national Viellart donna le premier modèle de cette éloquence spéciale qui devait sévir, depuis, sous le nom de réquisitoire, dans toutes les cours de justice (1). Il déclarait :

« Fils de l'anarchie, nés dans son sein, élevés dans ses bras, leur instinct ne connaît pas d'autre élément... L'ordre, l'ordre, vœu et besoin de tous les êtres sensibles est, pour ceux-ci, un tourment. Ils rugissent de joie quand la tempête approche et ils se précipitent au milieu des désordres publics avec le cri d'un féroce plaisir.

(1) Le langage des avocats généraux n'a pas changé depuis. On croirait entendre un réquisitoire moderne. Ce Viellart fut particulièrement haineux. Il lisait les pièces en les tronquant. Babeuf protesta. Antonelle s'écria : « Il n'est pas permis de diffamer ainsi. »

« Rien ne peut ni ramener, ni apaiser, ni calmer ces hommes cruels... Leur premier dogme est le bouleversement de la société, qu'ils appellent *égalité*, *loi agraire*, le remplacement des propriétaires par ceux qui ne le sont pas, la succession de ceux qui n'ont rien à ceux qui ont quelque chose... Dévaster, égorger jusqu'à ce que leur affreux système surnage sur une mer de sang : voilà leur doctrine...

« ... Un pouvoir insurrecteur ! Ah ! qui peut ne pas frissonner à ce mot dont on a si cruellement abusé ! Sans doute, elle est *légitime*, elle est *sainte* l'insurrection, lorsque, comme on le voit en 1789, c'est le peuple entier, lorsque c'est *l'universalité* des citoyens qui la fait, lorsqu'elle est le produit d'un mouvement libre et spontané, d'une volonté réellement *générale*... Mais que de certaines classes de citoyens, que des fractions du peuple s'agitent, se soulèvent, veulent renverser le gouvernement établi, ce n'est pas là une *insurrection* : c'est une *révolte* criminelle, c'est un attentat contre la sûreté intérieure de l'Etat. »

Babeuf prit la parole à diverses reprises. Il discuta pied à pied, mot par mot, les différentes pièces du procès. Nous ne pouvons suivre cette discussion, pas plus que les discours que les accusés prononcèrent pour leur défense. La place nous fait défaut. Citons seulement ce passage de la défense de Babeuf (1).

(1) Cette défense dura plusieurs séances : c'est un document précieux. Très claire et très méthodique, elle est une merveilleuse page d'éloquence. Babeuf s'efforçait de démontrer qu'il n'y avait pas eu, en réalité, de *conspiration*.

« J'ai osé concevoir et prêcher les dogmes suivants :

« Le droit naturel des hommes, leur destination sont d'être heureux et libres.

« La société est instituée pour garantir plus certainement à chaque associé le droit naturel de cette destination.

« Quand ils ne sont pas remplis envers tous, le pacte social est rompu.

« Pour empêcher de rompre le pacte social, il y faut une garantie.

« Cette garantie ne peut résider que dans le droit de chaque citoyen à surveiller les infractions, à les dénoncer à tous les associés, à résister le premier à l'oppression, à exhorter les autres d'y résister.

« De là, la faculté inviolable, indéfinie, individuelle, de penser, de réfléchir et de communiquer ses pensées et ses réflexions, d'observer continuellement si les conditions du pacte social sont maintenues dans leur intégrité, dans leur entière conformité avec les droits naturels; de s'élever contre l'envahissement, l'oppression, la tyrannie reconnus; de proposer les moyens de réprimer les attentats, les usurpations de ceux qui gouvernent, de reconquérir les droits perdus.

Voilà la doctrine pour laquelle, uniquement, je suis poursuivi. »

Grisel apparut plusieurs fois et fut invectivé par les accusés. Des incidents violents, se produisirent. Après le discours de Bailly, particulièrement violent, Réal se leva et l'interpella avec fureur : « C'est une infamie!... On n'a jamais vu d'homme aussi altéré du sang des républicains!...

il déshonore le tribunal!...» En même temps les accusés murmuraient. A une autre séance, tous les inculpés se levèrent en désordre et protestèrent.

Après Babeuf, Germain, Didier, Antonelle, Cazin, Buonarroti prirent la parole. Darthé dédaigna de se défendre.

Les questions suivantes furent posées aux jurés :

1^o A-t-il existé, en germinal et floréal de l'an IV, une conspiration tendant au renversement du gouvernement en armant les citoyens les uns contre les autres?

2^o A-t-il existé une conspiration contre l'autorité légitime? etc...

3^o A-t-il existé une conspiration tendant à opérer la dissolution des deux Conseils du Directoire? etc., etc...

Le 6 prairial, an V (26 mai 1797), la clôture fut prononcée. Le lendemain, 7, le jugement était prononcé.

Babeuf et Darthé furent condamnés à mort. Buonarroti, Germain, Moroy, Cazin, Blondeau, Bouin et Menessier, condamnés à la déportation.

Tous les autres furent acquittés.

Ainsi se termina un procès qui avait pour but de disperser les derniers efforts révolutionnaires et d'anéantir les derniers républicains. La condamnation de Babeuf et de ses amis, c'était le coup de grâce donné à la République.



IX

Epilogue. — Considérations sur
Babeuf. — Conclusion

En entendant prononcer leur condamnation à mort, Darthé et Babeuf se frappèrent d'un stylet que leur avait procuré Emile, le jeune fils de Babeuf. Mourants, ils furent exécutés le 8 prairéal, an V (28 mai 1797) à Vendôme (1).

Avec eux la République était définitivement assassinée. Napoléon, victorieux, allait rentrer en France et il n'allait plus trouver devant lui que des domestiques et des lâches prêts à l'asservissement.

Assassinés par les juges de Vendôme, Babeuf et ses amis devaient l'être encore par la presse et par les historiens. Leur mémoire allait être chargée de toutes les calomnies et de tous les mensonges.

Babeuf, l'artisan de la conspiration, le tribun du peuple, l'homme qui avait réuni et associé dans

(1) Hésine, rédacteur du *Journal de la haute Cour de Justice*, que Babeuf avait désiré comme défenseur a laissé un récit de cet assassinat politique: en voici un passage:

«... Aussitôt que le jugement est prononcé, Darthé crie: Vive la République!

Il s'est déjà percé son sein, et le sang jaillit de sa plaie.

une commune et ultime entreprise de libération, des individus venus de tous les coins de l'horizon républicain, Babeuf, dont les doctrines désormais impérissables avaient manqué bouleverser la vieille société et constituaient un danger permanent, Babeuf devenait en quelque sorte un bouc émissaire. C'était lui qu'il fallait, non seulement tuer, mais surtout avilir; c'était lui qu'il fallait perdre avant tout dans l'esprit du peuple et présenter comme un bandit à la postérité.

On sait avec quelle opiniâtreté et quelle habileté les réactionnaires de droite et de gauche ont travesti l'histoire de cet homme et quels outrages ils ont accumulés sur sa mémoire.

Babeuf, sans rien dire, imitait son exemple et s'enfonçait dans le corps un fil d'archal aiguisé.

Il tombe mourant.

Un sentiment d'admiration pour les suicidés et d'horreur pour les bourreaux se répand dans toute l'assemblée. »

D'autre part, le réactionnaire Charles Nodier, dans ses *Souvenirs*, raconte ainsi la scène :

« ... Au moment où la sentence fut prononcée, une agitation muette se remarqua sur la partie des banquettes où les condamnés étaient assis. Réal y était placé sur une banquette intermédiaire, au-dessus de Darthé, qu'il avait un peu à sa gauche, au-dessous de Babeuf, qui le dominait, au contraire, à sa droite. Darthé venait de tomber en arrière, la tête appuyée sur les genoux de son défenseur qui s'empressait de le soutenir, pendant que Babeuf tombait à son tour sur son épaule. Il n'eut pas le temps d'attribuer cette double défaillance à la terreur; le sang qui l'inondait lui en révélait le mystère et dans le même instant deux poinçons qui en étaient abreuvés roulaient sur les degrés. »

Ainsi l'un dit stylet, l'autre poinçon, un troisième poignard. Il n'est pas facile d'écrire l'histoire.

* * *

Il est douteux, cependant, que la réaction bourgeoise ait réussi. Ce qu'elle a pu faire pour un Marat, pour un Hébert, individus isolés, hommes d'action qui n'exercèrent leur influence que vivants, elle le pouvait difficilement avec un théoricien qui laissait derrière lui un bagage d'idées et léguait à ses partisans, **une** doctrine. Les articles de combat, les écrits violents, les pamphlets ardents sont un peu comme les paroles, et lorsque les circonstances qui les provoquent ont disparu, ils n'en reste rien, que **l'étonnement** et quelquefois l'instinctive réprobation qu'ils suscitent à quiconque n'a pas étudié de près les événements. Mais un système politique et social reste intact et quand il est inspiré par la justice et le souci du bonheur commun, il ne peut que gagner avec le temps. Bien mieux, si la chose est nécessaire, il peut laver et faire oublier les tares de l'homme qui disparaît devant l'Œuvre.

Ce n'est point le cas, cependant pour Babeuf. Cet homme, nous venons de le voir à l'œuvre. Nous l'avons suivi, rapidement, dans un volume trop étroit pour nous permettre de nous appesantir sur certaines particularités (1). Nous l'avons montré dès son enfance, dans le dénuement complet ou dans la gêne, s'efforçant par tous les moyens de faire vivre les siens. Petit arpenteur, il s'en allait sur les routes gagner le pain de sa fa-

(1) « Ainsi que nous l'avons dit pour Marat, nous espérons qu'un historien, plus autorisé que nous, se chargera, un jour, d'entamer un procès à l'histoire et de réhabiliter tous ces hommes. »

mille; petit employé, il se courbait sur son pupitre. Comme tant d'autres, il aurait pu maintes fois, avec quelques flatteries, obtenir des faveurs et la fortune. Il préféra demeurer pauvre et fidèle à ses idées (1). Accusé de méfaits imaginaires, jeté en prison, menacé sans cesse par d'innombrables ennemis, il ne céda pas une parcelle de ses conceptions, ne fit pas un pas en arrière. Au moment où il dirigeait le directoire secret et où, la conspiration triomphant, il allait devenir l'un des maîtres des destinées populaires, il était comme toujours dans la misère. Toute la vie de Babeuf tient dans ce mot: Misère! La misère pour lui, la misère pour les siens et, au bout de ce calvaire, la mort, à Vendôme.

Babeuf était doué d'une rare sensibilité. On le voit, dans ses premières lettres, déplorer les excès révolutionnaires. Plus tard, ses attaques contre les terroristes et contre Robespierre lui

(1) Son fils Emile raconte qu'on lui proposat, en échange de sa conscience et de sa plume, le ministère des finances. Il refusa avec indignation.

A propos des fils de Babeuf, il nous faut dire quelques mots. Le même Emile chercha le traître Grisel pendant plusieurs années et finit par le tuer dans un duel, où lui-même fut dangereusement blessé. Il mourut laissant un fils qui fut sous-préfet en 1848 et qui fut le dernier du nom. Ce dernier des Babeuf avait entrepris une *Biographie contemporaine* qui ne réussit point et pour laquelle il avait demandé un prospectus à Charles Nodier.

Un autre fils de Babeuf, Camille, prit d'une sorte de délire patriotique se jeta du haut de la colonne Vendôme, lors de l'arrivée des cosaques à Paris, en 1815.

Le troisième, Caius, fut tué, à 18 ans, lors de l'invasion.

sont dictées par les mêmes sentiments de pitié. Toujours il déplorera le sang versé jusqu'au jour où il s'apercevra que le progrès humain ne s'acquiert qu'au prix de sanglants sacrifices.

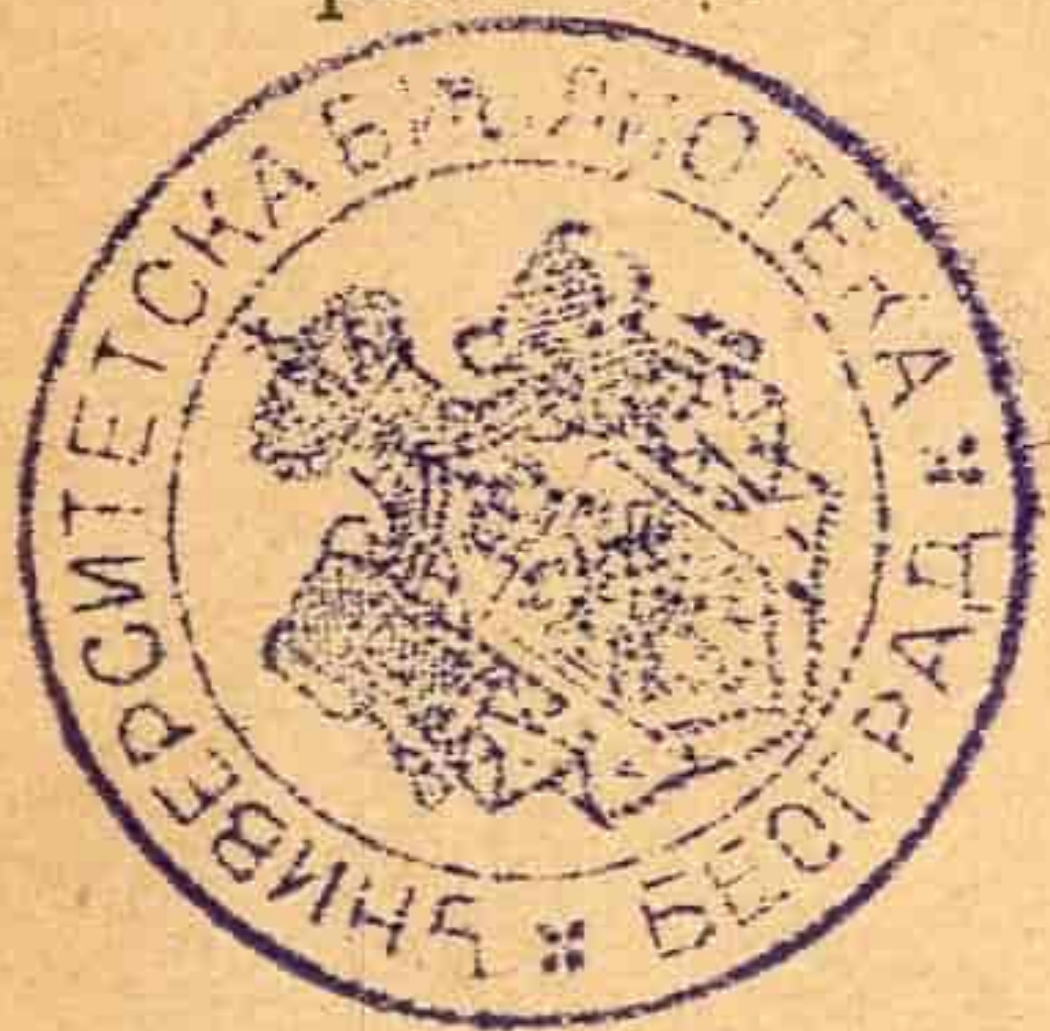
Voilà quel était l'homme privé! Quant à l'homme politique, on sait bien aujourd'hui que ce n'était ni un rêveur, ni un utopiste. Le plan hardi et mûri de la conspiration échouée le prouve. Que voulaient Babeuf et ses amis? Une société communiste instaurée sans transition, d'un coup de baguette? Non! Communiste, Babeuf certes l'était. Après l'escamotage de la Révolution au profit de la minorité bourgeoise, il avait compris que tant que les richesses subsisteraient et que la *propriété* ne serait pas atteinte, le sang coulerait en vain et toutes les révolutions seraient inutiles. Aussi se dirigeait-il vers ce but : la société communiste. Mais avant, il voulait rétablir la Constitution de 1793, supprimer les accapareurs et les tripoteurs triomphants, rendre au peuple sa liberté et sa puissance.

Cela, le peuple l'avait compris. Babeuf aboutissant, une ère nouvelle commençait. La Révolution poursuivait sa route jusqu'au bout. Babeuf vaincu et avec lui, les derniers révolutionnaires, la route de la Révolution était barrée.

Le babouvisme, c'est en quelque sorte le dernier spasme de la Révolution qui agonise. C'est le dernier effort tenté. C'est la dernière lueur au milieu de la nuit qui vient. Pourra-t-on jamais supputer combien de hontes et de crimes, Babeuf triomphant, nous aurait épargné?

Malgré tout, ses efforts n'auront pas été inutiles. L'homme est tombé, mais l'Idée est demeurée. Il

est superflu de constater aujourd'hui sa puissance. Babeuf, républicain ardent et victime de la réaction, ce serait suffisant pour justifier notre admiration. Mais, précurseur malheureux et génial, il a acquis des droits éternels à la reconnaissance d'un peuple en passe de faire triompher les idées pour lesquelles il se dévoua.



OEuvres de Gracchus Babeuf

OUVRAGES POLITIQUES

La Nouvelle distinction des Ordres, par M. de Mirabeau, pamphlet.

Pièce historique sur M. l'abbé Lartigue, chanoine de l'église royale de Saint-Quentin.

Paris sauvé par l'administration des subsistances.

G. Babeuf, tribun du Peuple, à ses concitoyens.
(Ces deux derniers ouvrages sont relatifs à son procès de faux).

Babeuf, ex-administrateur du département de la Somme, aux Comités de Salut Public, de Sûreté Générale, etc., (relatif à son procès de Montdidier).

C. Fournier (américain) à Marat, l'an II de la République française. (Ecrit dirigé contre Marat).

Du système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier; son procès et celui du comité révolutionnaire, etc...

Fréron démasqué et mis en jugement par le peuple.

Affaire de la commune de Davenecourt, contre Philippine de Cardevac, veuve de Gabriel Lemire (plaidoyer au sujet des émeutes de Davenecourt).

Opinion d'un citoyen sur le Club ci-devant Electoral (publié par Georges Lecocq).

Écrits se rattachant au procès.

Analyse de la doctrine de Babeuf (écrit que Babeuf déclara n'être point de lui, quoique affiché sous son nom).

Le Tribun du Peuple à l'Armée de l'intérieur, 10 germinal, an IV.

Opinions sur nos deux Constitutions, 23 germinal, an IV.

Doit-on obéissance à la Constitution de 1795 ?
24 germinal, an IV.

Le Peuple sans-culotte de Paris à la Légion de Police.

La Légion de Police à elle-même, à tous ses frères.

Soldat, arrête encore !

Lettre de Franc-Libre, soldat de l'armée circo-parisienne à son ami la Terreur.

Réponse à une lettre signée M. V., publiée et adressée le 30 pluviôse dernier, à Gracchus Babeuf.

La Vérité au Peuple par des Patriotes de 89.

Le Comité insurrectionnel. Salut public, au peuple. Acte d'insurrection. Égalité. Liberté. Bonheur commun.

Dernière lettre de Babeuf à sa femme et à ses enfants.

ÉCRITS DIVERS (1)

Mémoire sur les chemins de la province d'Artois 1785. (Manuscrit reproduit par V. Advielle dans son Histoire de G. Babeuf).

De la Constitution du corps militaire en France.

L'Archiviste-Terriste, ou traité méthodique de l'arrangement des archives seigneuriales, etc..., (prospectus).

Mémoire peut-être important pour les Propriétaires de Terres et de Seigneuries, ou idées sur la manutention des Fiefs.

Précis d'un projet de Cadastre perpétuel (manuscrit).

(1) Nous ne mentionnons que les principaux. Babeuf a laissé beaucoup de manuscrits, signalés par Victor Advielle, et qu'il serait fastidieux d'énumérer complètement.

Cadastré perpétuel, ou démonstration des procédés convenables à la formation de cet important ouvrage, etc..., avec l'exposé de la méthode d'arpentage de M. Audiffred, par son nouvel instrument, dit Graphomètre-Trigonométrique.

Réclamation de la ville de Roye, relativement au remplacement de l'impôt des aides, etc.

(Victor Advielle signale parmi les écrits restés inédits, une **Histoire des Conspirateurs et des Conspirations de la Somme** ; une **Histoire nouvelle de la vie de Jésus-Christ**, etc.).

JOURNAUX

Le « *Correspondant Picard et le Rédacteur des cahiers de la seconde législature* ». Journal dédié aux habitants des cantons, villes, bourgs, hameaux et municipalités des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Ain, de 1790 à 1791. Il a paru quarante numéros.

Le « *Patriote Brabançon* ». Journal libre, critique et moral, par un français citoyen, 1790 (manuscrit signalé par V. Advielle).

« *L'Eclaireur du Peuple ou la Défense de 24 millions d'opprimés* », par S. Lalande, soldat de la Patrie, an IV, 12 numéros.

« *Journal de la Confédération* », 1790, 2 numéros. (Victor Advielle a retrouvé dans les papiers de Babeuf, un article destiné au 3^e numéro qui ne parut sans doute point).

Journal de la Liberté de la Presse, qui devint au bout de 22 numéros, le *Tribun du Peuple ou le Défenseur des Droits de l'homme*, jusqu'au numéro 43 du 5 floréal, an IV.



Index Bibliographique

Victor ADVIELLE. — **Histoire de Gracchus Babeuf et du Babouvisme**, d'après de nombreux documents inédits, 2 volumes. — Chez l'auteur, Paris, 1884.

Philippe BUONARROTI. — **Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf**, suivie d'un procès auquel elle donna lieu, et des pièces justificatives, 2 volumes. Bruxelles, librairie romantique, 1828. — *Abrégé du même ouvrage: Gracchus Babeuf et la Conspiration des Égaux*; avec préface et notes de RANC.

Edouard FLEURY. — **Études révolutionnaires**. — Biographie de Babeuf.

Études Révolutionnaires. — Babeuf et le socialisme en 1796.

Emile COET. — **Babeuf à Roye**.

A. THOMAS. — **Babeuf et la doctrine des Égaux**.

Georges LECOQ. — **Un manifeste de Gracchus Babeuf**.

Procès de Babeuf: Débats du Procès. — Copie de l'instruction personnelle de Drouet. — Discours des accusateurs. — Copie des pièces saisies chez Babeuf. — Protestation des accusés.

Défense générale de Gracchus Babeuf, devant la Haute-Cour de Vendôme; publiée d'après le manuscrit autographe, par Victor Advielle, dans son tome II de l'histoire de Gracchus Babeuf.

Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, par Léonard GALLOIS.

Histoire de la Révolution, de MICHELET, LOUIS BLANC, CUBET, JAURÈS, etc.

Histoire politique de la Révolution, par AULARD.

Paris pendant la réaction thermidorienne, par AULARD.

Etudes et leçons sur la Révolution, 4^e série, par AULARD.

Journées mémorables de la Révolution française, 12 pluviôse, an V. Conspiration royaliste contre le Directoire ; opuscule écrit contre Babeuf, 1827.

Pièces extraites des papiers personnels de l'inspecteur général Dossonville, ancien cafetier devenu l'un des agents les plus actifs de la police, publiées par Léonce GRASILIER. Rapport de l'inspecteur général Dossonville au sujet de l'arrestation de Babeuf et ses complices, 21 floréal, an IV.

Mémoires de Barras.

Souvenirs de la Révolution, de Charles NODIER.

ARTICLES BIOGRAPHIQUES ET DE REVUES

Dictionnaire de la Révolution, de Robinet et Le Chaplain.

Galerie historique des Contemporains (1827). — **Grand Larousse**. — **Grande Encyclopédie**. — **Biographies** Didot, Michaud, etc. — **La Révolution française**.

JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

Le Moniteur. — *Le Journal des Débats*. — *L'Ami du Peuple*, de Lebois (continuateur de Marat). — *Journal de la Haute-Cour de Justice*, par Hesine, etc.

LIBRAIRIE DU PROGRÈS, 3, Rue des Grands-Augustins, Paris (6^e)

Ouvrages de Documentation
et de Propagande démocratique et sociale

HISTOIRE des PAPES

par Maurice LA CHATRE

Mystères et Iniquités de la Cour de Rome

Meurtres, empoisonnements, parricides, incestes,
débauches et turpitudes des pontifes romains,
depuis saint Pierre jusqu'à nos jours.

Crimes des Rois, des Reines et des Empereurs

Splendide édition en trois volumes in-4° à deux
colonnes, illustrée de plus de 600 gravures.

PRIX de l'ouvrage complet : **30** fr. broché ; **45** fr. relié.
Payables **5** fr. par mois.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare
souscrire à un exemplaire complet de l'Histoire des Papes,
par Maurice LA CHATRE, au prix de 30 fr. broché, ou 45 fr.
relié, qu'il s'engage à payer à raison de 5 fr. en souscrivant, et
5 fr. par mois.

Reliure Rouge-Verte.

Signature :

Adresse

Profession ou qualité

Au comptant 10 % d'escompte. Frais de port et de recouvrements à la charge de la Librairie.

Découper ce bulletin et l'envoyer à la LIBRAIRIE du PROGRÈS

162
LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

VOLUMES PARUS :

MARAT

Camille DESMOULINS

Gracchus BABEUF

A paraître prochainement : HÉBERT

Et à la suite : ROBESPIERRE

VERGNIAUD

BRISSOT

Anacharsis CLOOTS

MIRABEAU

SAINT-JUST

DANTON

LES ENRAGÉS

etc., etc.

Le volume **1** franc. On peut souscrire pour une série de 12 ou une demi-série de 6 volumes.